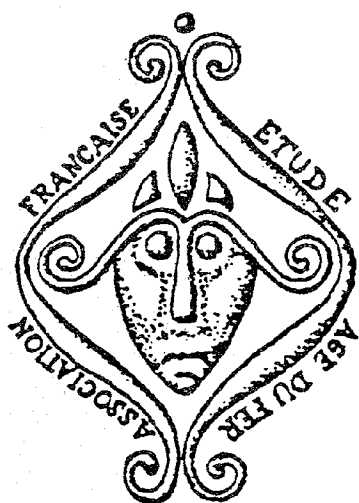


ASSOCIATION FRANÇAISE
POUR L'ETUDE DE L'AGE DU FER



Bulletin intérieur n° 12

1994

LES TORQUES À JONC TORSADÉ DE LA TÈNE ANCIENNE DANS L' AISNE : ETUDE TECHNIQUE

Cécile BRETON

Les torques à jonc torsadé sont des objets de parure caractéristiques des premières phases de La Tène Ancienne. Ils proviennent exclusivement de contextes funéraires féminins et se répartissent sur la zone d'occupation de la culture Marnienne, (ou Aisne-Marne) soit les actuels départements de l'Aisne, de la Marne et au sud de celui des Ardennes. Si ces torques sont une des innovations des premières phases de La Tène dans cette région, la torsade en elle-même est largement représentée dans l'orfèvrerie et la métallurgie d'autres cultures de la protohistoire (notamment à l'âge du Bronze).

Cette étude s'est limitée aux torques du département de l'Aisne. Parmi la centaine de torques répertoriés dans la littérature, 65 nous sont parvenus et ont pu être ainsi étudiés.

Le principal objectif était la localisation d'éventuels ateliers par la caractérisation de pratiques de fabrication. La première étape de ce travail a donc été la mise en évidence des techniques de mise en œuvre, et l'évaluation des rôles respectifs de la fonderie et du travail en déformation. La seconde étape a consisté à comparer les techniques de fabrication de torques de même famille typologique.

Les deux composants du torque - soit le jonc et le "fermoir" (*système de jonction*) - ont été traités séparément au cours de l'étude. Le jonc posait le problème technique principal, mais les premières observations ont permis de limiter le champ des hypothèses. En effet, tous ces joncs ont manifestement été obtenus par torsion d'une barre dont la section est soit rectangulaire (*symétrie 2*) soit carrée (*symétrie 4*). Les observations métallographiques effectuées sur trois d'entre eux ont montré que la torsion avait été appliquée à une ébauche en bronze et non en cire (en vue d'un moulage) comme on pouvait encore le supposer. La fréquence des microfissures dans les gorges de la torsade a confirmé cette hypothèse. Le choix d'un alliage comme le bronze (entre 9 et 10 % d'étain pour les trois torques analysés) conçu pour sa résistance mécanique, en vue d'un travail en déformation, s'explique par son aspect proche de celui de l'or (le cuivre étant plus malléable, mais de couleur rouge). Deux des torques analysés possèdent une forte proportion de plomb (environ 8 %), dont la présence, augmentant l'hétérogénéité de l'alliage, est difficilement interprétable. En effet, une esquisse d'expérimentation effectuée sur deux éprouvettes de section carrée, a montré que les paramètres critiques pour la réalisation d'une torsion étaient une bonne homogénéité de l'alliage - monophasé - et une parfaite régularité de la géométrie de l'ébauche. Cette opération ne pose donc aucun problème insurmontable si l'on multiplie les recuits, c'est-à-dire des passes de déformation.

D'un point de vue strictement typologique, seuls les diamètres varient de façon notable (de 3 à 11mm). En effet, par leurs autres caractéristiques, les joncs sont très comparables à l'intérieur des deux types de symétrie (sens de torsion, resserrement, décor...)

Les systèmes de jonction sont beaucoup plus variés ; on distingue deux types principaux selon qu'ils possèdent ou non un élément rapporté. L'observation des manchons et tampons, en particulier, a permis de mettre en évidence plusieurs méthodes utilisées pour la fabrication du même type d'objet (moulage secondaire, assemblage en force, rivetage...). De plus, on a pu isoler certains individus dont la technique utilisée et/ou le *système d'utilisation* (possibilité pour l'utilisateur d'ouvrir ou non le système de jonction) était en décalage avec celui, ou ceux, généralement associés à ce type. Les systèmes de jonction sans assemblage sont essentiellement représentés par l'association œillet / crochet.

La typologie générale des torques est subdivisée en deux groupes principaux : les torques de grand diamètre (entre 210 et 230 mm) et de petit diamètre (entre 160 et 180 mm). Les premiers sont en majorité associés à des systèmes de jonction fermés, et les seconds à des systèmes de jonction ouverts ou fermables. Mais, ici aussi, il existe des décalages notables, qui sont probablement l'indice de pratiques distinctes. On note qu'il n'existe pas d'association préférentielle entre un type de système de jonction et un type de symétrie.

En replaçant les torques dans leur contexte funéraire on peut faire plusieurs remarques : d'abord la position du système de jonction sur le corps est très variable, même à l'intérieur d'un type. Les tampons, par exemple, peuvent aussi bien se présenter sur la poitrine que sur la nuque. Ensuite, au regard de l'usure des objets, il est indéniable que tous ont été portés. Les quelques sépultures d'enfant n'ont pas livrées de torques particuliers, ni par leur type, ni par leur taille, ni par leur usure. Enfin, il semblerait que la quantité de bronze ainsi que la présence de nombreuses pendeloques - mais aussi dans certains cas, plus rares, la qualité du travail - soit corrélée avec la quantité du matériel qui leur est associé : la "richesse" de la tombe. Cependant, ces données n'ont qu'une valeur indicative étant donné les lacunes documentaires conséquentes aux nombreuses fouilles anciennes.

Chronologiquement, les systèmes assemblés (manchons, tampons) sont les plus tardifs (La Tène Ib ou Aisne-Marne II B). Ces torques, présentant le plus de variations dans leur technique de mise en œuvre, sont particulièrement porteurs d'information. L'étude de la répartition géographique a montré que certains particularismes techniques correspondent à une zone géographique déterminée. Ces cas sont cependant rares car la majorité des types s'étendent sans distinction sur les deux vallées parallèles de l'Aisne et de l'Ourcq. Une étude étendue à l'ensemble du domaine Marnien révélerait sans nul doute des concentrations significatives. Les quelques comparaisons déjà effectuées avec la Marne et les Ardennes ont montré qu'il existait, à cette échelle, des phénomènes de concentration mais aussi "d'éclatement" (deux torques identiques provenant de nécropoles relativement éloignées). Si cela peut être confirmé, on pourra appréhender plus précisément, non seulement l'économie de la production, mais aussi des phénomènes touchant au domaine social (échanges, mariages ...).

Les fourreaux d'épées du sanctuaire gaulois de Gournay-sur-Aronde (Oise)

Thierry Lejars

Le mobilier exhumé, composé pour l'essentiel d'armes en fer, nous renseigne à la fois sur l'histoire du site et les rites célébrés dans l'enceinte. Si deux publications ont déjà paru sur le sujet ¹, il restait à entreprendre l'étude des fourreaux d'épées qui représentent la partie la plus importante de ces mobiliers. Le fourreau, qui forme la parure de l'épée, l'arme emblématique du guerrier, est un objet technique composite riche en informations. Cet ensemble d'armes qui est aussi le plus important en Europe (près de 200 fourreaux sont recensés), montre tout le parti qu'il y a à tirer d'une telle collection pour la connaissance, non seulement du site, mais également de l'armement celtique de cette période.

Comme c'est souvent le cas pour le mobilier ferreux, nous avons dû procéder à un nettoyage mécanique des oxydes pour identifier sous la corrosion les caractéristiques essentielles des fourreaux nécessaires pour une classification. En effet, jusqu'à maintenant ce sont principalement les préoccupations stylistiques qui ont retenu l'attention des spécialistes, le cadre de l'évolution morphologique de ces objets étant encore pour une large part tributaire des travaux, pourtant anciens, de J. Déchelette ². Le travail de laboratoire a été réalisé à Compiègne. Le nombre d'objets étant considérable, tous n'ont pas été nettoyés. La radiographie, seule, a été utilisée de manière systématique.

Le classement proposé en fonction des différents critères morphologiques (formes et dimensions), techniques et décoratifs, a permis de faire ressortir les mécanismes de l'évolution des fourreaux. Ainsi, il devient possible de suivre les différentes transformations qui conduisent d'une forme à l'autre sur près de deux siècles. Sept groupes sont définis. Ces résultats ont été comparés aux mobiliers d'ensembles clos pris dans le domaine funéraire. Cette confrontation a montré la pertinence du mode de classement proposé pour les mobiliers de Gournay-sur-Aronde. Ainsi, un cadre chronologique précis, applicable à l'ensemble de l'armement celtique de cette période, a pu être défini. Les comparaisons avec les mobiliers de régions lointaines montrent

¹ J.L. Brunaux, P. Méniel et F. Poplin, *Gournay I : les fouilles sur le sanctuaire et l'oppidum*, Revue Archéologique de Picardie, 1985 ; J.L. Brunaux et A. Rapin, *Gournay II : boucliers, lances, dépôts et trophées*, Errance, Revue Archéologique de Picardie, 1987.

² J. Déchelette, *Manuel d'archéologie préhistorique et celtique*, T. 4 : *Second Age du Fer ou époque de La Tène*, Paris 1927.

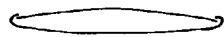
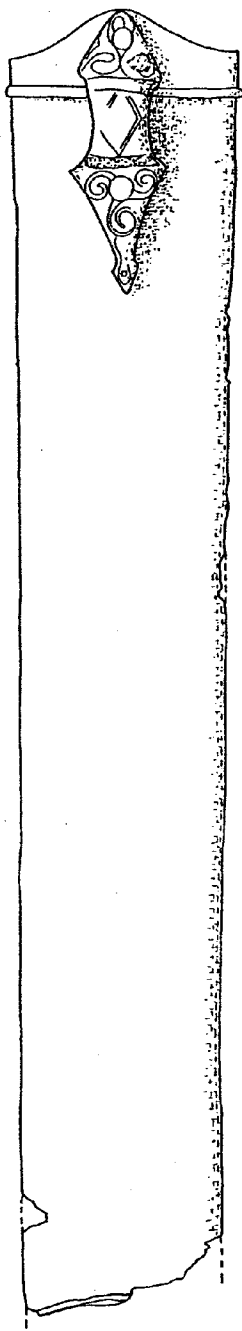
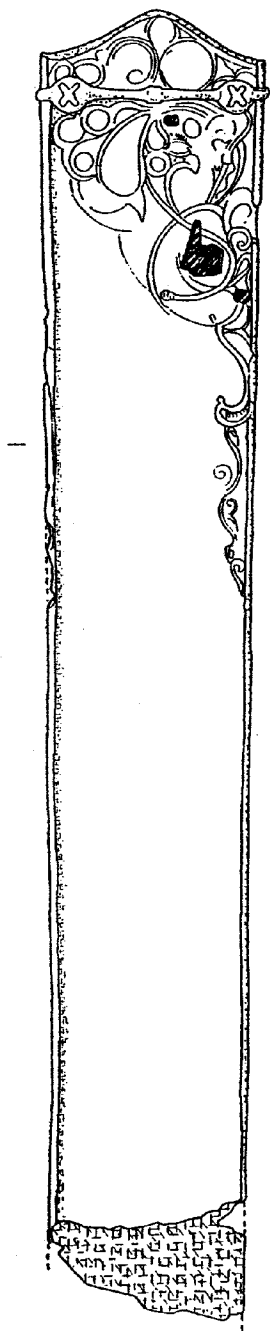
d'armement il n'existe pas de différence significative d'un bout de l'Europe à l'autre.

De fait, les armes collectées à Gournay-sur-Aronde peuvent désormais être considérées comme un ensemble de référence pour l'armement de cette période.

Un des résultats essentiels de cette recherche a été de montrer, dans le domaine ornemental, que l'évolutionnisme fondé sur la stylistique reposait en fait sur des bases fragiles. Cette démarche, chère aux historiens d'art, est contredite par l'analyse techno-morphologique des mobiliers qui servent de support à ces décors. Ainsi, il est clair que les styles décoratifs "hongrois" et "suisse" ne sont pas des styles régionaux contemporains, mais des styles "internationaux" caractéristiques chacun d'une période : lorsque le premier disparaît à la fin du III^{ème} siècle le second prend son essor. La méthode que nous avons adoptée montre très clairement les limites de l'étude stylistique.

Le travail réalisé sur la chronologie des armes a été conduit dans le but de mieux comprendre l'histoire, complexe, du sanctuaire. Ainsi, en combinant l'ensemble des données, de la fouille et de l'étude des mobiliers, il apparaît que les différents dépôts entassés dans le fossé de clôture, se sont succédés de façon continue, pendant une cinquantaine d'années, suivant un rythme régulier.

L'étude de l'armement, dans un tel contexte, constitue pour l'archéologue et l'historien un instrument privilégié, au même titre que l'analyse ostéologique, pour connaître les rites qui caractérisent l'activité du sanctuaire durant cette période correspondant à La Tène moyenne. Les résultats obtenus depuis maintenant une quinzaine d'années montrent tout le parti que l'on peut attendre de l'étude de tels vestiges pour une meilleure connaissance de l'histoire.



ETUDE ANTHROPOLOGIQUE DES INDIVIDUS DE LA NECROPOLE DE LONGUEIL-SAINTE-MARIE "Près des Grisards" (Oise)

Estelle Pinard

I. PRESENTATION DU SITE ET DU CORPUS

Ce travail a été entrepris dans le cadre d'un mémoire de maîtrise à l'université Paris-I sous la direction de O. Buchsenschutz et C. Masset. Il a porté sur l'étude anthropologique des squelettes de la nécropole de Longueil-Sainte-Marie "Près des Grisards" dans l'Oise.

Cette nécropole a été fouillée en 1991 dans le cadre du programme de surveillance et d'étude des sablières de la moyenne vallée de l'Oise.

Elle se compose de 62 tombes dont 54 inhumations et 8 incinérations.

Une étude archéologique et chronologique menée par J.-F. Breuiller a permis de dater 32 sépultures de La Tène ancienne I, 4 sépultures de La Tène ancienne III et 3 de La Tène moyenne. Une interruption de la fréquentation de la nécropole a été constatée à La Tène ancienne II, cependant 23 tombes ne sont pas datées.

Par cet examen anthropologiques des squelettes, nous avons pu abordé les pratiques funéraires, la paléodémographie, le profil anthropologique, la stature, les paléopathologies et les éventuels groupes familiaux de cette population laténienne.

II. METHODOLOGIE

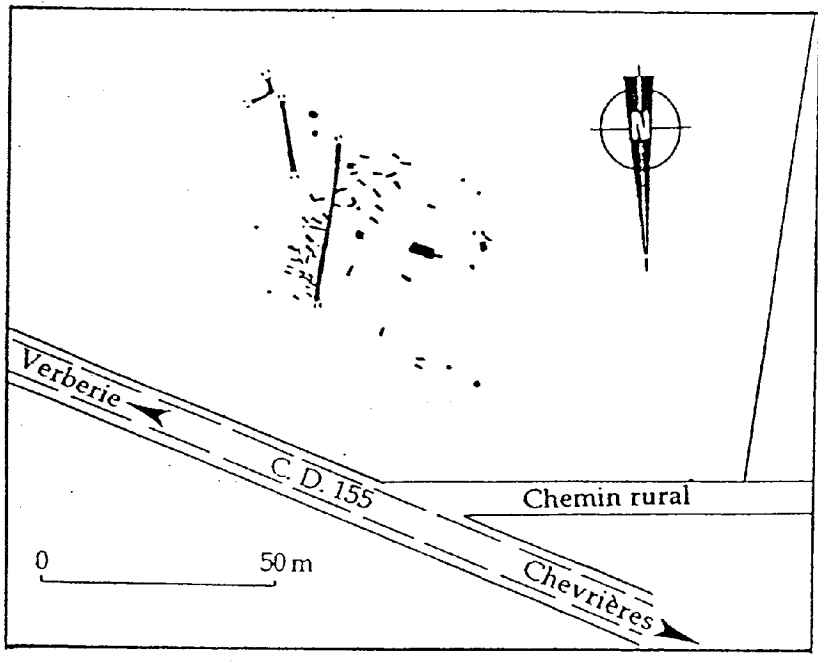
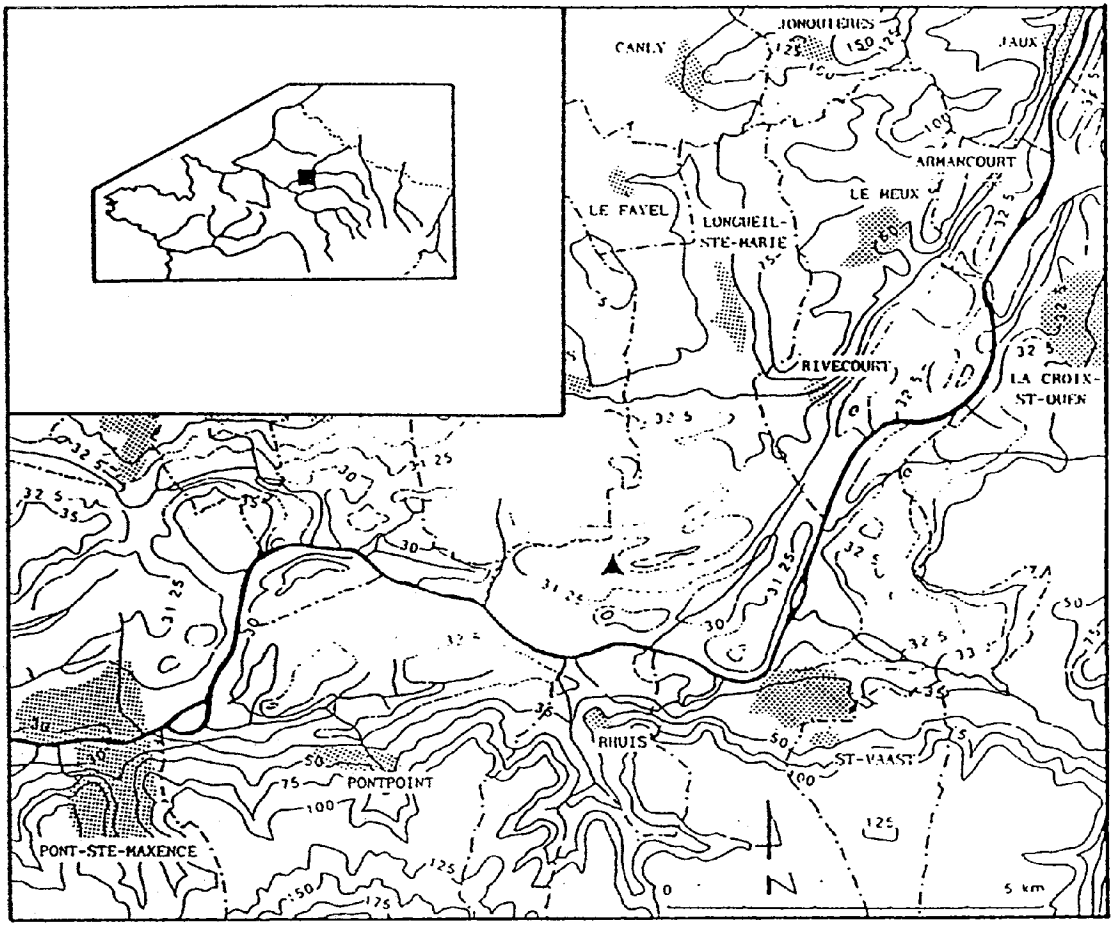
Les pratiques funéraires des inhumations ont été abordée par l'examen des positions d'ensevelissement, l'observation des connexions et les altitudes relatives, celles des incinérations ont été abordées par un examen anthropologique des vestiges et une étude pondérales.

La détermination du sexe a été basée sur deux méthodes ; les caractères morphologiques du bassin selon le procédé de M. Bruzek et la circonférence du fémur selon la méthode de M. Black. Les âges au décès ont été estimé par la méthode reposant sur l'oblitération des sutures crâniennes et les vecteurs de probabilités, pour les enfants nous sommes basé sur les éruptions dentaires et l'ossification des cartilages de conjugaison. Nous avons ensuite calculé des "estimateurs" démographiques comme le préconise M. Masset, Bocquet et Parzysz. Ces estimateurs sont le sexe ratio révélant une surmortalité dans un des deux sexes, l'espérance de vie à la naissance, le quotient de mortalité entre 0 et 1 ans, le quotient de mortalité entre 0 et 5 ans, le taux de natalité et de mortalité dans le cas d'une population stationnaire et le descendance finale par femme. Tous ces éléments nous ont permis d'obtenir le reflet de la démographie de cette population.

La mise en évidence d'éventuels groupes familiaux est permise par la reconnaissances de caractères dits discrets.

III. RESULTATS

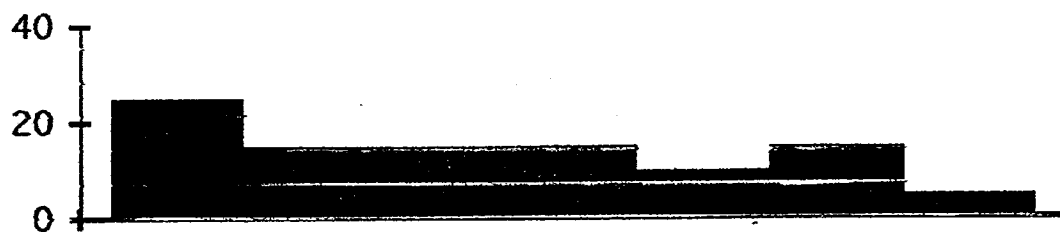
Nous avons pu reconnaître que toutes les tombes sont des sépultures primaires et que le colmatage s'est effectué immédiatement après l'inhumation. D'après



Carte de localisation du site (▲) et extrait du plan de cubature des extractions.

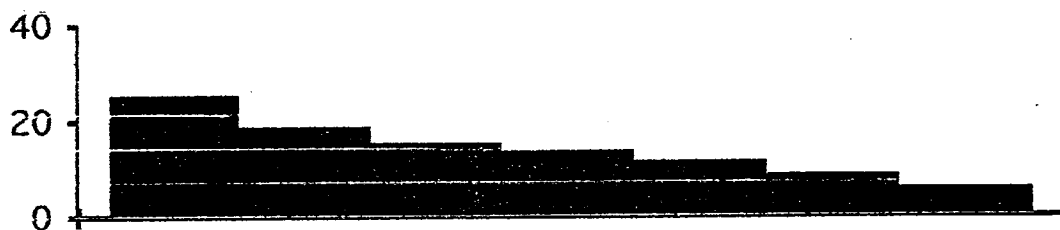
MONT TROTE (Ardennes), issu de Alduc-le-Bagousse (1987)

Classes d'âges	18-29	30-39	40-49	50-59	60-69	70-79	+ 80
% sexes réunis	25	15	15	15	10	15	5



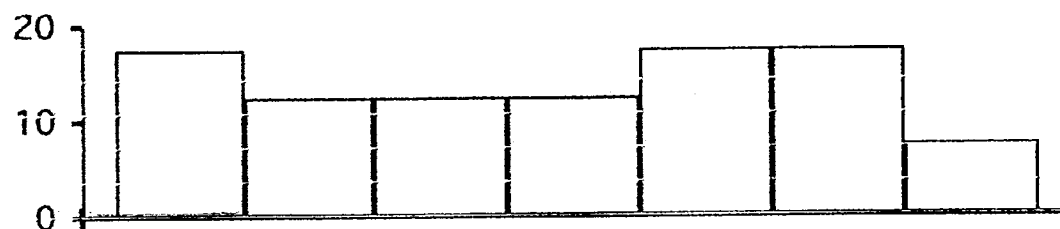
LONGUEIL-SAÏNTE-MARIE (Oise)

Classes d'âges	18-29	30-39	40-49	50-59	60-69	70-79	+ 80
% sexes réunis	25,5	18,8	15,2	13,8	11,5	8,7	6



LES ROULIERS (Ardennes), issu de Alduc-le-Bagousse (1987)

Classes d'âges	18-29	30-39	40-49	50-59	60-69	70-79	+ 80
% sexes réunis	17,5	12,5	12,5	12,5	17,5	17,5	7,5



Comparaison des structures de mortalité entre les nécropoles du Mont Troté, les Rouliers (Ardennes) et Longueil-Sainte-Marie (Oise).

les altitudes relatives, nous avons constaté que les corps n'avaient pas été déposés strictement à plat sur les fonds de fosses ou que les fonds de fosses n'étaient pas strictement plans.

Les incinérations sont apparues incomplètes. Nous avons cherché à savoir si elles avaient été arasées ou s'il y avait eu un tri intentionnel ou un ramassage aléatoire sur le bûcher. A priori, l'hypothèse d'un tri n'est pas validée car toutes les parties du squelette sont représentées et pour la tombe 22 où deux dépôts distincts ont été mis évidence, il n'existe pas de différences entre ces deux derniers, toutes les parties du corps sont présentes. Les températures de combustion mises en évidence par la couleur des ossements est supérieure à 650 °. Nous avons pu également par la couleur et les stries visibles à l'oeil sur les ossements estimer un état frais de crémation.

Sur 41 adultes inhumés, 11 femmes et 15 hommes ont pu être déterminés. La répartition des hommes et des femmes dans la nécropole et à travers les périodes d'occupation n'a pas révélé de regroupements à caractère sexuel.

Sur les 41 adultes inhumés, nous avons pu estimer l'âge au décès de 21 individus. Les vecteurs de probabilités ont montré que 25 % de la population est constitués de jeunes adultes. L'image de la structure de mortalité s'apparente à une population à prédominance de jeunes adultes, ceci en gardant à l'esprit que la population de référence applique sa propre structure de mortalité à la population étudiée et qu'il existe une possibilité de déviation à cause de la dérive séculaire. En effet, plus on étudie une population ancienne, moins les crânes sont synostosés.

Les âges au décès de 9 enfants sur 13 ont pu être estimés.

Le sexe ratio révèle une légère surmortalité masculine. L'espérance de vie à la naissance est comprise entre 18,1 et 31,8 ans. Le quotient de mortalité entre 0 et 1 an varie de 232 à 311 pour mille, celui entre 0 et 5 ans de 347 à 508 pour mille. Les taux de natalité et de mortalité sont de 40 pour mille et la descendance finale par femmes est comprise entre 4,3 et 6,7 enfants. Ces données sont valables sur l'ensemble de la fréquentation de la nécropole, les effectifs sont trop restreints pour une étude par période. Il faut signaler toutefois qu'elles ont peu de chance d'être conforme à la réalité démographique de cette population, compte tenu du faible effectif sur lequel a porté l'étude. Cependant elles peuvent être comparées à d'autres issues de nécropoles contemporaines.

Nos comparaisons ont porté sur les nécropoles de Pernant dans l'Aisne, d'Acy-Romance, le Mont Troté et les Rouliers dans les Ardennes. La confrontation des résultats ne révèle que peu de différences. Mais il est apparu que la structure de mortalité de Longueil est proche de celle du Mont Troté avec une prédominance des jeunes adultes. L'étude du Mont Troté a été menée conjointement à celle des Rouliers. La structure de mortalité des Rouliers s'apparente à une population démographiquement éprouvée. Les auteurs ont pu mettre en évidence dans ces deux nécropoles une sélection des inhumations.

L'image de la structure de mortalité de Longueil et le faible effectif des enfants et immatures nous ont conduit à supposer que le cimetière ne contient pas la population naturelle d'un village ou d'habitats dispersés. Il apparaît possible qu'une partie de cette population ait été ensevelie ailleurs.

La stature a été calculée pour 27 % des adultes inhumés. La moyenne pour les hommes est de 175,5 cm et pour les femmes de 164 cm. Le profil anthropologique a pu être esquissé pour 59 % des individus. Il est apparu que les hommes ont une capacité crânienne supérieure à celle des femmes. Pour les deux sexes, les crânes sont arrondis, bas et les fronts moyens. Les os longs sont robustes et arrondis excepté le radius. Contrairement aux nécropoles de comparaison, nous n'avons pas pu mettre en évidence de différences sexuelles marquées. Il est possible que cela soit du à notre

effectif mais aussi que le profil anthropologique des individus de Longueil témoigne d'une certaine homogénéité.

6 cas de pathologies dégénératives (arthrose) et 3 cas de traumatismes (fractures) ont été relevés. Les affections dentaires de 23 individus sur 41 ont révélé un bilan de hygiène dentaire plutôt négatif.

La mise en évidence de liens familiaux par l'observation de caractères discrets n'a pas été concluante car aucun groupe ou regroupement n'avait pu être reconnu par l'étude archéologique. Les caractères discrets que nous avons pu observer n'ont pas formé de groupes d'individus pertinents.

IV. CONCLUSION

La poursuite de telles études pour les nécropoles du second âge du fer permettrait de vérifier si d'autres cas présentent des structures de mortalité similaires à Longueil et au Mont Troté et par conséquent une certaine sélection dans les enterrements. Nous pourrions tenter de reconnaître son étendue spatiale et d'en comprendre les critères.

La répétition de cas similaires au niveau démographique et emplacement spatial pourrait nous renseigner sur une gestion de l'espace en relation avec cette sélection des enterrements.

APPORT DU PROGRAMME ARCHEOLOGIQUE DU SIVOM DE COMPIEGNE AU DEUXIEME AGE DU FER DANS LA MOYENNE VALLEE DE L'OISE

par Marc TALON, Ghislaine BILLAND, François MALRAIN et André RAPIN

CRAVO, 21 rue des Cordeliers 60200 Compiègne

La mise en place d'un programme d'évaluation archéologique sur les projets d'aménagement du SIVOM de Compiègne a permis depuis deux années d'exploiter plus d'une cinquantaine d'hectares répartis en cinq opérations différentes. Ces phases d'évaluation sont réalisées sous forme de tranchées systématiques de 2 mètres de large, espacées tous les 20 mètres. Cette méthode inspirée des pratiques mises au point par nos collègues lorrains, permet de sonder environ 10 % de la surface et d'effectuer un diagnostic efficace et rapide à raison d'un hectare par jour en moyenne.

A l'issue de ces diagnostics des fouilles de différente ampleur ont été réalisées, l'ensemble de ces travaux étant financé par le SIVOM de Compiègne.

Les 5 sites étudiés ont tous livré des vestiges de La Tène :

- les deux premiers, "Le Parc Tertiaire" et "La Station d'Épuration" à La Croix-St-Ouen, sont situés en plaine inondable et présentaient d'importantes stratigraphies liées aux dépôts de limons de débordement dans lesquelles ont été mis au jour des vestiges éparpillés de La Tène ancienne,

- deux autres, "Le Parc Scientifique" et "Le Collège" à La Croix-St-Ouen, occupaient des microreliefs en bordure de la plaine inondable ; l'un a livré une occupation s'étalant du Bronze final à la période gallo-romaine et une tombe de guerrier gaulois, l'autre un important habitat de La Tène ancienne,

- le dernier site a été découvert sur le plateau à l'emplacement de la zone d'activités de Jaux "Le Camp du Roi" où un établissement rural de La Tène finale a pu y être étudié sur près de 4 hectares.

Ces trois derniers sites feront plus particulièrement l'objet de cet exposé.

Une tombe de guerrier gaulois du IV^e siècle

L'évaluation réalisée sur le Parc Scientifique a permis la mise en évidence de deux secteurs : l'un d'habitat, l'autre funéraire, qui ont fait l'objet de décapages complémentaires et d'une campagne de fouille pendant l'hiver 1992-93. Si la zone d'habitat n'a livré que quelques fosses qui témoignent de sa continuité depuis le Bronze final jusqu'à la période gallo-romaine, la seconde a été l'objet d'une importante découverte.

En effet, une sépulture placée au ras de la sole de labour a été mise au jour de façon brutale par le godet de la pelle mécanique. Son contenu qui a été endommagé par les labours successifs correspond au mobilier d'une tombe de guerrier. Le squelette étudié par Estelle Pinard, est celui d'un adulte d'une trentaine d'années. Il était accompagné d'une épée et de son fourreau, d'anneaux de suspension à coques en bronze, d'une pointe de lance, d'un couteau, de 7 vases dont un partiellement recouvert d'une engobe rouge et des restes d'un porcelet. L'étude de ce mobilier permet d'attribuer cette sépulture à la fin du IV^e siècle (Pinard, Rapin, Talon à paraître). Des comparaisons à la fois au niveau local pour une partie de la céramique, et extra-régional pour le matériel métallique et le vase à engobe rouge sont à rechercher. Il s'agit de la première tombe de ce type, dans la moyenne vallée de l'Oise.

Un établissement rural de La Tène finale

L'évaluation sur plus de 22 hectares de la ZAC du "Camp du Roi" à Jaux, nous a permis d'intervenir sur le plateau qui domine Compiègne et la vallée, zone que nous n'avions encore jamais eu l'occasion d'aborder. La découverte de vestiges lors de l'évaluation de ces parcelles a provoqué une phase fouille qui s'est déroulée de février à mai 1993. L'exploration systématique de 10% de la surface a conditionné le décapage qui a été effectué à l'emplacement du site sur environ 2 hectares. Ce décapage a livré les 3/4 du plan de la partie habitat d'une ferme, complétés par des fossés de parcellaire et une petite nécropole. Si l'on peut distinguer trois phases principales d'occupation (de La Tène finale à la période gallo-romaine), le site reste assez peu perturbé par les vestiges d'autres périodes, élément qui a facilité son phasage.

Il semble d'abord qu'un premier enclos quadrangulaire de 54 m sur 78 m ait été édifié avec un habitat à l'intérieur. Cet enclos initial était complété par un fossé curviligne qui enserre une zone vide de toute structure qui peut être interprétée comme une parcelle réservée à l'agriculture ou à l'élevage.

A la deuxième phase, un nouvel enclos de forme et de dimension similaire est accolé à l'enclos initial, comme lui, il enserre un habitat. Ce dispositif est complété par un réaménagement de l'ensemble avec une subdivision de l'enclos d'origine et par la mise en place d'un parcellaire autour de la ferme. C'est à cette phase que l'on attribue également la petite nécropole découverte à 150 m à l'ouest, le long d'un fossé sinueux. Le matériel exhumé dans les 5 tombes à incinération, est identique à celui découvert dans les fossés de la ferme.

Les deux premières phases semblent assez proches l'une de l'autre et peuvent être datées de La Tène D1. Le site est abandonné brusquement à cette période et sera réoccupé à la période gallo-romaine par une carrière, un puits et un système de fossés d'orientation différente du parcellaire gaulois. La véritable occupation de cette troisième phase se situe en fait dans les parcelles voisines et correspond aux *villae* qui ont été repérées en amont.

Hormis les sépultures, l'ensemble des fosses et trous de poteau découverts se trouvent à l'intérieur du double enclos. Huit bâtiments ont pu être facilement reconnus : trois correspondent à des greniers, les cinq autres peuvent être interprétés comme des bâtiments d'habitation. En effet leur plan bien que fort simple est stéréotypé et leur répartition coïncide avec les rejets de matériel découverts dans les fossés. Le site semble avoir été détruit par un incendie comme en témoigne les remplissages calcinés de nombreuses structures et de tronçons de fossés. Le grenier à 6 poteaux a ainsi brûlé avec son stock de graines qui s'est répandu en s'effondrant dans le fossé attenant. Un échantillonnage systématique de cette couche permet une étude carpologique qui a été confiée à V. Mattered.

Les autres structures correspondent à deux silos et à deux fours qui ont livré des graines d'orge.

L'abandon du site, à La Tène D1, est marqué par un dépôt de matériel particulièrement riche à différents endroits dans le fossé de la deuxième enceinte. Des vases quasi entiers accompagnent des pierres brûlées, des fragments d'outils en fer et des ossements animaux. Ces derniers, bien que mal conservés, ont été étudiés par P. Méniel. Ces couches cendreuse ont également livré des charbons de bois qui sont en cours d'analyse par J.-M. Pernaud.

Le site de Jaux "Le Camp du Roi" présente toutes les caractéristiques de ce que nous nommons actuellement "établissement rural". Il est composé d'un enclos dans lequel sont situés les unités domestiques et les structures de stockage, complété par des enclos périphériques probablement voués aux activités agro-pastorales. Les témoins de la culture matérielle sont communs aux autres sites fouillés dans la région. Les fusaioles et les pesons bien que présents sur le site, ne prouvent pas l'existence d'une véritable production artisanale. Ces activités, dans ces établissements, sont plus liées à des besoins domestiques.

L'examen rapide de la céramique, qui n'a pas encore fait l'objet d'une étude exhaustive, place l'occupation du site à La Tène D1. Bien que les recoupements stratigraphiques nous indiquent que le site a été plusieurs fois réaménagé, nous ne pouvons pas dater plus précisément ces évolutions. La durée de fonctionnement de cet établissement n'est donc pas clairement établie.

La qualité des vestiges (macro-restes végétaux) et des structures (maisons, greniers, silos, fours, fosses, nécropole à incinérations) confère à ce site une possibilité d'étude complète qui permettra de mieux définir ce type d'établissement.

Un habitat de La Tène ancienne

Le projet de construction d'un collège sur la commune de La Croix-St-Ouen a permis d'effectuer une évaluation sur une surface de 5 hectares. A cette occasion un important habitat de La Tène ancienne a été mis en évidence sur un micro relief qui domine légèrement la plaine alluviale. Les travaux de fouille qui se sont déroulés de juin à septembre 1993, ont consisté à essayer de préciser les relations entre la zone d'habitat qui couvre près d'un hectare et un long fossé qui entoure le micro relief. Cette structure de 0,60 à 1 m de large pour 0,40 à 0,70 de profondeur, a pu être suivie sur environ 350 mètres ; il enserme une surface de près de 3 hectares. Son tracé curviligne est interrompu sur 40 m à l'ouest et son côté nord semble limiter l'extension de l'habitat. Le peu de matériel découvert dans ce fossé est attribuable à la protohistoire sans qu'il soit possible d'assurer sa contemporanéité avec l'habitat qu'il enserme.

Le décapage du secteur principal a porté sur environ 1 hectare, surface qui a été complétée par les 2 000 m² décapés sur les parcelles attenantes. La surveillance des travaux réalisée lors des terrassements du collège sur les secteurs non décapés, nous a permis de confirmer l'extension mise en évidence par les phases évaluation et fouille : celle-ci se limite essentiellement au micro relief.

Sur l'hectare étudié, un peu moins de 300 structures ont été mises au jour. 70 d'entre elles sont assimilables à des fosses, le reste correspond à des trous de poteau. Exceptée une dizaine de fosses qui ont été attribuées à du Néolithique final, l'essentiel des structures est datée de La Tène ancienne.

L'intérêt du site réside dans la mise en évidence de 24 greniers qui semblent s'organiser chronologiquement et spatialement. En effet, ces bâtiments aisément identifiables se positionnent sur un axe nord-sud et leur regroupement par ensemble semble correspondre à des phases de reconstruction. Cette hypothèse s'appuie sur le fait qu'il paraît difficile, pour des raisons pratiques et de sécurité, d'édifier ce type de bâtiments si proche les uns des autres ; elle semble confirmée par la mise en évidence de superposition de grenier dans la partie nord du site. On peut ainsi estimer ces reconstructions de 4 à 5 phases, permettant d'établir une continuité d'occupation.

Hormis ces bâtiments agricoles, il n'a pas été possible, pour l'instant d'établir l'emplacement des maisons. Le site n'a cependant pas essentiellement servi de stockage puisque les fosses ont livré régulièrement du matériel. Ces vestiges sont même en nombre important dans une dizaine de structures. L'ensemble du matériel est dans un bon état de conservation ce qui permet d'envisager des études assez complètes tant au niveau des vestiges céramiques qu'osseux.

Un travail de prélèvement systématique a été entrepris sur les fosses et les trous de poteau des bâtiments identifiés. Leur tamisage a permis de collecter des éléments de microfaune, des graines et des charbons de bois. Ces vestiges seront étudiés respectivement par P. Méniel, V. Matterne et J.M. Pernaud.

L'étude en cours de ce site devrait nous permettre d'établir son statut, son évolution et la nature des relations qu'il a pu avoir avec les autres sites contemporains nombreux dans la vallée. La mise en évidence de 4 à 5 phases d'édification de bâtiments permet d'envisager une étude typologique de la céramique qui infirmera ou confirmera cette observation.

Les résultats et l'exposé méthodologique du protocole de prélèvements systématiques que nous avons réalisés, devraient être déterminant pour les études paléoenvironnementales et spatiales des habitats protohistoriques du Bassin parisien.

Conclusion

Ce type de programme monté grâce à la volonté de l'aménageur, du Service Régional de l'Archéologie, de l'AFAN et du CRAVO permet à partir de projets disparates de lancer les bases de l'étude diachronique d'un terroir. Notre propos était ici de présenter succinctement les découvertes concernant La Tène, période fortement documentée quel que soit le contexte topographique ou environnemental.

Les travaux menés sont étroitement liées aux études de paléoenvironnement que ces différents types de contextes favorisent. Cette démarche et ces résultats sont complémentaires de ceux obtenus sur le programme des sablières de la moyenne vallée de l'Oise et serviront de cadre aux futurs travaux de la liaison fluviale Seine-Nord et de la déviation de Compiègne.

Bibliographie à paraître :

MALRAIN F., MENIEL P. et TALON M

"L'établissement rural de Jaux "Le Camp du Roi" (Oise)" *In Actes de la journée d'étude sur les fermes indigènes sous la direction d'O. Buschenschutz, juin 1993, Dossiers de Protohistoire, N°4, 1994, 10 p., 20 fig.*

PINARD E., RAPIN R. et TALON M.

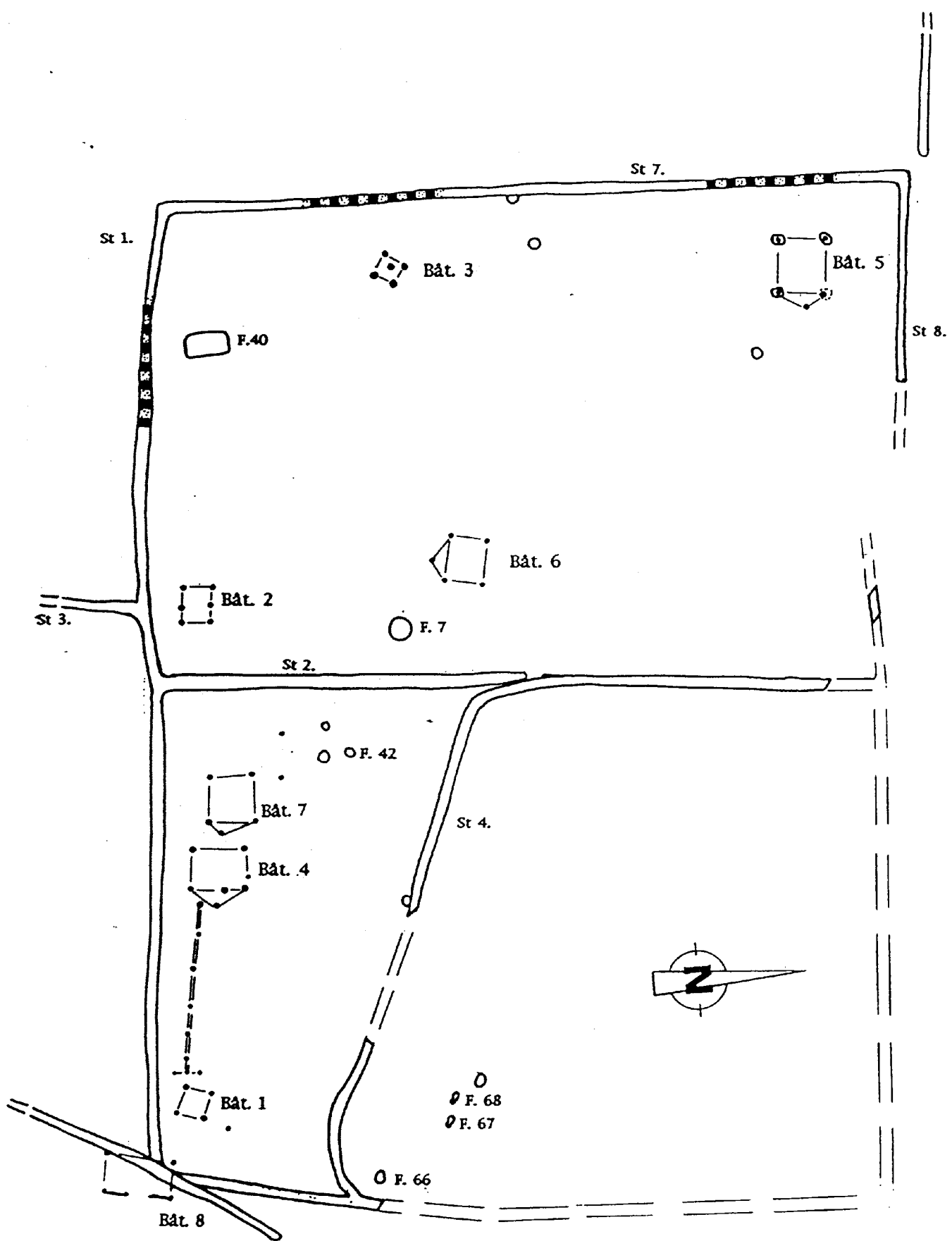
"Un guerrier celtique exhumé près de Compiègne (Oise)" *In Actes du Colloque d'Hauviné sous la direction de J.J. Charpy, à paraître 1994, 6 p., 4 fig.*

Illustrations :

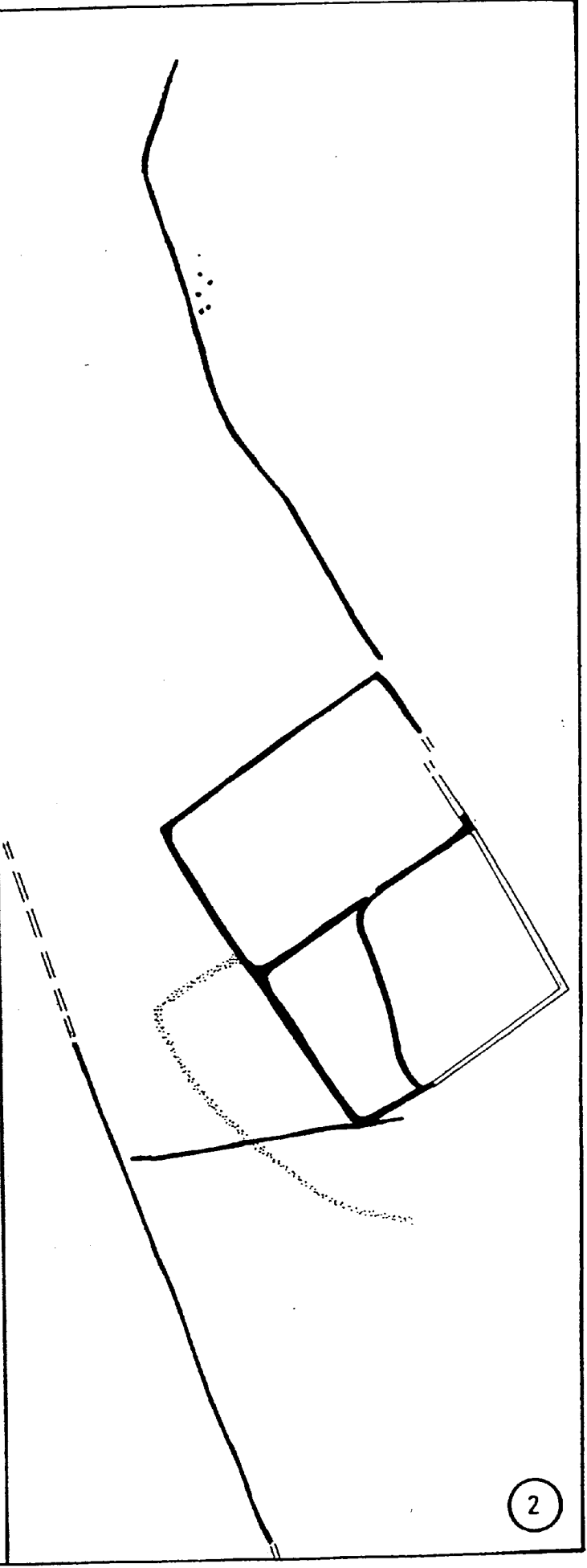
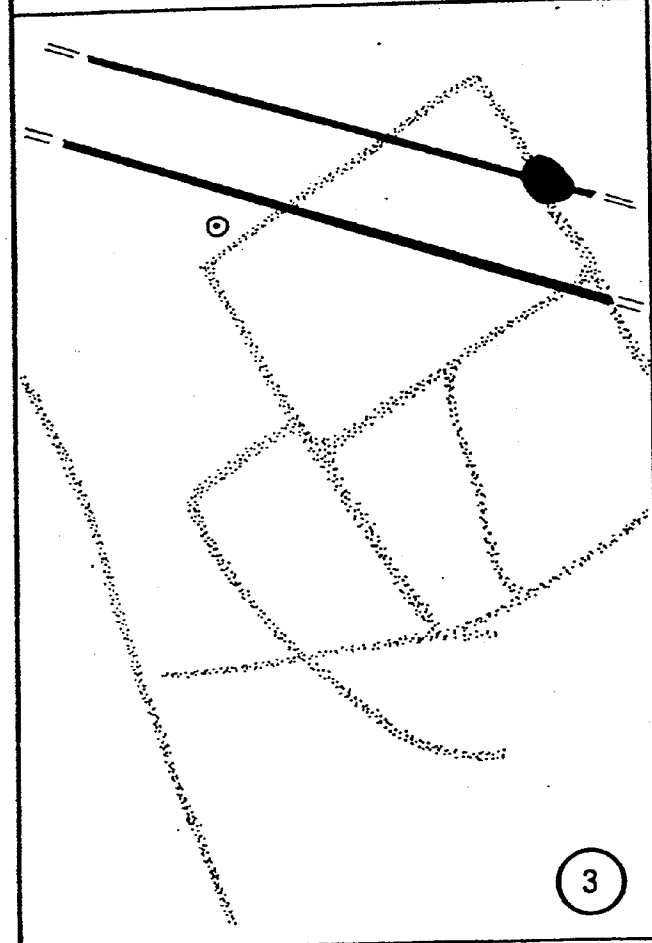
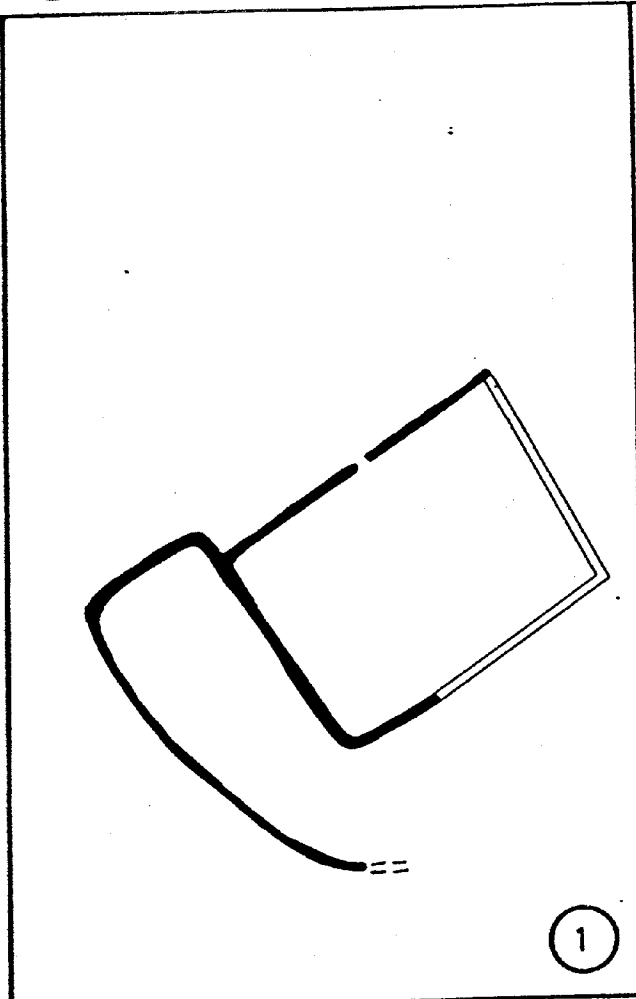
Fig.1 : plan de l'établissement rural de La Tène finale du Camp du Roi à Jaux (60)

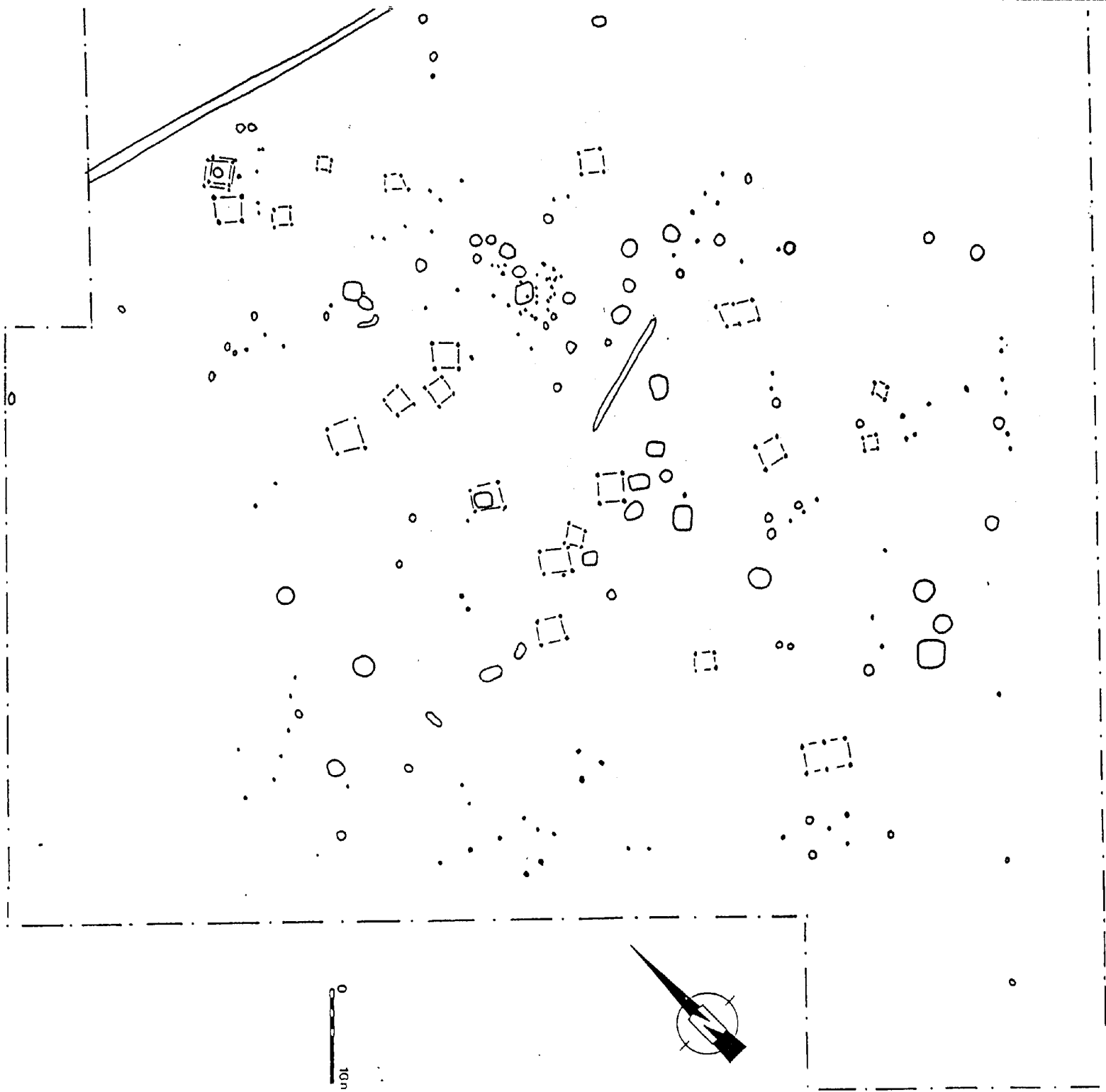
Fig. 2 : évolution de l'établissement rural de La Tène finale du Camp du Roi à Jaux (60)

Fig. 3 : plan du site La Tène ancienne du Collège à La Croix-St-Ouen (60)



Concentration de matériel dans le fossé 0 20m





Le site archéologique du "Faubourg-St-Georges" à ROYE (Somme), a été découvert ou plutôt pressenti en automne 1989, lorsque les premiers terrassements ont débuté sur le tracé de la future déviation de la R.N 17 à l'endroit où celle-ci franchit la rivière "AVRE". Le site est implanté sur un plateau calcaire qui domine la rivière avec laquelle il forme un large méandre.

Il s'agit d'un silo de l'Age du Fer creusé dans la craie, sa forme difficile à déterminer semble avoir été cônica avec un fond en cuvette. Le diamètre d'ouverture devait être inférieur à 1,50 m pour une profondeur de 2,00 m environ.

Son remplissage de nature détritique se décompose en trois phases:

1 - Tout d'abord, un premier comblement concrétisé par une couche très foncée (a) contenant des rejets domestiques, certains tessons posés à même le calcaire sur le fond attestent une utilisation comme dépotoir dès qu'il n'a plus servi de silo.

- A cette première couche succède un éboulement (b) qui la recouvre en couronne et que l'on peut interpréter comme les traces d'un abandon temporaire ou une dégradation accidentelle.

2 - Les couches suivantes (c,d) montrent un remplissage graduel avec plusieurs vidanges de foyer, très cendreuse. Elles sont aussi les plus riches en matériel et constituent la partie la plus importante du contenu du dépotoir.

3 - Cet ensemble est ensuite recouvert d'une épaisse couche de limon marron clair (e) sur laquelle s'étend 5 à 10 cm d'argile rubéfiée (f).

- le remplissage reprend ensuite dans une couche brune (g) contenant encore de la céramique. Cette couche est malheureusement en partie détruite, et il n'en reste que peu de chose.

Bien que détruite à près de 75%, cette structure contenait un matériel très dense, dans un état de conservation remarquable, composé principalement de céramiques, d'ossements d'animaux, et d'un objet métallique, quelques silex taillés et plusieurs fragments de grès brûlés. Quelques fragments de torchis ont également été recueillis.

Ossements.

Ils sont très nombreux par rapport au volume fouillé et dans un état de conservation maximal. Leur nature indique un rejet alimentaire, et des traces évidentes de découpe sont visibles sur certains fragments.

Les espèces rencontrées sont d'un type très courant, habituellement consommées aux différentes périodes de La Tène, à savoir: boeuf, chèvre, mouton, porc ou sanglier. Sont présents également, deux foetus de mouton regroupés dans le fond du silo (avortement gémellaire).

- Forme 1. Aspect: non lissé, dégraissant épais, couleur marron.
Forme 2. Aspect: parfaitement lissé, dégraissant fin, couleur roux.
Forme 3. Aspect: non lissé, dégraissant moyen, couleur beige.
Forme 4. Aspect: col lissé, panse non lissée, dégraissant moyen, couleur beige.
Forme 5. Aspect: parfaitement lissé, dégraissant fin, couleur noire.
Forme 6. Aspect: lissé, dégraissant fin, couleur jaune orange.
Forme 7. " " " "
Forme 8. Aspect: non lissé, dégraissant moyen, couleur beige.
Forme 9. Aspect: non lissé, dégraissant: semi-fin, couleur: gris beige.
Forme 10. Aspect: lissé, dégraissant semi-fin, couleur gris beige.
Forme 11. Aspect: non lissé, dégraissant épais, couleur gris beige.
Forme 12. Aspect: non lissé, décor au peigne, gros dégraissant, couleur brun foncé.
13 à 17 fragments
Balle de fronde (fig 16). Pâte fine, couleur orange.

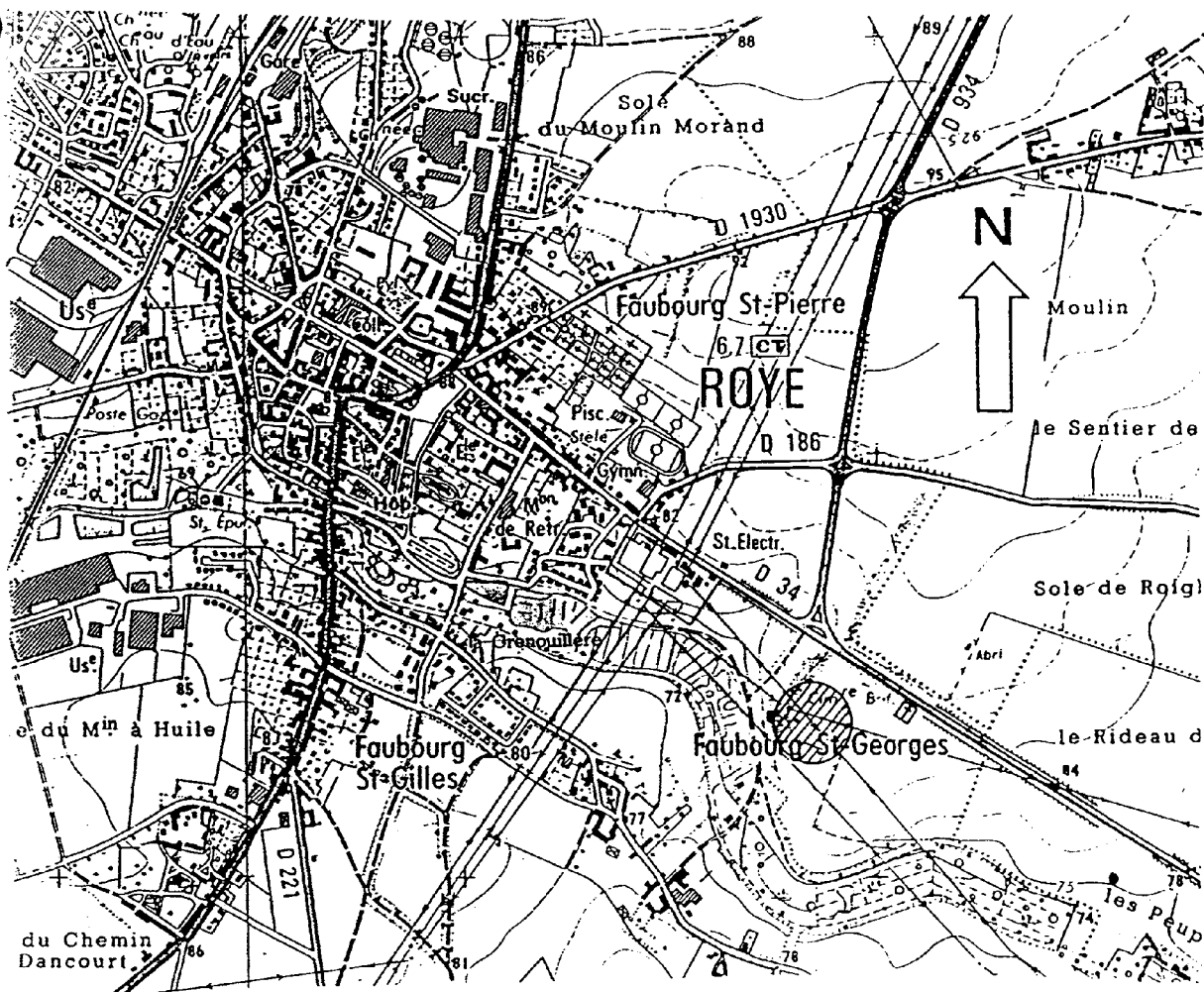
L'unique objet métallique de cet ensemble est un ciseau en bronze martelé (fig. 19) de 35 mm de long et d'une section carrée maximale de 2,5 mm. Une de ses extrémités est affinée et pointue, l'autre est aplatie en biseau et constitue la partie active de l'outil.

La comparaison et la datation du site reposent donc sur l'étude d'une dizaine de formes de céramiques, dont la typologie s'accorde parfaitement avec les ensembles de La Tène moyenne connus en Picardie (Fischtl 1989). Parmi les plus représentatifs, les sites de, Breuil le Sec, Mory-Montcruz, Epiais-Rhus, Gournay, La Courte (Belgique), Hunsrück-Eifel I (Allemagne)

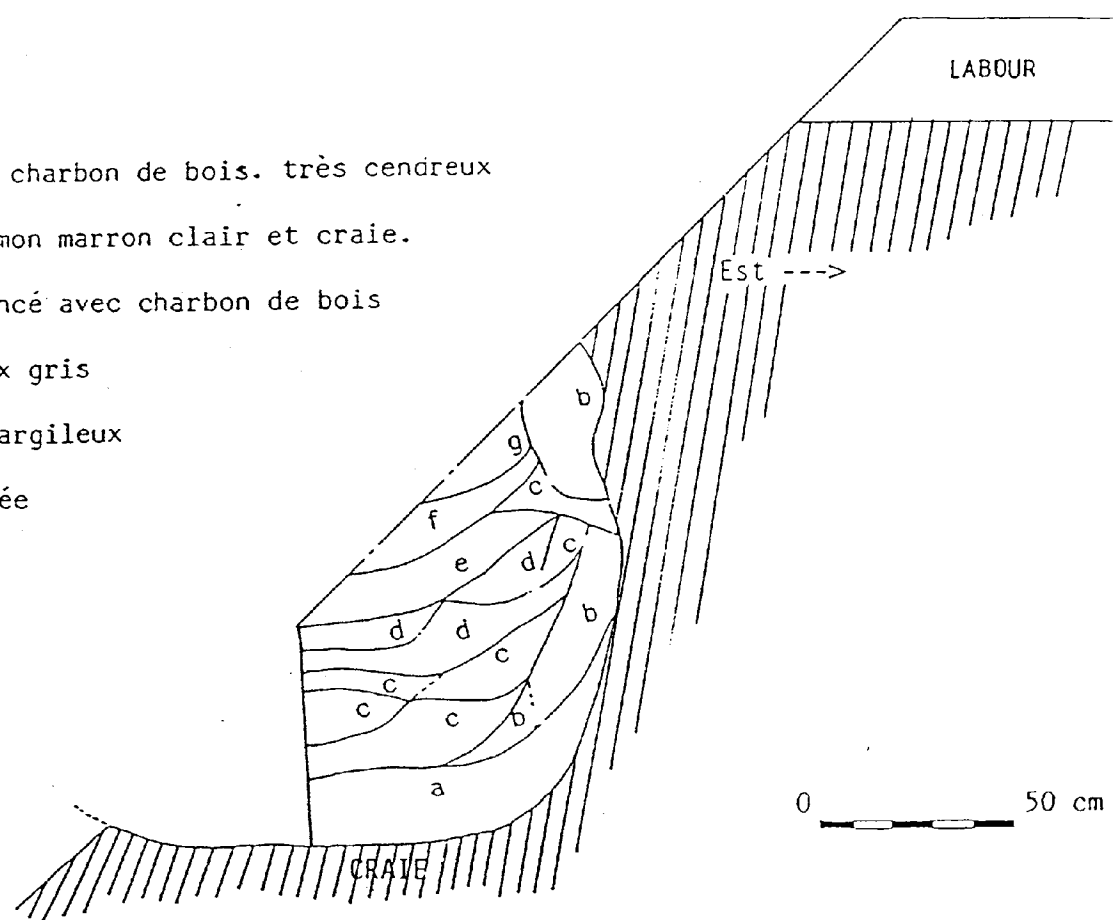
D'autres ensembles comportent également des analogies comme, Tartigny, Allonville et Verberie, dont la fouille a livré deux exemplaires de balles de fronde du même type que celui du Faubourg-St-Georges. Nous pouvons comparer notre ensemble aux étapes I et II de Fischtl.

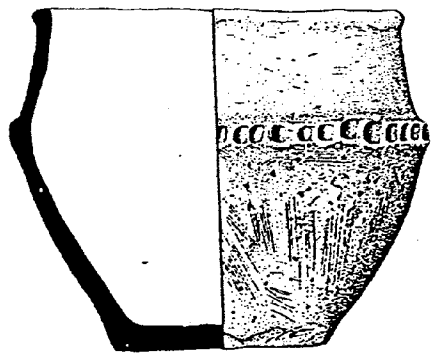
La valeur de ce site ne repose pas sur la quantité du matériel, ni sur l'attrait architectural de ses structures, mais sur la qualité des documents mis au jour, du point de vue typologique, notamment en ce qui concerne La Tène moyenne pour laquelle il présente un ensemble clos livrant plus d'une dizaine de formes qui s'inscrivent très facilement dans le complexe régional Gallo-Belge, à la frontière des peuples Bellovaques et Ambiens. Il constitue un élément important dans l'étude de cette période pour laquelle son emplacement géographique est très intéressant dans la mesure où il se situe dans la plaine du Santerre où aucun site de référence n'était connu. Les sites de comparaison les plus proches étant Gournay, Tartigny, Amiens...

Tout porte à croire qu'il s'agisse d'un habitat du type "ferme indigène", ou d'une zone plus complexe comportant plusieurs cellules d'habitat, la présence d'un ciseau en bronze indiquant une activité artisanale.

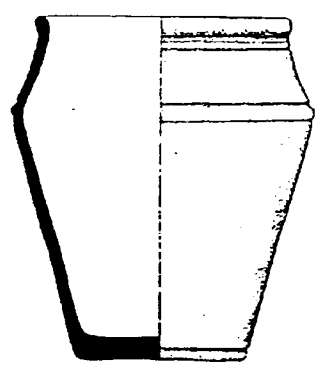


- a: limon noir et charbon de bois. très cendreux
- b: éboulement limon marron clair et craie.
- c: limon brun foncé avec charbon de bois
- d: limon cendreux gris
- e: limon marron argileux
- f: argile rubéfiée
- g: limon brun

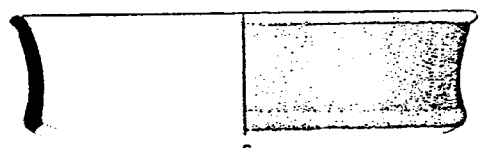
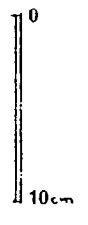




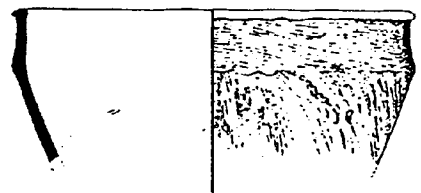
1



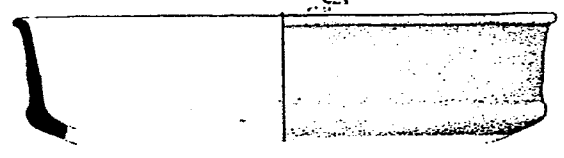
2



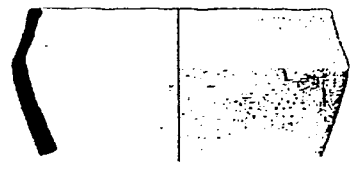
6



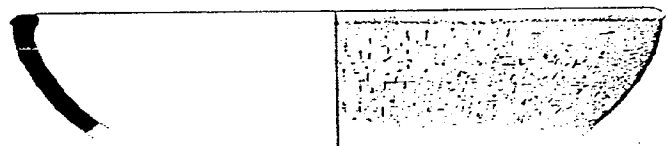
3



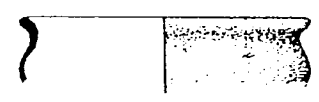
7



4



8



5



12



11



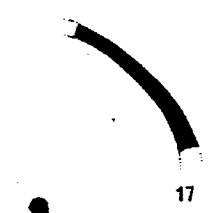
10



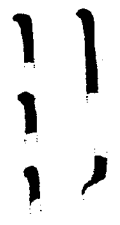
9



13



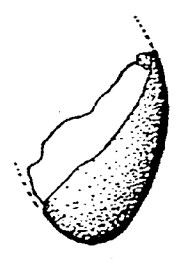
17



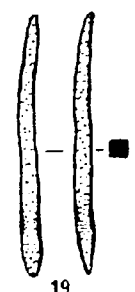
14



16



18



19

Des nécropoles de La Tène finale à Acy-Romance (Ardennes): fouilles 1992-1993.

La poursuite de la fouille programmée de l'ensemble protohistorique d'Acy-Romance par B. Lambot et son équipe a permis l'étude en 1992 et 1993 d'une troisième nécropole en périphérie de l'habitat ouvert de La Tène finale "La Warde".

Pour mémoire nous rappelons brièvement les caractéristiques des deux nécropoles fouillées en 1988 et 1989 (à paraître).

A l'est de l'habitat, "La Croizette": vingt tombes à incinération sont entourées d'un enclos rectangulaire (79,70m/21,03m) à entrée orientale. Une seule tombe est isolée à l'extérieur. Un édifice carré sur douze poteaux (9m de côté) et ses trois fosses centrales constitueraient un ensemble culturel funéraire.

Au nord-ouest de l'habitat, "La Noue Mauroy I": neuf tombes à incinération ont été placées dans un enclos trapézoïdal (26,70m/16,8m/14m) à entrée orientale, autour d'un bâtiment rectangulaire cette fois, comportant une petite structure interne.

Au nord-ouest de la précédente, c'est un ensemble de quatre enclos s'étendant du nord au sud et couvrant une aire de 5600m² qui constitue "La noue Mauroy II".

Quatre-vingt-quatre incinérations et deux inhumations (celles d'un adulte et d'un enfant, malheureusement dépourvues de mobilier) y ont été découvertes.

Cinq tombes sont entourées de bâtiments carrés à quatre, huit ou seize poteaux, le plus important mesure 10m de côté.

En ce qui concerne la composition des mobiliers d'accompagnement (les concepts "d'offrande" et de "mobilier personnel" nous semblent difficilement applicables de façon péremptoire), sa diversité constitue un outil non négligeable pour l'étude chronologique et sociologique: cinq tombes contiennent des éléments d'armement (épées pliées ou non, fers de lance, umbos de bouclier), quelquefois associés à des outils; 45% des incinérations comportent cinq vases ou plus (dix-sept). 55% contiennent une ou plusieurs fibules. D'autres éléments de parure, de nombreux couteaux et haches, des seaux à cerclages de fer ou de bronze viennent souvent compléter le mobilier céramique.

En l'absence de "stratigraphie horizontale" évidente -l'enchaînement visible des travaux de creusement des fossés d'enclos s'est-il déroulé sur quelques mois ou décennies?- c'est la typologie des mobiliers qui permet d'envisager la chronologie relative. D'après les premiers résultats, l'origine de l'ensemble funéraire est constitué par l'enclos central et deux riches tombes à édifice. Quelques incinérations pauvres au sud, puis de nombreuses tombes au nord de cet enclos constituent une seconde phase de développement. Le vaste enclos sud, puis un deuxième secteur s'étendant au nord du noyau initial marque une nouvelle phase d'extension de l'espace funéraire. Cette année, la poursuite des recherches au nord de l'ensemble, où un dernier enclos est déjà connu par photographie aérienne, devrait permettre de découvrir les ultimes phases d'occupation.

En partie contemporaines de celles de "La Croizette" et de "La Noue Mauroy I", ces quatre-vingt-quatre tombes s'échelonnent sans rupture sensible de la fin de La Tène C2 à la période augustéenne, et devraient être un apport très utile sous tous les aspects habituels, avec le bénéfice supplémentaire d'une fouille exhaustive et de la connaissance de l'habitat voisin.

Muriel Friboulet

CRAVO

12, rue des cordeliers 60200 Compiègne

Un cimetière à incinérations à Poulgigou à La-Forêt-Fouesnant (seconde moitié du VI^{ème}-fin du V^{ème} siècle avant J. C.) (Finistère)

Située sur le littoral sud finistérien, la nécropole de Poulgigou est installée sur un éperon en bordure d'une anse; elle est orientée face à l'ouest en limite d'une rupture de pente.

Un grand enclos quadrangulaire d'environ 30 mètres de côté nord-sud et 27 mètres d'est en ouest marque au sol les limites de l'espace funéraire au centre duquel sont regroupées les sépultures. Un seul état de l'enclos a pu être identifié, l'étude partielle des structures fossoyées périphériques ne nous a malheureusement pas permis d'en retracer l'historique. Les dimensions des fossés formant cet enclos sont similaires à celles des structures de parcellaire. Il n'est pas exclu d'imaginer dans ces conditions l'installation, en renfort, d'une haie ou d'une petite palissade le bordant sur le côté interne des fossés fonctionnant de manière ouverte.

L'hypothèse d'enclos successifs qui se seraient décalés au cours de l'évolution du site est possible. Toutefois, la majorité des fossés périphériques appartiennent à un réseau organisé qui atteste de la relation et du conditionnement du paysage environnemental par la nécropole.

Le cimetière en lui-même se présente sous la forme d'un petit tertre d'environ 9 mètres de diamètre dans lequel est aménagée une trentaine de tombes. Conservé sur une quarantaine de centimètres, sa hauteur est toutefois estimée être supérieure à 1,10 mètre en ce qui concerne la phase terminale de fréquentation de la nécropole. Malgré l'absence de stratigraphie dans le monticule funéraire, divers éléments nous amènent à considérer que les limites du tertre ont été très rapidement établies. La présence de particules d'argile cuite et de charbons de bois tend à signifier que la terre provient d'un vieux sol raclé. L'apport de terre supplémentaire correspondant à des rehaussements du tumulus primitif est fortement supposé, entre autres par l'utilisation continue du centre de la structure jusqu'à son abandon.

Une structure de combustion a été découverte au centre des urnes cinéraires, englobée dans la masse générale du tertre. "Four de type polynésien" de 2 m x 1,20 m, antérieur à l'établissement de la nécropole, il peut correspondre à un habitat préexistant ou encore à un rituel organisé (banquet) relatif à l'installation de la première sépulture. Sa position centrale et la disposition des récipients jugés les plus anciens, par rapport à celui-ci, pourraient prétendre à cette dernière hypothèse. Une datation par C 14 a été prévue pour plus amples informations.

Vingt et une incinérations ont été localisées. Toutes celles qui présentaient encore un remplissage osseux ont été prélevées et ensuite fouillées en suivant les recommandations d'une anthropologue. Si les données sur l'enclos et son évolution restent succinctes, en revanche celles sur la configuration des tombes et à une plus large mesure sur les rituels et pratiques qui entourent le phénomène funéraire le sont moins.

Excepté une sépulture sans vase, les ossements calcinés sont recueillis dans un simple récipient faisant office d'ossuaire, seul dépôt sépulcral. La rare présence dans certaines tombes de deux récipients, dont l'agencement est parfois singulier, ne correspond nullement à des dépôts d'offrandes. Aucun élément ne nous permet de supposer leur existence au sein même des tombes. Les quelques objets trouvés dans les urnes (une perle en verre bleue, et un bracelet en bronze) ont été ramassés lors du prélèvement des ossements sur le bûcher de crémation. La découverte de grands vases écrasés dans un des fossés de l'enclos, même si elle ne nous précise pas s'il s'agit d'un culte post-mortem ou d'un dépôt en relation avec l'installation d'une tombe dans le tertre, paraît clairement distinguer un espace réservé aux morts et un autre aux offrandes d'accompagnement.

L'étude anthropologique, malgré la médiocrité de l'état de conservation des vestiges osseux, a pu définir qu'il s'agit de sépultures individuelles, d'adultes a priori, ne renfermant aucune trace d'offrandes animales. Une sépulture de jeune enfant (18 mois \pm 6 mois) a été identifiée, révélant un rapport évident entre le caractère miniature de l'ossuaire utilisé et la qualité du défunt (urne n° 1).

La restitution de l'environnement proche des ossuaires a été rendue possible par l'observation des bouleversements subis par les vases funéraires (inclinaison, écrasement...). Les récipients fermés vraisemblablement par un couvercle organique, ou tel un cas particulier par un vase retourné (urne n° 9), ont été déposés seuls au fond de fosses creusées proportionnellement aux dimensions de l'ossuaire. Celles-ci devaient être closes par un couvercle de bois, lui-même recouvert de la terre du tertre, définissant ainsi de véritables "chambres" pour chaque sépulture.

Il paraît important de rappeler l'évidence de ne pas privilégier, comme ça l'est bien souvent lors de la fouille anthropologique des urnes, le contenu au détriment du contenant. C'est en effet ce dernier qui en l'absence de témoins perceptibles de la structure de l'espace funéraire (en l'occurrence une simple fosse) est le seul à pouvoir la révéler.

Le cimetière de Poulgigou à La-Forêt-Fouesnant s'intègre parfaitement aux nécropoles contemporaines connues en Bretagne. La découverte d'un fragment vraisemblable d'une stèle ornée en granite la rapproche d'autant plus du site de Melgven (Finistère) voisin de seulement une dizaine de kilomètres, ou encore de Roz-an-Tremen à Plomeur (Finistère), et réaffirme ici un rapport de plus en plus évident entre la sculpture sur pierre (hormis le cas de la statuaire) et le contexte funéraire.

Notons enfin que l'ensemble de ces sites évolue dans une fourchette chronologique commune. Leur disparition qui semble se manifester vers la fin du Vème siècle avant J. C., paraît correspondre à un phénomène de basculement dans les croyances et les pratiques funéraires de la société armoricaine. Aucun bouleversement ne transparaît cependant dans les contextes d'habitats.

Elven LE GOFF *

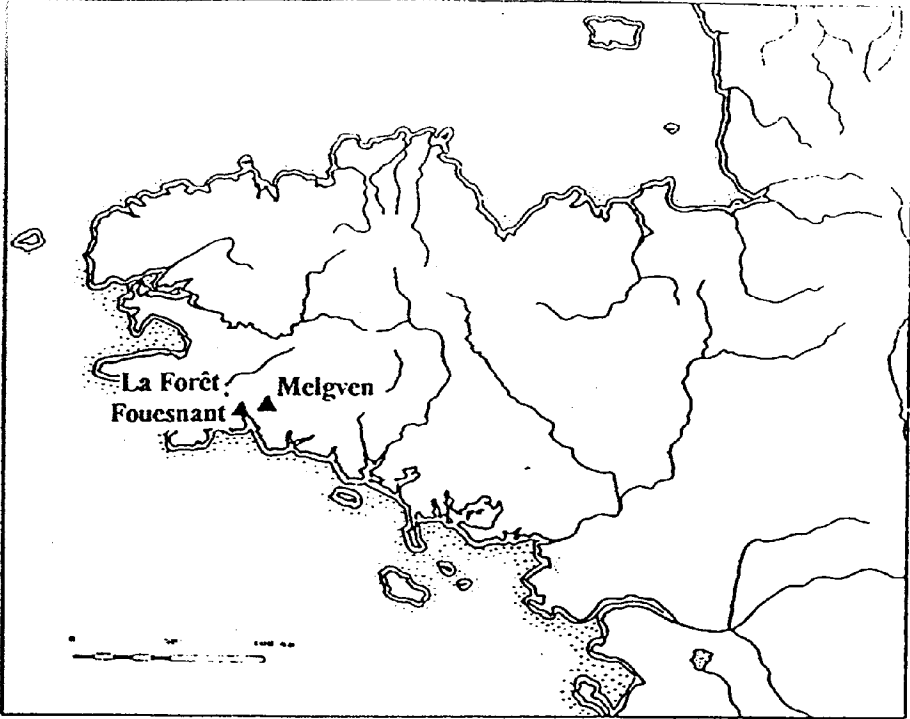


Fig. 1 : Carte de localisation

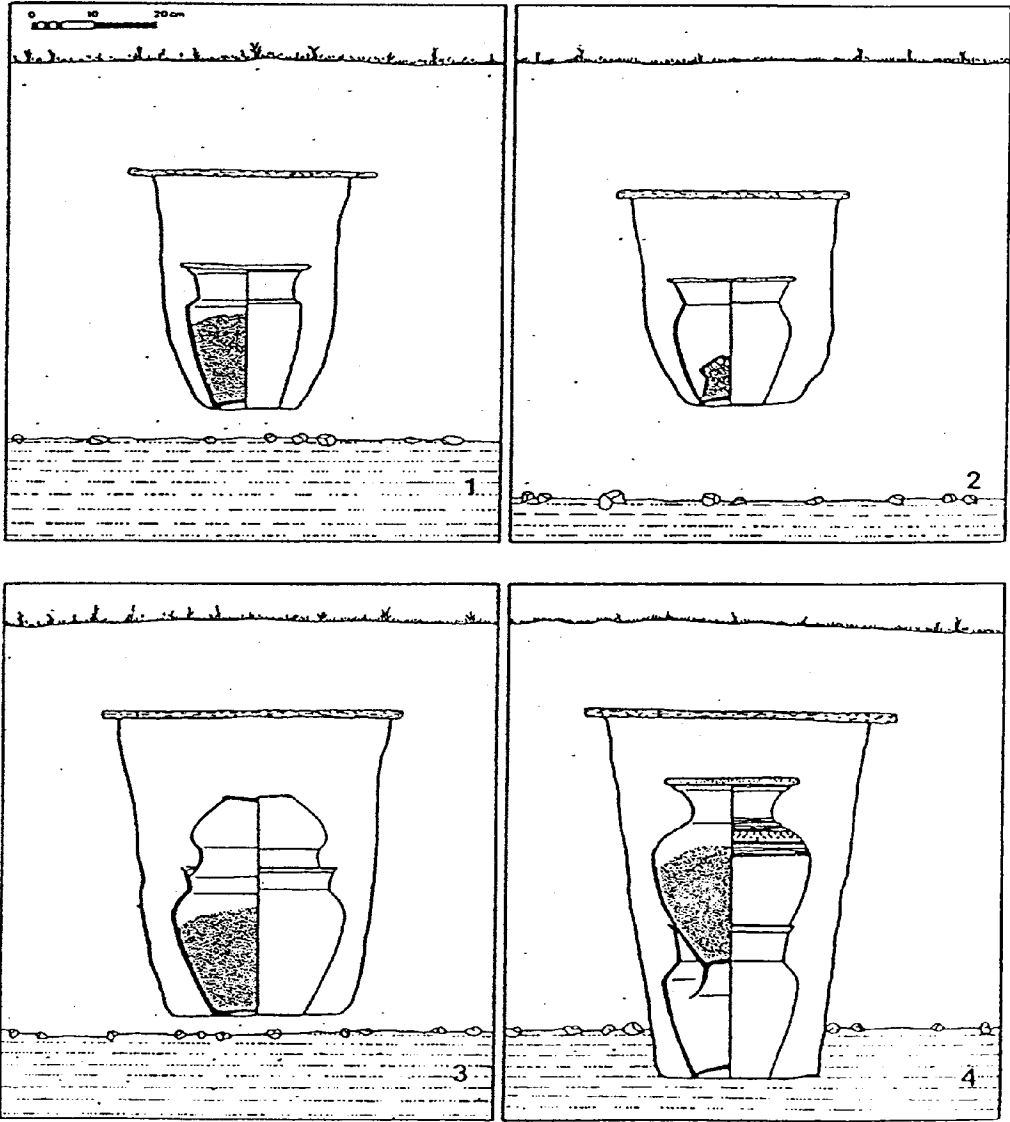


Fig. 2 : Dispositif des tombes à urne simple (1) et des tombes à vases multiples : (2) urne n°1, (3) urne n°9, (4) urne n°12

La nécropole à incinérations de MELGVEN "Kerviguérou" (Finistère)

La fouille programmée du cimetière de Kerviguérou en MELGVEN (Finistère) fait suite à la découverte fortuite en juillet 1991 d'une très belle stèle décorée de l'Age du Fer ; étant donné la qualité de l'objet et la forte présomption d'être en présence d'une stèle en place, des sondages furent réalisés en novembre 1991 afin de préciser son contexte archéologique. Cette campagne fut très positive puisque des sépultures à incinérations du 5ème s. avant J.-C. furent mises en évidence.

La fouille programmée de 1992 permit la mise au jour de l'ensemble des sépultures (11) et de découvrir les traces d'un habitat protohistorique proche, peut-être contemporain.

La fouille de 1993 a porté uniquement sur le cimetière dont l'organisation a pu être déterminée : deux groupes d'urnes à incinération étaient disposées au sein de deux tumulus de faible hauteur érigés dans le périmètre de deux enclos quadrangulaires. En revanche, aucune trace évidente du lieu où était implantée la stèle n'a été détectée.

L'enclos A, le plus ancien, utilisé depuis le début du 5ème siècle avant J.-C., formait un carré d'une dizaine de mètres de côté, avec une entrée assez étroite surmontée d'un porche. Huit sépultures à incinérations étaient regroupées en son centre. Certaines, profondément enfoncées dans le substrat géologique, étaient bien conservées ; les autres, placées plus superficiellement dans le tertre tumulaire, étaient écrêtées par les labours. Il est vraisemblable que d'autres sépultures plus récentes aient complètement disparu au fur et à mesure de l'érosion du tumulus. Une seule urne, qui n'était pas écrêtée il est vrai, a fourni les fragments incinérés de deux bracelets en bronze décorés, posés au sommet du remplissage osseux.

L'enclos B, de forme rectangulaire (environ 15 m X 17 m), s'articulant sur le premier enclos, était doté d'une entrée vers le nord surmontée d'un porche et d'un passage ménagé avec l'enclos A.

Il ne restait que les ultimes vestiges d'un tertre de faible hauteur où trois sépultures seulement ont été mises en évidence, ainsi que de nombreux trous de poteaux et petites fosses.

L'étude du remplissage des fossés d'enclos a mis en lumière une évolution complexe du site. L'enclos A a fonctionné seul, avec son fossé ouvert, puis l'enclos B est venu se greffer sur son côté sud. Le passage entre les deux enclos a dû être installé peu de temps plus tard. Ensuite, en revanche, on constate qu'une palissade vient occuper le fossé de l'enclos A comme pour marquer une coupure entre les deux espaces funéraires.

Ce phénomène semble être lié à la durée d'utilisation de chaque enclos : l'enclos A a livré des urnes dont la chronologie s'étale sur presque un siècle, alors que l'enclos B n'a fourni que 3 urnes dont la fourchette de datation est plus courte ; d'autre part, dans l'état actuel de nos connaissances de la céramique armoricaine de l'Age du Fer, il semble que le vase le plus récent soit une urne de l'enclos A. L'enclos A semble donc avoir été utilisé après l'"abandon" de l'enclos B.

Malgré la conservation très médiocre des ossements humains, l'étude anthropologique menée par I. VILLEMEUR a apporté des informations nouvelles sur les pratiques funéraires de cette période. Il est à peu près certain que chaque urne ne contenait les restes "choisis" que d'un seul individu, toujours un adulte ; la disposition des ossements (crâne, fémur, etc.) semblent, dans deux cas, ne pas être le fruit du hasard. Contrairement à des nécropoles plus tardives, aucun ossement d'animal n'a été retrouvé dans les urnes. L'examen des ossements a

révéle qu'ils provenaient d'un bûcher qui avait été entretenu avec soin, à une température d'au moins 600°.

C'est la première étude de ce type réalisée sur un cimetière fouillé complètement en Bretagne ; ses résultats, associés à ceux du cimetière contemporain de La Forêt Fouesnant (traité également par I. VILLEMEUR), formeront une première base de référence pour l'étude des rites funéraires de l'Age du Fer en Armorique (cf. résumé d'E. LE GOFF ci-joint).

A l'issue de cette opération, les résultats s'avèrent extrêmement positifs. En effet, non seulement un nouveau corpus d'urnes de l'Age du Fer a pu être fouillé dans de très bonnes conditions, et une très belle stèle décorée étudiée, mais le décapage du site a mis en lumière des structures funéraires qui n'avaient pas été clairement mises en évidence dans les nécropoles armoricaines contemporaines. Mentionnons cependant le cas du Boisanne à Plouer-sur-Rance (Côtes-d'Armor), où Y. MENEZ avait interprété un enclos quadrangulaire, situé à proximité de l'habitat et daté du 5ème siècle, comme un enclos funéraire renfermant vraisemblablement des inhumations.

La présence d'enclos quadrangulaires funéraires est en effet une donnée nouvelle pour l'Armorique de l'Age du Fer, confirmée non seulement par la fouille (cf. la Forêt Fouesnant), mais également par les prospections aériennes dans les départements d'Ille-et-Vilaine et du Morbihan; où ce type de structure a été découvert à proximité d'enclos interprétés comme des "fermes indigènes" par M. GAUTIER et G. LEROUX.

Leur datation semble d'autre part assez surprenante puisqu'ils apparaissent dès le début du 5ème siècle dans l'Ouest de la France, alors que leur usage ne semble se généraliser dans le reste de l'Europe Celtique qu'à partir du 4ème siècle.

Anne VILLARD, Conservateur au S.R.A. de Bretagne
avec la collaboration de J.P. BARDEL (SRA Bretagne), I. VILLEMEUR, E. LE GOFF et F. LABAUNE

LES ATELIERS DE BOUILLEURS DE SEL D'ILUR

(Golfe du Morbihan, Bretagne)

Marie-Yvane DAIRE

Chargée de Recherche au C.N.R.S., U.P.R. 403, Rennes.

Pendant l'été 1993, les recherches engagées l'année précédente sur les vestiges de briquetages de l'île d'Ilur (commune de l'île d'Arz) se sont poursuivies à travers une double campagne : d'une part, une fouille de sauvetage a été réalisée sur l'atelier du sud de l'île, reconnu par les sondages de 1992 (Daire, 1992) ; d'autre part, des sondages et prospections "sub-aquatiques" ont été menés sur l'estran de la grande plage localisée à l'ouest de l'île.

La fouille de sauvetage de l'atelier du sud de l'île, datable du Ier siècle av. J.-C., a permis de mettre au jour l'ensemble de la partie conservée de cet atelier artisanal (fig. 1). Ainsi, lors de cette campagne, il a été possible d'étudier l'ensemble de l'architecture et du plan de la partie conservée du bâtiment qui se trouve en bord de falaise. Le mur nord de l'atelier a été dégagé sur toute sa longueur encore existante, soit plus de 6 mètres. Le parement interne du mur nord est conservé sur deux à trois assises au maximum il est composé de pierres de dimensions hétérogènes, la plus grande étant une dalle de près de 0,80 m de long. Vers le milieu de ce mur, sous la pression des terres retenues, les pierres du parement ont subi un glissement vers l'intérieur du bâtiment, sur une longueur de plus de 1 m, entraînant un décrochement d'une vingtaine de centimètres par rapport à l'axe du muret.

D'après la masse de pierres éboulées, on peut estimer que sa hauteur était au moins deux fois plus importante à l'origine qu'à l'heure actuelle et pouvait atteindre 0,50 à 0,80 m. Alors que les murs ouest et nord forment un angle droit interne, le mur nord s'incurve très nettement dans son extrémité est ; cette forme courbe n'est pas le fruit d'un effondrement ou d'une poussée du terrain en arrière du mur mais se trouve bien confirmée par la position des quelques assises conservées et notamment l'assise inférieure.

La fouille en arrière des murs nord et ouest a montré quelques empièvements de consolidation et a également confirmé l'absence de parement extérieur. Cette disposition fait davantage penser à des murets de terrasse, destinés à retenir la terre vers l'extérieur du bâtiment, qu'à de véritables murs.

A l'intérieur de cet atelier, la structure remarquable est un grand four excavé à entrée latérale ; les parois rubéfiées, tapissées d'argile, présentent encore les traces d'arrachement des voûtains ; le remplissage de cette structure était très riche en éléments de briquetages : augets, briques, boudins, boulettes de calages diverses et tortillons d'argile.

Outre le four, la fouille a permis de reconnaître, à l'intérieur du bâtiment, une grande aire rubéfiée grossièrement piriforme, de plus de 1 m au plus large sur 2 m de longueur maximale ; elle est constituée d'un placage d'argile très dure, brûlée, rougie et blanchie par endroits et communique avec le four par un passage en pente qui est délimité vers le nord par une grande dalle de granite plantée de chant. Cette aire rubéfiée correspond à la zone de préparation des braises qui étaient ensuite poussées dans le four à sel.

Le plan de l'atelier présente une partition interne, matérialisée par un petit muret de même orientation que le mur est du bâtiment et à 1,70/1,80 m de celui-ci. Il forme le nez d'une marche de 0,25 à 0,30 m de haut qui sépare le centre de l'atelier de l'aire située au nord du four.

Sous le niveau de pierres d'éboulis des murets, la couche archéologique correspondant au fonctionnement et à l'abandon de l'atelier, très perturbée par des terriers contenait un abondant mobilier, essentiellement céramique (dont plusieurs fragments d'amphores Dressel I) et métallique (fer et bronze). Les céramiques sont plus nombreuses que sur la plupart des autres ateliers de ce type et il faut souligner la présence de plusieurs très grands récipients, d'un type très rare parmi les poteries armoricaines de cette période (Daire, 1992 a).

Cette fouille a permis d'étudier à temps des vestiges menacés de destruction imminente, à cause de leur situation précaire en coupe d'une falaise continuellement agressée par l'érosion naturelle et de mettre au jour un nouvel atelier de bouilleur de sel présentant une architecture spécifique, et une organisation interne de l'espace de travail. D'après les données obtenues, correspondant à environ la moitié du bâtiment (le reste ayant été détruit par l'érosion de la falaise), on peut restituer le plan d'ensemble par symétrie à partir de l'axe de l'entrée du four, ce qui révèle un vaste bâtiment à "pseudo-abside", d'une superficie totale voisine de 40 m², le four à entrée latérale ayant pu atteindre les 2,8 à 3 m de long.

Ce site offre de nouvelles perspectives quant au problème du stockage de la saumure destinée à confectionner les pains de sel, voire le conditionnement du produit obtenu. Une réponse à ce problème était fournie, depuis plusieurs années, par la reconnaissance et l'étude de cuves ou bassins étanches, retrouvés dans les ateliers des Ebihens, de l'île d'Yoc'h, de Landrellec... Dans cet atelier, aucune structure de stockage de ce type n'a été reconnue ; en revanche, il a livré des fragments de céramiques de dimensions très importantes, ce qui laisse penser qu'il s'agit de ces fameux bassins nécessaires dans la chaîne opératoire.

Sur la grand plage de la côte ouest d'Ilur, la présence d'une vaste fosse avait été reconnue en 1992 lors de prospections sur l'estran. Les sondages "sub-aquatiques" réalisés sur cette fosse (située sous la limite des plus hautes mers actuelles) et l'étude de surface de son environnement ont révélé un nouvel atelier de bouilleur de sel, de plus de 15 mètres de long comprenant (au moins) (fig. 2) :

- deux fours de plan rectangulaire à entrée latérale, mesurant respectivement 2,20 m X 1,20 m et 3,90 m X 1,80 m, aux parois d'argile rubéfiée,
- deux bassins de stockage étanches, tapissés d'argile crue, de plan sub-circulaire et dont les diamètres respectifs moyens sont de 2,40 m et 2 m.
- des trous de poteaux et des lambeaux de sol argileux, contenant des restes d'éléments de briquetages.

Grâce à cette opération "sub-aquatique" menée simultanément sur la côte ouest d'Ilur (Daire, 1993), à 500 m environ de ce premier atelier, de nouvelles structures archéologiques ont été mises au jour (deux cuves de stockage, deux fours à entrée latérale...) et correspondent à un vaste atelier de bouilleur de sel, étendu sur une surface minimale de 120 m².

Ainsi, tout en retrouvant des principes constants et des éléments stables, au sein de ces ateliers de bouilleurs de sel de la fin du second Age du Fer, ces nouvelles recherches permettent de mettre en relief des adaptations techniques, technologiques et architecturales spécifiques aux unités de production de sel. Elles fournissent également des données complémentaires dans l'étude de la variation du niveau marin depuis la Protohistoire.

BIBLIOGRAPHIE

DAIRE M.Y., 1992 a - *Les céramiques armoricaines de la fin de l'Age du Fer*. Trav. Labo. Anthropologie, Université de Rennes I, n°39, 330 p.

DAIRE M.Y., 1992 b - Sondages archéologiques à Ilur, commune de l'île d'Arz (56). *Bulletin de l'A.M.A.R.A.I.*, n°5, p. 31-40.

DAIRE M.Y., 1993 - Les ateliers protohistoriques de bouilleurs de sel d'Ilur, commune de l'île d'Arz (Morbihan). *Bulletin de l'A.M.A.R.A.I.*, n°6 (sous presse).

MOLINES N., 1992 - Le chopper de l'île Molène et le chopper de l'île Ilur. *Bulletin de l'A.M.A.R.A.I.*, n°5, p. 19-24.

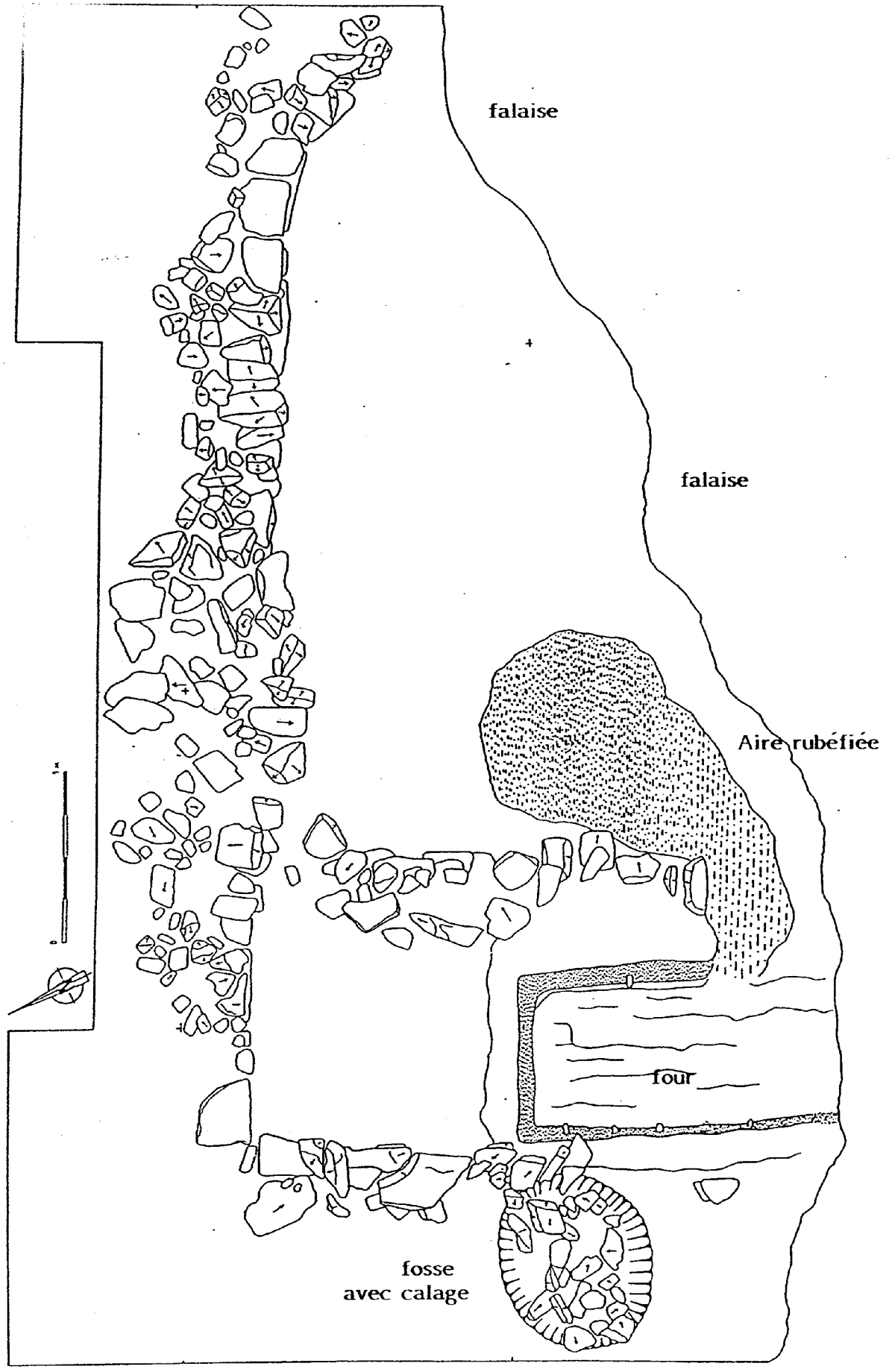


Figure 1 - Iur (56) - Plan d'ensemble de la partie conservée de l'atelier de bouilleur de sel du sud de l'île, en fin de fouille.

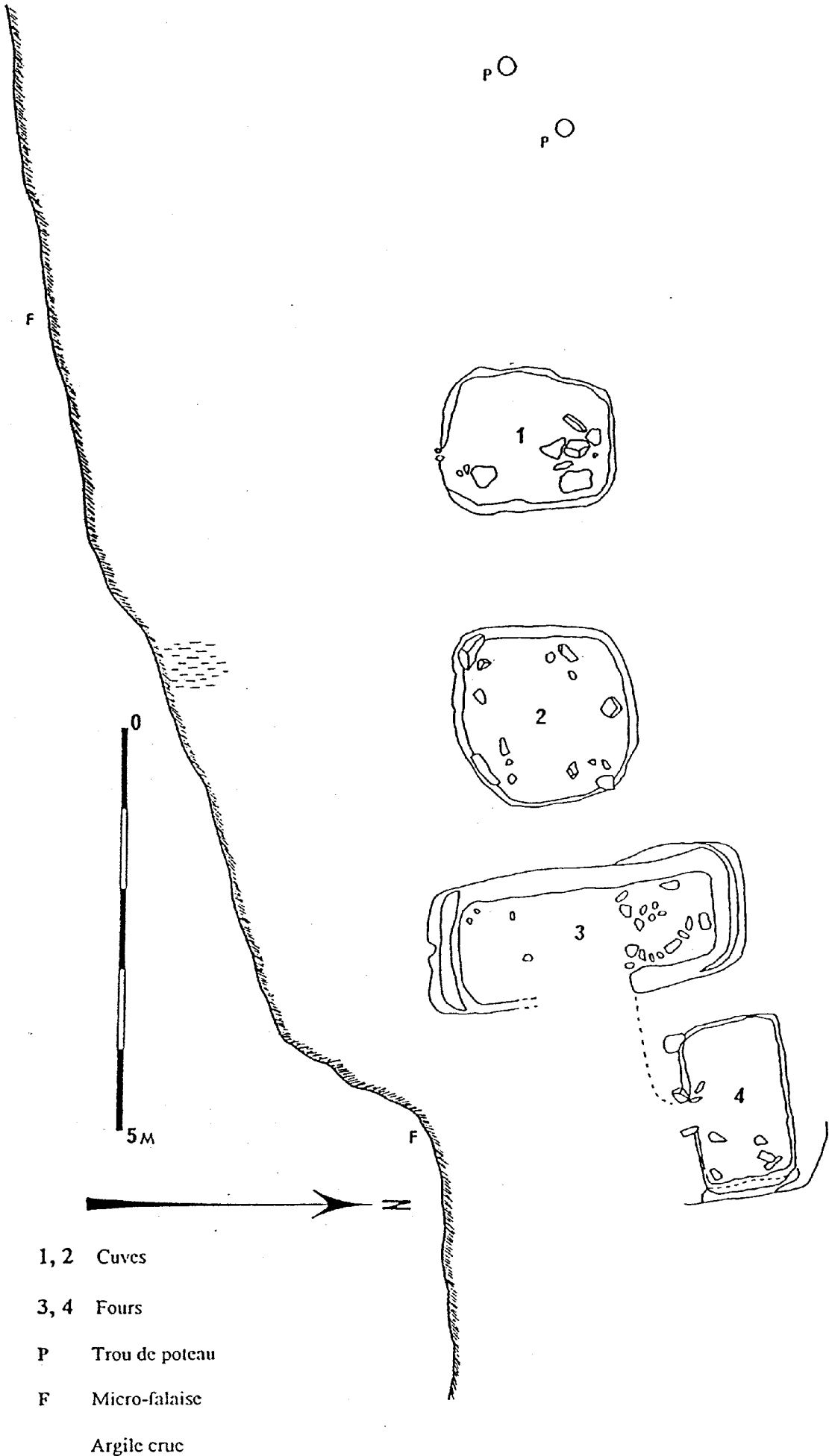


Figure 2 - Ilur (56) - Plan d'ensemble de la partie reconnue de l'atelier de bouilleur de sel de la grand plage.

Une approche des enclos fossoyés du nord de la Bretagne (synthèse des données et démarche comparative)

Tristan Arbousse-Bastide

(étudiant en D.E.A. Art et Archéologie Université de Rennes 2 Haute Bretagne)

Notre maîtrise d'Histoire de l'Art et l'Archéologie (Université de Rennes 2 Haute-Bretagne) intitulée "**Une approche des enclos du nord de la Bretagne (analyse des données et démarche comparative)**" a été réalisée sous la co-direction de J.Y. Andrieux (Docteur habilité professeur à l'Université de Rennes 2, section Histoire de l'Art) et M.Y. Daire (Chargée de Recherches à l'U.P.R. 403 du C.N.R.S. laboratoire d'Anthropologie Université de Rennes 1) durant l'année universitaire 1992/1993.

Nous y étudions l'ensemble des enclos fossoyés découverts par prospection aérienne depuis 1975 en Bretagne nord, en nous inspirant des méthodes d'approche mises au point par l'archéologie aérienne britannique, afin de jeter les bases d'une **comparaison entre les structures d'enclos observées de part et d'autre de la Manche.**

L'identification et la classification de 838 enclos fossoyés représentent 91% d'un échantillonnage total de 920 sites archéologiques découverts par prospection aérienne, sur une zone d'étude formant une bande côtière de largeur inégale (25/30 km env.) s'étendant de l'Avranchin jusqu'au Léon soit environ 8500 km²

Notre fichier est extrait de l'ensemble des chroniques de prospections publiées annuellement par les Dossiers du Ce.R.A.A. ainsi que des articles publiés par M.Y. Daire dans le Bulletin de la Société archéologique du Finistère (prospection aérienne en Léon). En ce qui concerne les découvertes de l'année 1992, nous avons eu accès aux fichiers de prospection encore inédits à l'époque. Il est à noter que nous avons travaillé uniquement à partir du plan des enclos après redressement des clichés obliques.

Dans un premier temps, l'ensemble de ces informations a été reporté sur un fichier manuel présentant chaque site de manière standard à une échelle commune du 1/2500. Ces fiches ont été ensuite transférées sous forme d'un listing informatique facilitant les opérations de tri nécessaires à une synthèse statistique et cartographique.

D'un point de vue théorique quatre ouvrages nous ont servi de manuel de travail pour l'Angleterre: (R. Palmer 1984), (R. Whimster 1989)

pour la Bretagne: (L. Langouët, M.Y. Daire 1990), (L. Langouët (Dir.) 1990)

Enfin, nous avons bénéficié des conseils directs du Professeur Cunliffe, des chercheurs de l'Air Photography Unit de la R.C.H.M.E. (Swindon U.K.) ainsi que du soutien de M.Y. Daire et L. Langouët.

Une des principales missions de notre travail était de tester puis d'affiner la classification typologique des enclos fossoyés proposée antérieurement pour le nord de la Haute Bretagne (Langouët, Daire 1990). Cette classification était basée sur une distinction entre les enclos paracurvilignes et linéaires. Seuls les enclos paracurvilignes bénéficiaient d'une classification détaillée basée d'une part sur la forme d'autre part sur un principe de construction symbolique avec augmentation progressive du nombre de fossés d'enceinte. Afin de compléter ce système qui ne permettait pas l'appréhension des enclos dont le tracé est partiellement visualisé (env. 62% de l'échantillonnage total), nous avons conçu un **arbre d'analyse morphologique original** développé en amont de l'ancienne typologie. Notre système repose sur un **principe de déconstruction symbolique des formes** permettant ainsi une appréhension hiérarchisée de l'information visualisée. Cette classification a été élaborée à la fois pour les enclos paracurvilignes et les enclos rectilignes/orthogonaux. Enfin, nous avons proposé une première classification expérimentale des formes d'entrées d'enclos que le tracé des fossés permet de visualiser, ainsi qu'un recensement des traces archéologiques annexes associées aux enclos.

Cet outil d'analyse morphologique s'est révélé très efficace pour la classification des enclos et a fourni un cadre méthodologique pour **une synthèse statistique, cartographique, et dimensionnelle de chaque famille formelle**. Nous ne pouvons pas entrer ici dans le détail de ces résultats (notre mémoire représente environ 300 pages) aussi nous limiterons-nous à quelques remarques générales.

Nous avons été frappé par le relatif équilibre des formes paracurvilignes et rectilignes/orthogonales (respectivement 44% et 46% de l'ensemble de l'échantillonnage). Les dimensions générales de ces enclos (mesurées à partir d'un échantillonnage de 343 enclos suffisamment complets) sont comprises entre moins de 500 m² (enclos de type ciculaire) à 40 000 m² (enclos de type rectangulaire). La répartition générale de ces enclos montre une densité très importante dans la région de Dinan et ST Malo (zones où ont eu lieu dès 1975 les premières expériences d'archéologie aérienne), tandis qu'un second groupe apparaît dans le Léon (région qui n'est prospectée que depuis quelques années). L'implantation de ces enclos se fait en fonction de trois caractères géographiques principaux : Certains plateaux du nord de la Haute-Bretagne, le réseau hydrographique (sites de bordure de plateaux) et en particulier les zones de sources où l'on constate la concentrations de certains groupes formels d'enclos, les côtes avec un rôle prépondérant des Abers dans le Léon.

Une approche critique des problèmes de chronologie, liée en particulier aux résultats de la prospection au sol confirme les datations générales des enclos (milieu fin de la Tène et période gallo-romaine) proposées par L.Langouët et M.Y. Daire en 1990.

Par ailleurs, un chapitre particulier est consacré à la comparaison des populations d'enclos observées de part et d'autre de la Manche. Cette démarche a donné lieu à une comparaison directe des résultats de notre étude pour le nord de la Bretagne avec celle réalisée en 1989 par R. Whimster pour les Welsh Marches (Pays de Galles). Le graphique qui en résulte montre une étonnante **similitude des profils**, d'autant que la plupart des décalages sont dûs à des problèmes méthodologiques liés à des différences dans la classification des enclos.

Pour compléter cette approche type par type des enclos du nord de la Bretagne, nous proposons des éléments d'archéologie du paysage, sous forme de **deux cartes archéologiques** à une échelle de 1/12500 ciblées sur des régions particulièrement riches en enclos : région de Trémeur, Trédias, Mégrit dans les Côtes d'Armor ; région de l'Aber Ildut en Finistère. L'étude des inter-relations géographiques unissant les enclos de la région de l'Aber Ildut nous a permis de mettre en valeur deux systèmes d'organisation spatiale, l'un basé sur les divisions naturelles du paysage, l'autre plus hiérarchisé (éventuelles traces d'arpentage).

Ce travail de maîtrise a donné lieu à un article reprenant dans le détail les méthodes d'analyses utilisées et les informations collectées pour le nord de la Haute-Bretagne (Arbousse-Bastide 1994). En ce moment j'élargis cette recherche sur les enclos du nord de la Bretagne dans le cadre d'un D.E.A. avec pour objectif une démarche comparative théorique et pratique en rapport à l'ethnologie de l'Afrique Sub-Saharienne.

Langouët L., Daire M.Y., 1990- Les enclos protohistoriques et gallo-romains du nord de la Haute-Bretagne, *Les Dossiers du Ce.R.A.A.*, M, p. 79-118.

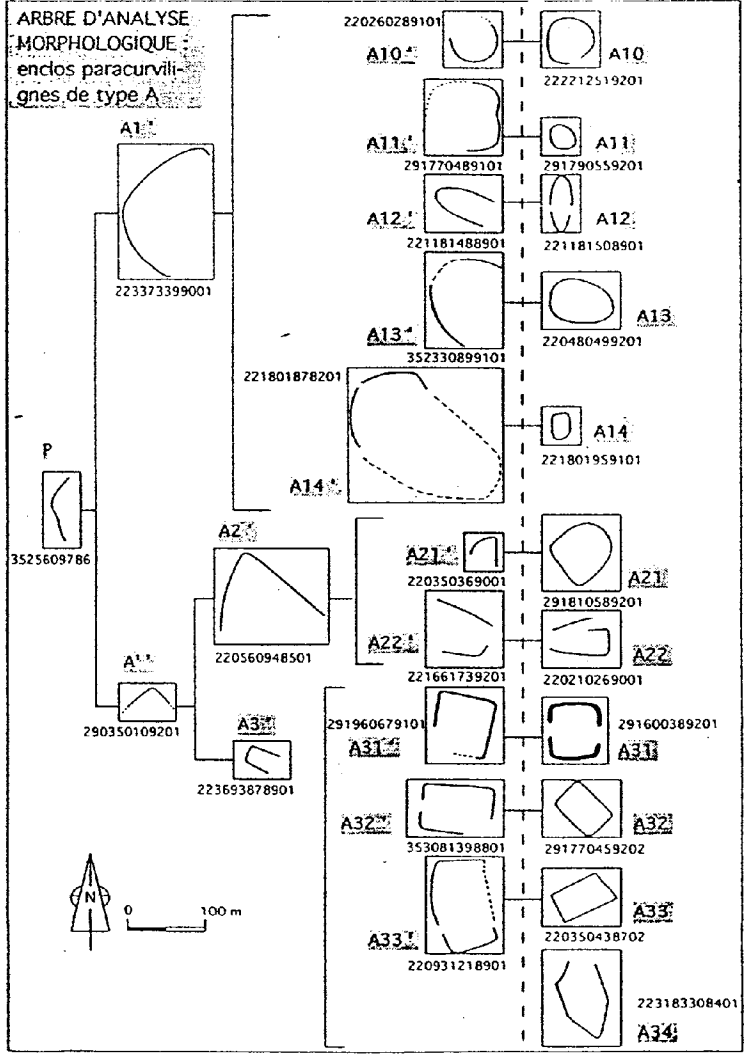
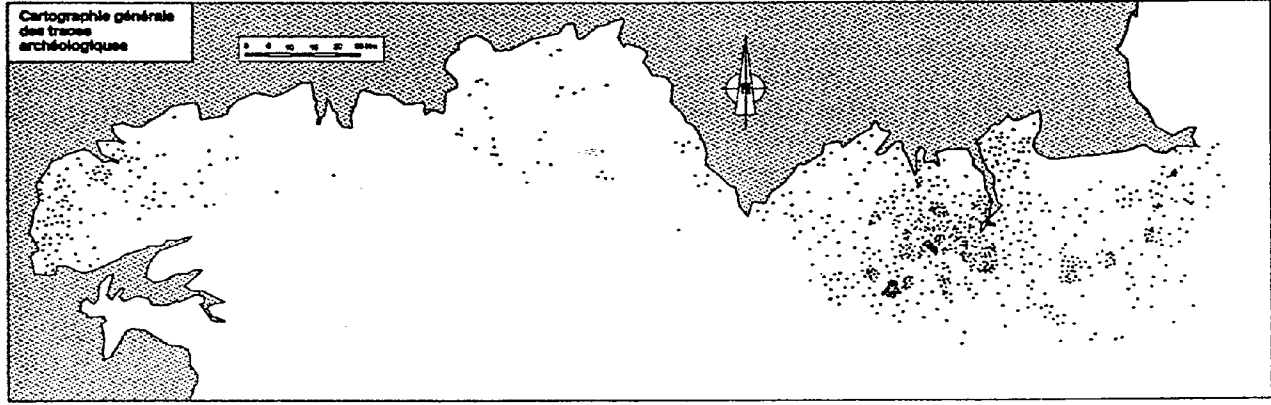
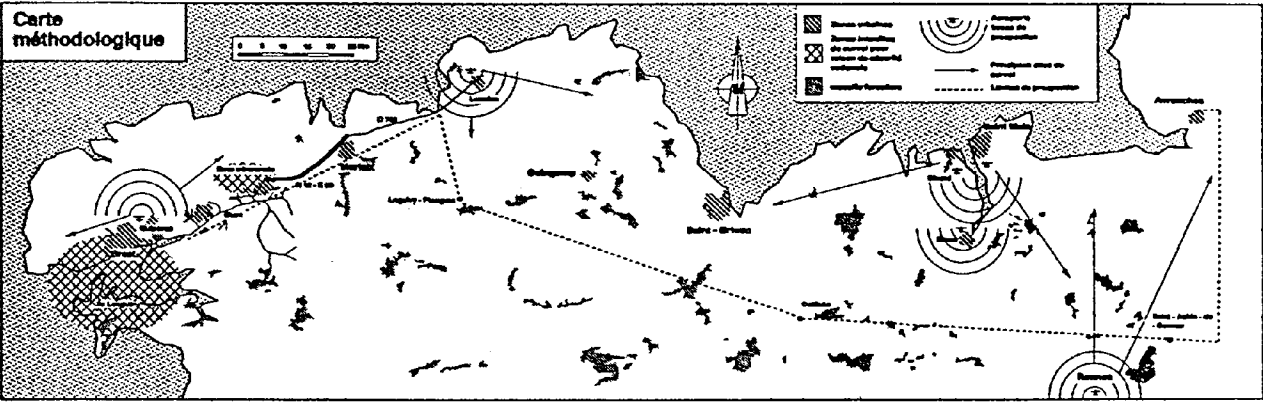
Langouët L. (Dir.), 1991- Terroirs, Territoires et Campagnes Antiques, *Rev.Archéol.Ouest*, sup. 4, 292p.

Whimster R., 1989- The emerging past (Air photography and the buried landscape), *R.C.H.M.E.*, 101p.

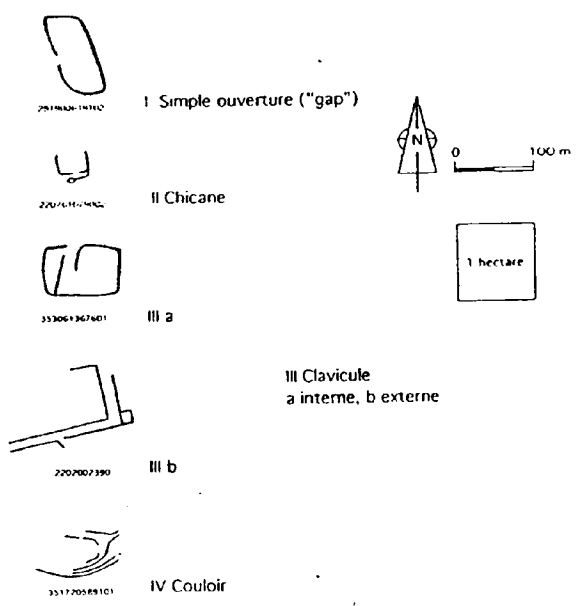
Palmer R., 1984- Danebury : an aerial photographic interpretation of its environs, *R.C.H.M.E.*, sup 6, 133p.

Arbousse-Bastide T., 1993- Une nouvelle approche des enclos fossoyés du nord de la Haute Bretagne, *Les Dossiers du Ce.R.A.A.*, n° 21, (sous presse).

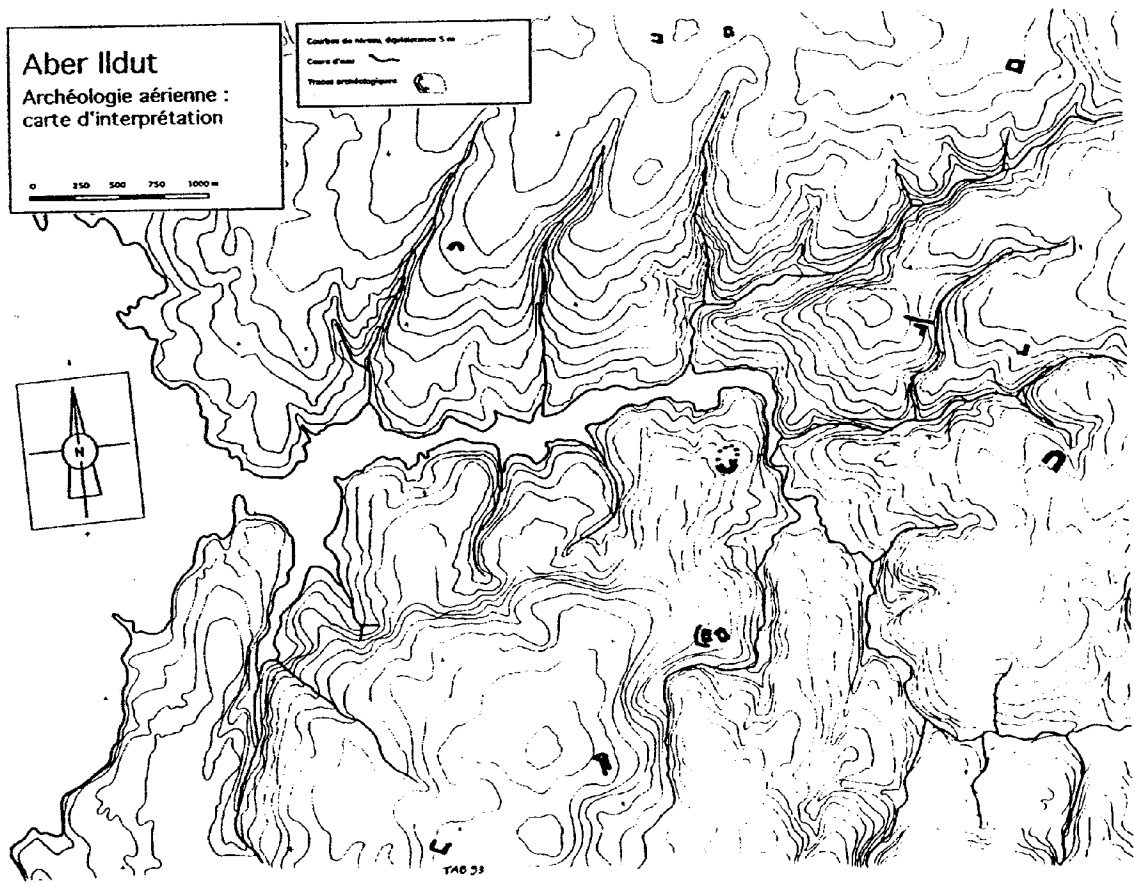
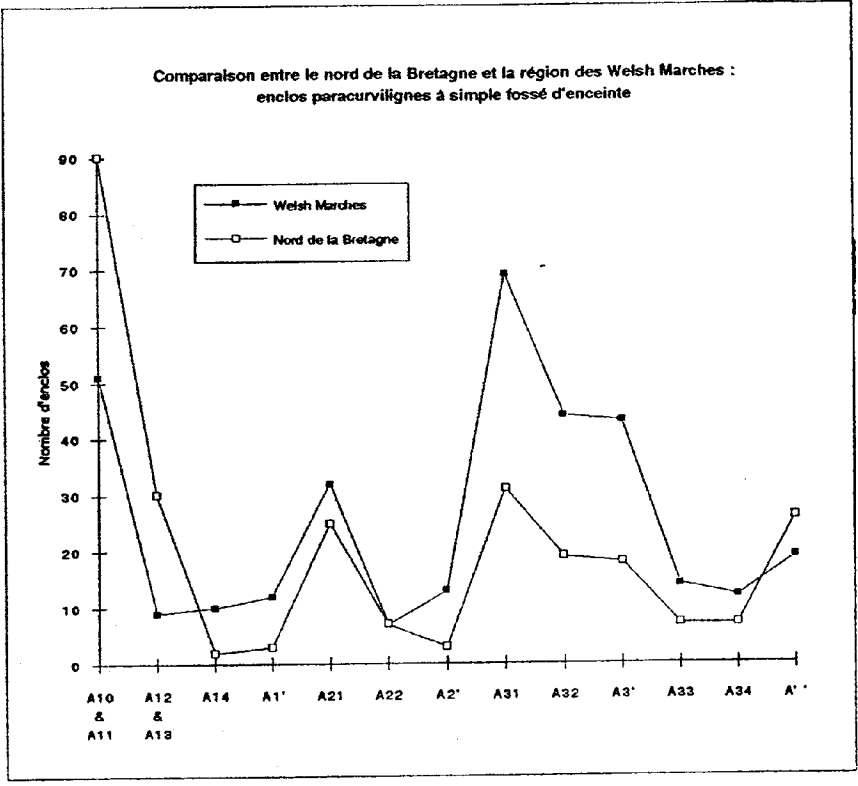
Une approche des enclos fossoyés du nord de la Bretagne (Tristan Arbousse Bastide)



Systemes d'entrée



Une approche des enclos fossoyés du nord de la Bretagne (Tristan Arbousse-Bastide)



Une voie de relations entre la Gaule centrale et l'Armorique au premier âge du Fer¹

Pour le premier âge du Fer, mais surtout pour l'âge du Bronze final, il est d'usage de distinguer dans la Gaule du centre et de l'ouest deux grandes entités culturelles: l'une, continentale, englobe à peu près tout le centre de la France actuelle et s'étend jusqu'en Centre-ouest; l'autre, atlantique, couvre le Massif armoricain, les Pays de Loire et le Centre-ouest occidental. A plusieurs reprises, divers auteurs ont insisté sur l'importance de la vallée de la Loire dans le cadre des relations entre ces deux entités. Nous aimerions attirer ici l'attention sur le fait que cet axe de communication se prolongeait, au premier âge du Fer, tout du long des côtes bretonnes et mettait ainsi en relation la frange méridionale de l'Armorique avec la Gaule centrale.

Au Hallstatt B2/3 (IXe s. et début du VIIIe s. av. J.-C.), les dépôts et les nombreuses découvertes isolées sont d'un apport remarquable pour saisir concrètement ces échanges. Quelques cartes de répartition montrent que certains types d'objets métalliques - couteaux, poignards, bugles, tranchets à soie² -, lorsqu'ils se retrouvent en dehors de leur zone de répartition préférentielle, sont pratiquement toujours localisés le long de la vallée de la Loire et de ses affluents, ou bien, à l'inverse, sur l'embouchure de la Loire et les côtes sud de l'Armorique (carte 1 et 2). Dans quelques cas, l'aire de dispersion de ces objets marqueurs des échanges est-ouest s'étend jusqu'au Massif central et à l'extrémité la plus occidentale du Massif armoricain. Les appliques dentelées à bélière offrent par ailleurs une particularité: hormis deux exceptions, elles sont représentées en France uniquement par des exemplaires découverts sur l'axe transversal Armorique méridionale - vallée de la Loire (Coffyn et *alii* 1981 carte 19; ici carte 2).

De la deuxième moitié du VIIIe s. jusqu'au milieu du VIe s. av. J.-C. (Hallstatt C et D1), la documentation, contrairement à la période précédente, ne permet pas de cerner avec netteté les relations entre les régions atlantiques et continentales. Malgré tout, quelques indices, tels que l'aire de répartition des objets de provenance ou de type italique, laissent supposer que la voie de relations mise en évidence précédemment, était encore usitée (carte 3). La carte des épées dites "hallstattiennes" et de certaines bouterolles pourrait éventuellement conforter cette hypothèse, mais elle demeure pour le moment trop lacunaire et ne peut donc constituer un argument décisif allant dans ce sens.

La période suivante (Hallstatt D2-3 et La Tène A) qui correspond à la seconde moitié du VIe et au Ve s. av. J.-C., voit le maintien des liaisons entre le sud de la péninsule armoricaine et le centre de la Gaule. Les importations méditerranéennes ou du sud-est des Alpes sont alors de bons fossiles directeurs de ces échanges (carte 4). Elles sont relativement nombreuses dans le Massif central, le Berry et l'Orléanais, mais surtout, il est remarquable de constater qu'un nombre non négligeable d'entre elles est aussi réparti le long de la basse vallée de la Loire (Saint-Etienne-de-Chigny, Sainte-Gemmes-sur-Loire) et du littoral morbihannais (Le Rocher, Caudan).

Un problème mérite cependant d'être soulevé: on ne possède pratiquement aucune trace archéologique des contre-parties armoricaines utilisées lors de ces échanges à la fin du premier âge du Fer - on pense bien sûr ici à l'étain dont la nature permet rarement la conservation. Malgré tout, les haches à

douille armoricaines, pour peu qu'on les considère comme des lingots, pourraient peut-être nous renseigner sur les trajets commerciaux si une carte de répartition critique en était dressée.

La tentation est forte de rapprocher la voie de relations entre la Gaule centrale et l'Armorique avec la fameuse route de l'étain des auteurs antiques. Mais plutôt que de croire en l'existence d'une seule et unique route reliant les Cassitérides à la Méditerranée, il est préférable d'envisager une multiplicité de voies dont seules les plus importantes peuvent être détectées par l'archéologie. Une autre route, orientée de la même manière que la nôtre, et coupant l'Isthme gaulois par l'axe Aude-Garonne, a d'ailleurs été bien mise en évidence de la même façon depuis peu (Passelac et alii 1990; Séguier, Vidal 1992).

En dernière analyse, il nous semble que l'établissement de liens entre l'Armorique méridionale et le centre de la Gaule n'est pas nécessairement à mettre au compte de la recherche de l'étain ou d'autres métaux: des études pétrographiques sur les haches polies en roche tenace montrent en effet que ces liaisons existaient dès le Néolithique moyen et empruntaient le même chemin qu'au premier âge du Fer (Le Roux 1979). L'exploitation de nouvelles matières premières aux âges des métaux a simplement contribué à renforcer ou à renouer des liens pré-existants.

PIERRE-YVES MILCENT

1: Cette note succincte s'inspire de certains aspects du mémoire de D.E.A. que nous avons présenté en 1993 à l'université de Paris I.

2: La terminologie typologique utilisée ici correspond aux termes définis par les auteurs de l'étude du dépôt de Vénat (Coffyn et alii 1981).

BIBLIOGRAPHIE:

Coffyn et alii 1981: COFFYN (A.), GOMEZ (J.), MOHEN (J.-P.). - *L'apogée du Bronze atlantique: le dépôt de Vénat*, L'âge du Bronze en France. 1. Picard, 1981, 239 p., 33 fig., 57 pl., 25 cartes, VII pl., photos.

Le Roux 1979: LE ROUX (C.-T.). - Stone axes of Brittany and the Marches. In *Stone axe studies*, McK Clough, T.H. Cummins, W.A. (éd.), Council for British Archaeology, Research Report n°23, 1979, pp.49-56.

Milcent 1993: MILCENT (P.-Y.). - *Approche du premier âge du Fer dans le Centre et l'Ouest de la France (IXe-Ve siècles av. J.-C.)*. Mémoire de D.E.A., Université Paris I, 1993, 49 p., 4 pl., 18 cartes.

Passelac et alii 1990: PASSELAC (M.), RANCOULE (G.), SOLIER (Y.). - La diffusion des amphores massaliètes en Languedoc occidental et sur l'axe Aude-Garonne et ses abords. In *Les amphores de Marseille grecque*, Études Massaliètes, 2, 1990, pp.131-152.

Séguier, Vidal 1992: SÉGUIER (J.-M.), VIDAL (M.). - Les rapports commerciaux le long de l'axe Aude-Garonne aux Ages du fer. In *Marseille grecque et la Gaule*, Études Massaliètes, 3, 1992, pp.431-444.

LÉGENDES:

Carte 1: Couteaux continentaux et poignards atlantiques au Ha B2-3:

●:couteau - ○:poignard.

Carte 2: Objets marqueurs des échanges est-ouest au Ha B2-3:

○:tranchet à soie (d'ap. Coffyn et alii 1981 carte 7 modifiée et complétée) -

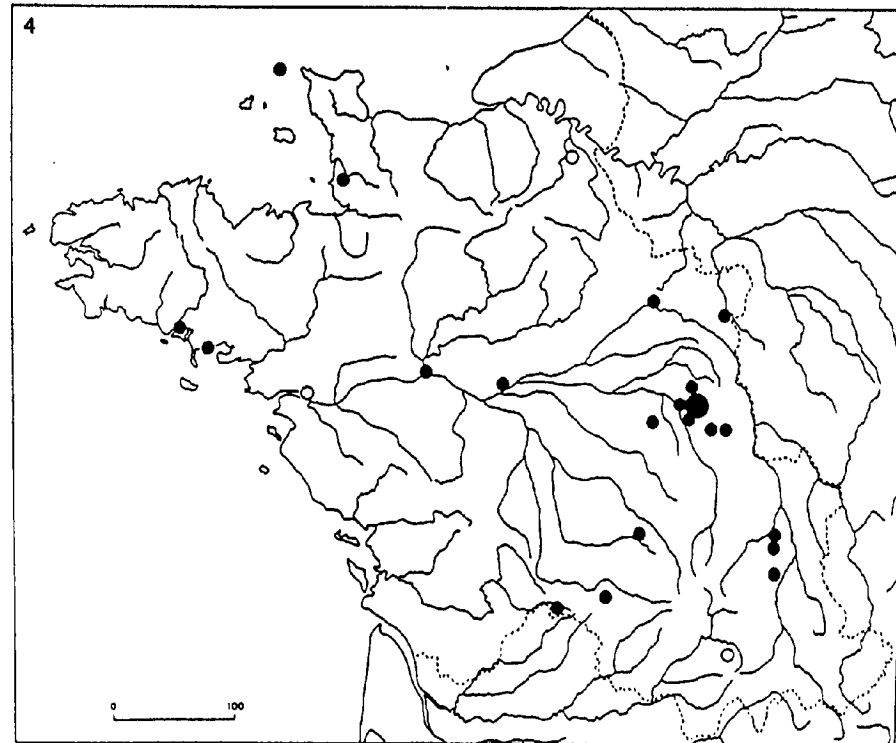
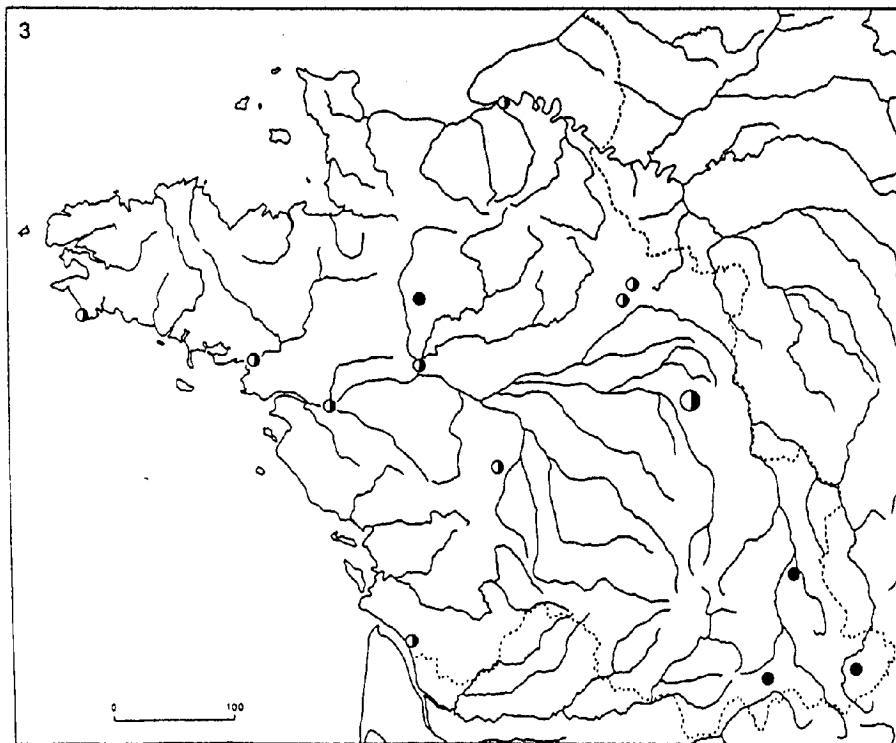
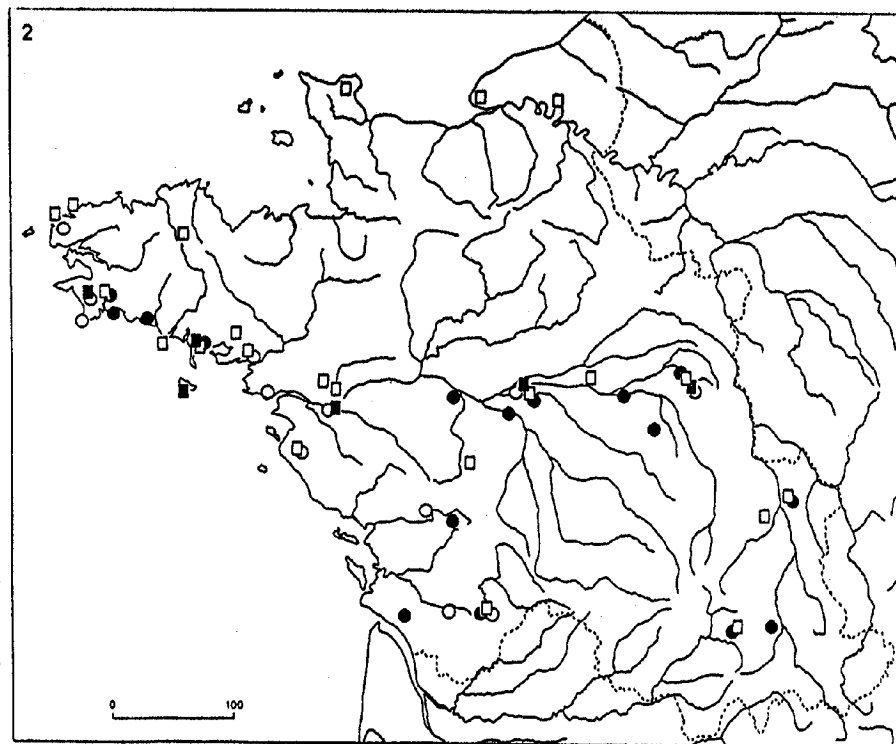
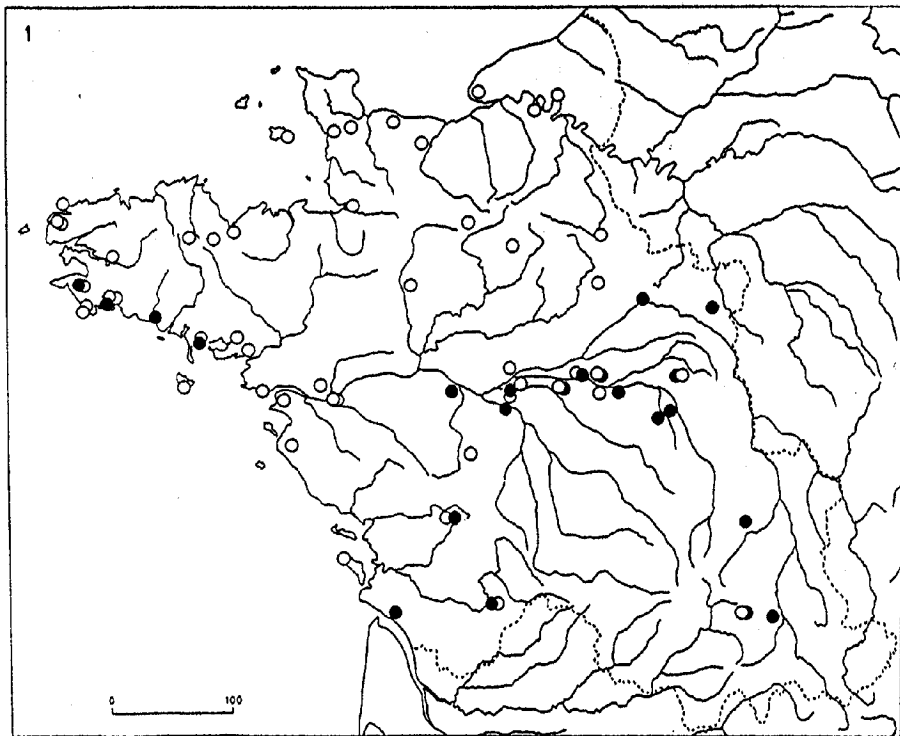
□:bugle et demi-bugle (d'ap. Coffyn et alii 1981 carte 23) - ●:couteau à douille - ■:applique dentelée à bélière (d'ap. Coffyn et alii 1981 carte 19).

Carte 3: Importations italiques ou objets de type italique au Ha C-D1:

●:objet italique - ●:fibule de typologie italique - ●:plus de 5 individus.

Carte 4: Importations méditerranéennes ou du sud-est des Alpes au Ha D2-3 et à L.T. A:

●: certaine - ●:plus de 30 individus - ○:incertaine.



UN ENSEMBLE FUNERAIRE DU SECOND AGE DU FER EN VENDEE, SUR L'AUTOROUTE A83 (NANTES/NIORT)

Nathalie MORON - Sylvie LOURDAUX¹

Le site de PETOSSE (85) "Le Lelleton" a été découvert sur le tracé de la future autoroute A83 (Nantes/Niort), au Nord de Fontenay-le-Comte. Repéré par prospection mécanique, il a été l'objet d'une fouille de sauvetage de juin à décembre 1993. Les structures mises au jour appartiennent à trois périodes chronologiques : époques moderne, gallo-romaine et enfin, laténienne.

Les vestiges du second Age du Fer comportent un enclos carré de 15 m de côté, à l'intérieur duquel ont été aménagées deux sépultures. Une troisième se situe à l'extérieur. Cet enclos s'inscrit presque dans l'angle d'une surface rectangulaire délimitée par un fossé parcellaire. Celui-ci traverse les branches Nord et Ouest de l'enceinte protohistorique, mais s'interrompt entre les deux, c'est-à-dire qu'il ne perturbe pas l'espace intérieur.

L'enclos est formé d'un fossé creusé dans le calcaire naturel et l'argile de décalcification. Large d'environ 2m, sa profondeur varie de 0,80 à 1,50 m. Le profil est en Y, à fond plat. Le comblement semble s'être effectué en trois phases. Une interruption est intervenue entre les deux dernières : le fossé est alors resté ouvert et les squelettes de deux chiens ont été déposés dans la branche Nord de l'enclos. La dernière strate de comblement est essentiellement composée de blocs calcaires, plus ou moins agencés les uns par rapport aux autres et continue ainsi à matérialiser l'espace sacré après le remplissage du fossé ; elle est la seule à avoir livré du mobilier (presqu'exclusivement céramique), qui permet de la dater du Ier siècle de notre ère.

La sépulture 1, creusée près du centre de l'enclos et orientée grossièrement N-S, a livré un squelette humain accompagné de son armement : épée dans son fourreau, fer de lance, umbo du bouclier, agrafe de ceinture (l'ensemble en fer). Divers éléments de parure y sont associés : une paire de fibules et des pendeloques (anneaux de lignite, d'ambre et perle de verre, retrouvés au niveau des côtes droites, ainsi qu'une canine de sanglier, peut-être associée à un petit anneau de fer, puisque tous deux ont été découverts sur la clavicule gauche). L'ensemble de ces objets permet de dater la sépulture de la Tène D1. Aux pieds du défunt a été mise au jour une tête de boeuf que l'on peut associer à 4 métapodes découverts dans le reste de la tombe ; d'après la disposition de ces ossements, P. Méniel formule l'hypothèse de la présence d'une peau de boeuf étendue dans la fosse. Des restes de poils ont en outre été observés dans l'oxydation du fourreau, sur la face inférieure, ce qui suggère - s'il correspondent bien à cette peau -, qu'elle se trouvait non pas sur mais sous le guerrier et sa panoplie.

La sépulture 2, également située dans l'enclos, est orientée W-E ; elle comportait un squelette humain, placé dans le même axe, dans l'angle N-W, sans aucun mobilier. La fosse était essentiellement occupée par les squelettes de deux boeufs déposés sur le flanc gauche, l'un derrière l'autre, tête à l'Ouest. Entre les deux ont été trouvés les vestiges d'un veau, "enroulé" sur lui-même.

¹ Archéologues contractuelles (Autoroute A83) Travaux conduits sous la direction scientifique et administrative du S.R.A. des Pays de la Loire - 1, rue S. Baudry - 44035 Nantes Cedex 01.

Enfin, contre la colonne vertébrale d'un des boeufs subsistaient quelques os d'un poulain.

La sépulture 3 (Figure 1) quant à elle a été creusée à l'extérieur de l'enclos, à quelques mètres au N-W et orientée N-S. Un squelette humain avait été déposé dans l'angle N-W, tête à l'Ouest. Quatre animaux (1 veau, 1 cheval et 2 boeufs) étaient en outre couchés sur le flanc gauche. Les ossements, comme dans les autres fosses, sont dans un très mauvais état de conservation. Aucun mobilier n'a été mis au jour dans cette dernière tombe.

Malgré l'absence de matériel dans les sépultures 2 et 3, l'ensemble est suffisamment cohérent pour que l'on puisse associer ces structures. D'autre part, le décapage conduit sur une grande superficie autour de l'enclos, permet d'affirmer que l'ensemble du site a été mis au jour. Malgré sa faible extension, il n'en est pas moins intéressant à plusieurs titres.

En effet, si l'on se trouve sans conteste face à des structures funéraires, les rites qui ont pu être observés ne sont pas sans rappeler des sites comme Vertault (21), c'est-à-dire des sanctuaires. Les animaux sont déposés entiers dans les fosses ; les associations d'espèces ne sont pas sans signification puisque l'on retrouve le même schéma dans les sépultures 2 et 3 (2 boeufs, 1 veau, 1 cheval). Cependant, ils sont pour la première fois également associés à une inhumation humaine. "Le Lelleton" se présente comme une sorte d'intermédiaire entre les nécropoles traditionnelles d'une part et les sanctuaires d'autre part. Il constituera donc sans doute un élément important dans l'étude des rapports entre ces deux types de sites.

Par ailleurs, la tombe du guerrier est la première sépulture de Picton découverte à ce jour. Le mobilier en est particulièrement intéressant. Par exemple, la présence de pendeloques dans une tombe masculine est pour le moins surprenante, à moins qu'il ne s'agisse d'un adolescent (l'étude anthropologique (P. Courtaud) pourra peut-être répondre à cette question de l'âge du défunt, malgré le mauvais état de conservation des ossements).

Enfin, le site s'inscrit dans un contexte archéologique du second Age du Fer comportant de nombreux sites d'habitat rural, qui sont en cours d'étude (O. Nillesse). Par ailleurs, le sanctuaire de Nalliers ne se trouve qu'à quelques kilomètres.

L'étude du site du "Lelleton" n'en est qu'à son commencement, mais d'ores et déjà, il apparaît qu'elle apportera des éléments de toute première importance, aussi bien pour la compréhension de l'organisation de l'espace au niveau régional à cette époque que dans l'étude générale des rites pratiqués par les Gaulois autour de la mort.

A 83 NANTES - NIORT

PETOSSE (85) / "Lelleton"

FOSSE 2033 : POSITION DES SQUELETTES

REL. : P. MENIEL

DES. : P. MENIEL / M. DUPRE

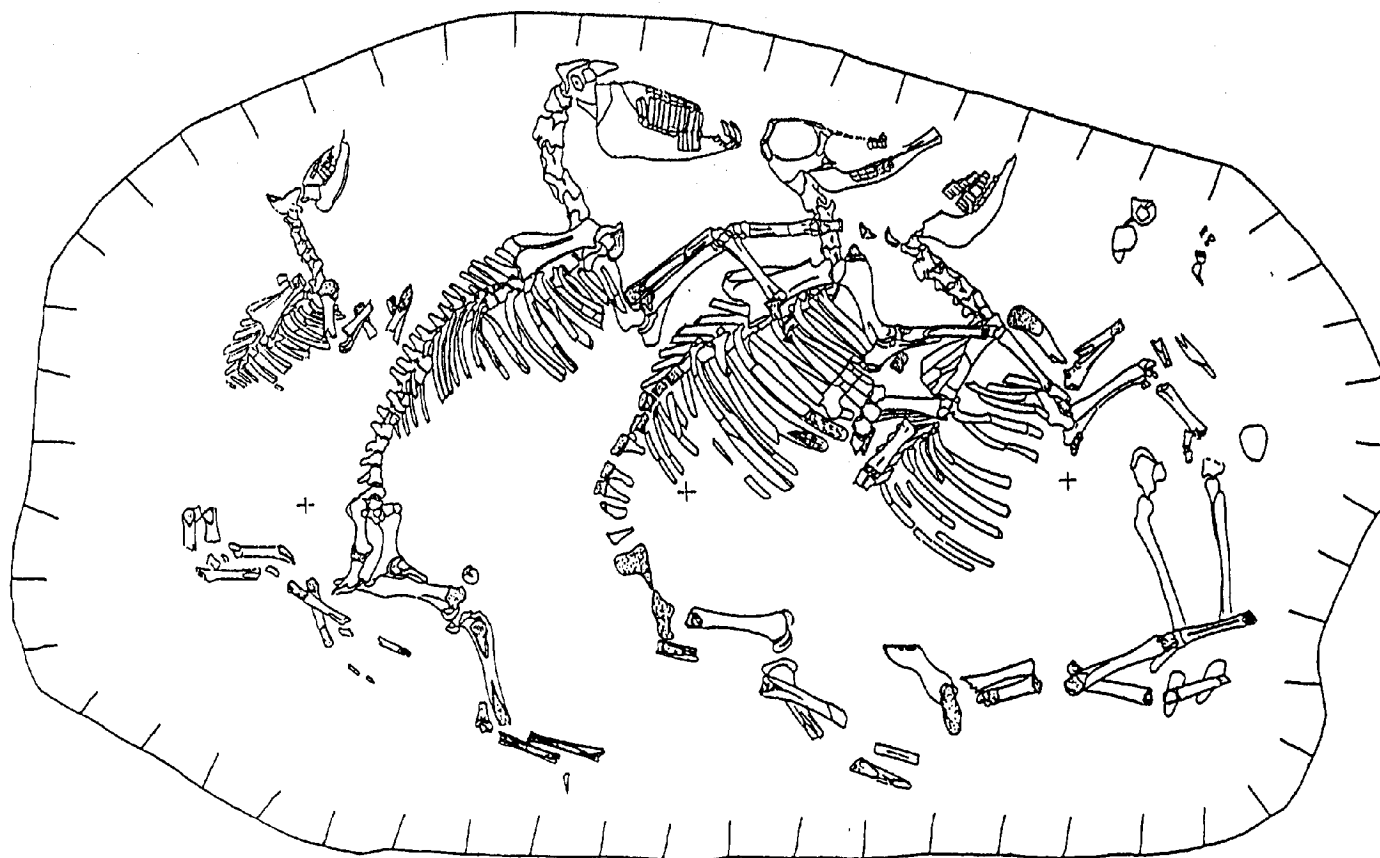
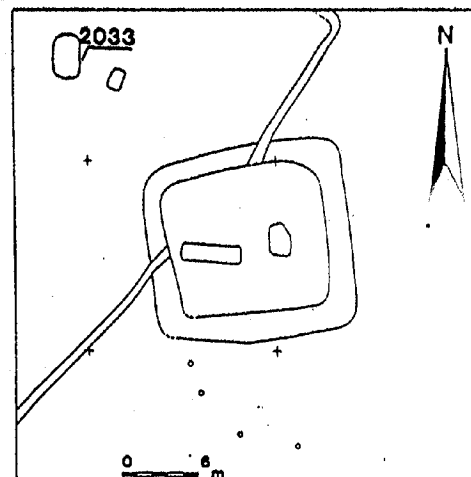


Planche n°

41

Brion "La Pièce de La Grande Route" proche des "Grandes Chapelles", à l'Age du Fer.

Le site de "La Pièce de la Grande Route" fait partie du site des "Grandes Chapelles" localisé en interfluve entre la rivière l'Angolin et un ruisseau intermittent dénommé "Les Fontaines", à 15 km au nord de Chateauroux. Il est traversé par la RN 20 qui borde en cet endroit l'Angolin dans son itinéraire Chateauroux Vatan.

Le site est connu grâce à 40 années de prospections sur 250 hectares par Messieurs H puis P. Gabelin qui ont mis en évidence des occupations et témoignages d'installations allant du Paléolithique moyen à l'époque Gallo-Romaine d'une part, et à une fouille ponctuelle dirigée par O. Büchsenschütz en 1975 d'autre part, qui a confirmé l'aspect funéraire du site pour les périodes protohistoriques. On signale notamment la découverte de nombreux objets de l'Age du Bronze, dont 4 des 12 épées en bronze de type "Gündlingen" connues en Berry (Büchsenschütz O. Willaume M. Gabelin P. 1979).

La décision de mise en 2 fois 2 voies de l'actuelle R.N 20 motive en 1992 la réalisation d'une étude d'impact qui permet de reconnaître les limites est du site et donne lieu ainsi à une intervention archéologique réalisée entre début janvier et fin avril 1993, sur une surface de 2 hectares.

Neuf périodes d'occupations domestiques ou de remaniements parcellaires s'étalant du Néolithique Moyen I au XVIIIe siècle, ont pu être mises en évidence, seuls les aménagements attribués à l'Age du Fer sont présentés ici.

Seules les structures 100.206 B et C ont livré du mobilier attribuable au Bronze final IIIb/Hallstatt ancien, (carré 437.438 C). Elles sont apparues, après décapage, en surface du substratum calcaire pulvérulent et consistent en 2 poches de 0, 70 m et 1, 10 m de diamètre pour 0, 30 m en surface du calcaire.

La structure 100.206.B est recoupée par un puits sans doute post-médiéval.

Le matériel céramique se résume pour une forte majorité des formes, à la partie supérieure de gobelets ou petites urnes à pâte fine, sans doute à panse globuleuse et bords rapportés sur la panse en l'absence de cols. Les seules formes basses et ouvertes sont représentées par une jatte à bord aplati avec renflement interne et par un bord d'une assiette à marli à surface desquamée. L'ensemble des céramiques est à surface engobée noire. Le matériel est très fragmenté et rares sont les remontages possibles même si plusieurs tessons paraissent provenir du même individu. Ce résultat semble être dû aux perturbations postérieures.

Un bracelet plein à section en arc de cercle avec l'extrémité en biseau et arrondie provient de la structure 100.206 C.

La nécropole à enclos circulaire:

Lors du décapage, deux enclos circulaires ont été dégagés, mais aucune sépulture n'a pu être mise en évidence, parce que très difficiles à repérés dans ce contexte géologique acide

L'enclos circulaire n°2 est le mieux conservé des deux rencontrés lors du décapage, mais aussi le plus intéressant. Il mesure 16, 50 m en son plus fort diamètre, avec une circonférence d'une assez grande régularité. Le fossé fait entre 0, 80 et 1 m de large à son ouverture sous le décapage, il est installé sur une légère croupe hémisphérique non marquée avant décapage.

Deux phases de constructions sont perceptibles dans son architecture : la première consiste en deux entrées, l'une orientée au sud, l'autre au nord-ouest

La deuxième comprend le curage partiel de la partie sud de l'enclos, condamnant l'entrée située à cet endroit. A la deuxième entrée sont rajoutés deux appendices oblongs rattachés à l'intérieur du fossé d'enclos. La profondeur de chacun varie entre 0, 23 et 0, 26 m sous la surface décapée. Ils recourent le remplissage du fossé. Une légère dépression comblée de limon relie les 2 fossés barrant ainsi l'entrée. Les trois légères cuvettes visibles dans le fond de ces dépressions pourraient correspondre à des trous de poteaux arasés. Un autre trou de poteau recoupe le remplissage du fossé au niveau de l'entrée.

A l'intérieur de l'enclos, une structure ovoïde (st 100.58) de 6 m de longueur recoupe le substratum entre 0, 30 m et 1 m de profondeur. Dans son extrémité est, elle rejoint la périphérie interne de l'enclos. Sa relation avec le fossé d'enclos n'est pas établie, car au niveau de sa jonction, un fossé antique recoupe l'ensemble. Dans son remplissage seuls des charbons de bois étaient présents toutefois en nombre insuffisant pour envisager une datation. Des terriers de mustélidés recréusent la structure 100.58. Rien ne permet d'indiquer son utilisation.

Un fossé antique recoupant l'aire de l'enclos révèle la présence d'un tumulus contemporain de sa construction.

La discontinuité de son tracé à l'endroit de l'enclos laisse penser que le monument était suffisamment imposant pour en influencer son tracé. La déduction de la hauteur du tumulus reste illusoire.

Le matériel attribuable à la première phase se résume à un fragment de bracelet en bronze de type "Hombourg" trouvé dans une raie de labour.

Le matériel, très rare, est principalement concentré dans les niveaux supérieurs du remplissage de l'enclos.

Le mobilier contemporain de la deuxième phase consiste en un fond annelé qui ne semble pas antérieur au Hallstatt final .

Le remontage de céramique entre le contenu du fossé et une structure proche de sa périphérie semble indiquer que le sédiment qui a formé le tumulus provient des terres environnantes.

L'enclos circulaire n° 1 est très érodé et son tracé n'est pas conservé sur l'ensemble de sa circonférence, aucune entrée n'a été conservée.

Une fois son diamètre reconstitué, il atteint environ 16 m pour un fossé de 0,50 m de large sous la surface décapée.

Il disparaît dans sa partie est et nord, pour le reste, seule une moitié de l'enclos est décapée, le reste étant en dehors de l'emprise.

Ce premier enclos circulaire est installé sur un léger dôme à proximité, d'un vallon sec révélé au décapage. Ce talweg sépare les deux enclos.

Plusieurs structures ou épendages céramiques sont présents entre les deux monuments. Le mobilier est rare, mais il est recalé entre la fin du 1er Age du Fer et La Tène finale. Il y a notamment un vase situé en contact avec le calcaire, aux extrémités sud et externe de l'enclos n°2, et qui peut appartenir au mobilier d'une sépulture creusée en bordure du tumulus mais en l'absence d'ossement il paraît difficile de l'affirmer. Le vase n'est pas entier mais aucun tesson de ce dernier n'a été repéré dans le fossé de l'enclos adjacent, son dépôt serait donc postérieur au creusement et comblement du fossé, il est attribué au Hallstatt final (str. 100.12).

Conclusion :

L'intervention de l'année 1993 révèle une importante densité d'occupation Néolithique et Protohistorique en bordure de l'Angolin, mettant ainsi en évidence le rôle privilégié des cours d'eaux dans l'anthropisation de ce secteur du Berry. Elle complète les études précédentes et confirme la surface importante de la nécropole à tumulus du 1er Age du Fer attesté dans le paysage au moins pour un enclos, durant l'époque Gallo-Romaine si l'on en juge par l'évolution de son parcellaire.

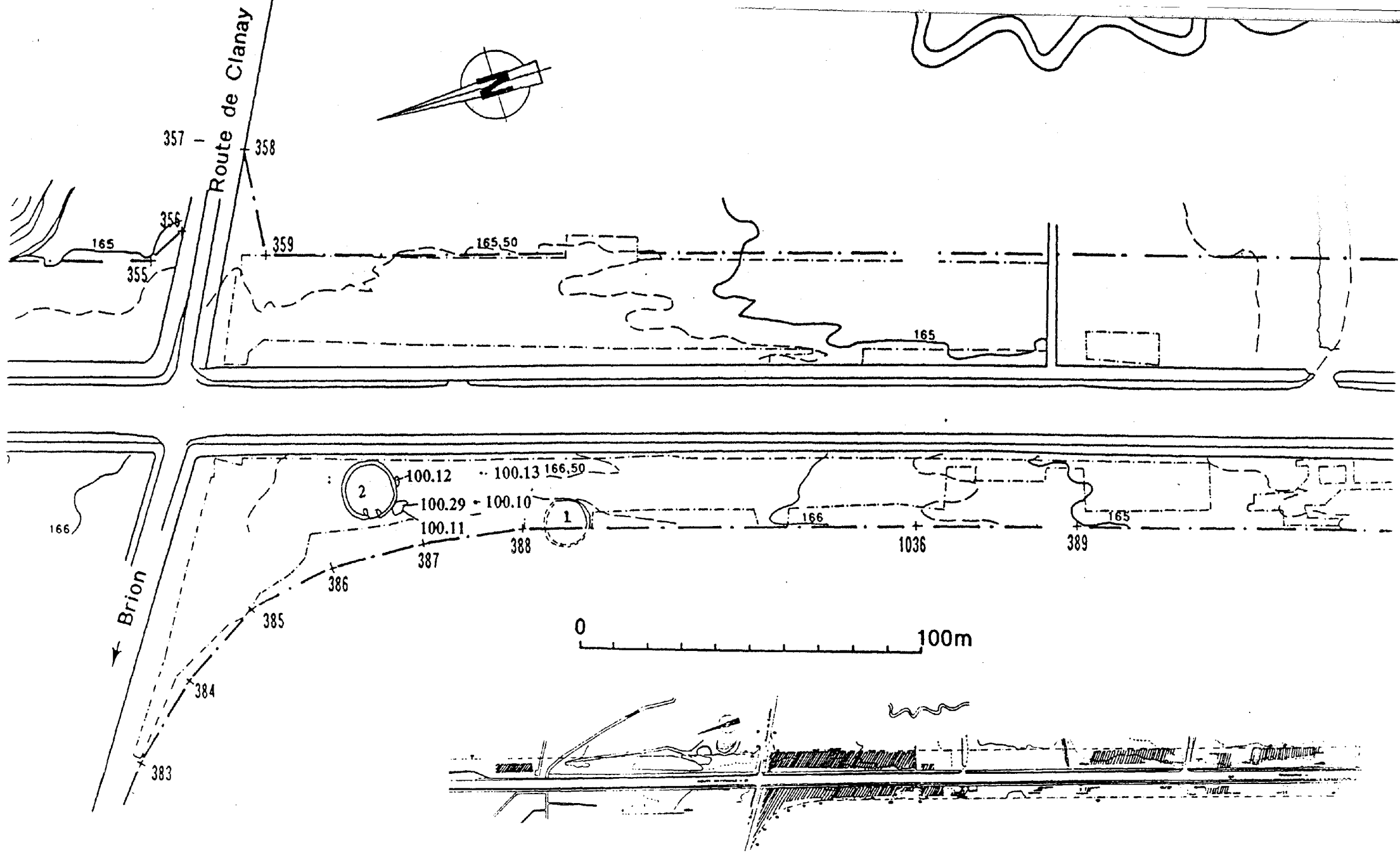
La découverte de nombreux bois d'architecture dans une structure située à proximité d'un établissement du 1er Siècle a permis de constituer une courbe dendrochronologique de 238 ans qui complète celles obtenues régionalement (Lambert, Lavier 1993).

T. HAMON

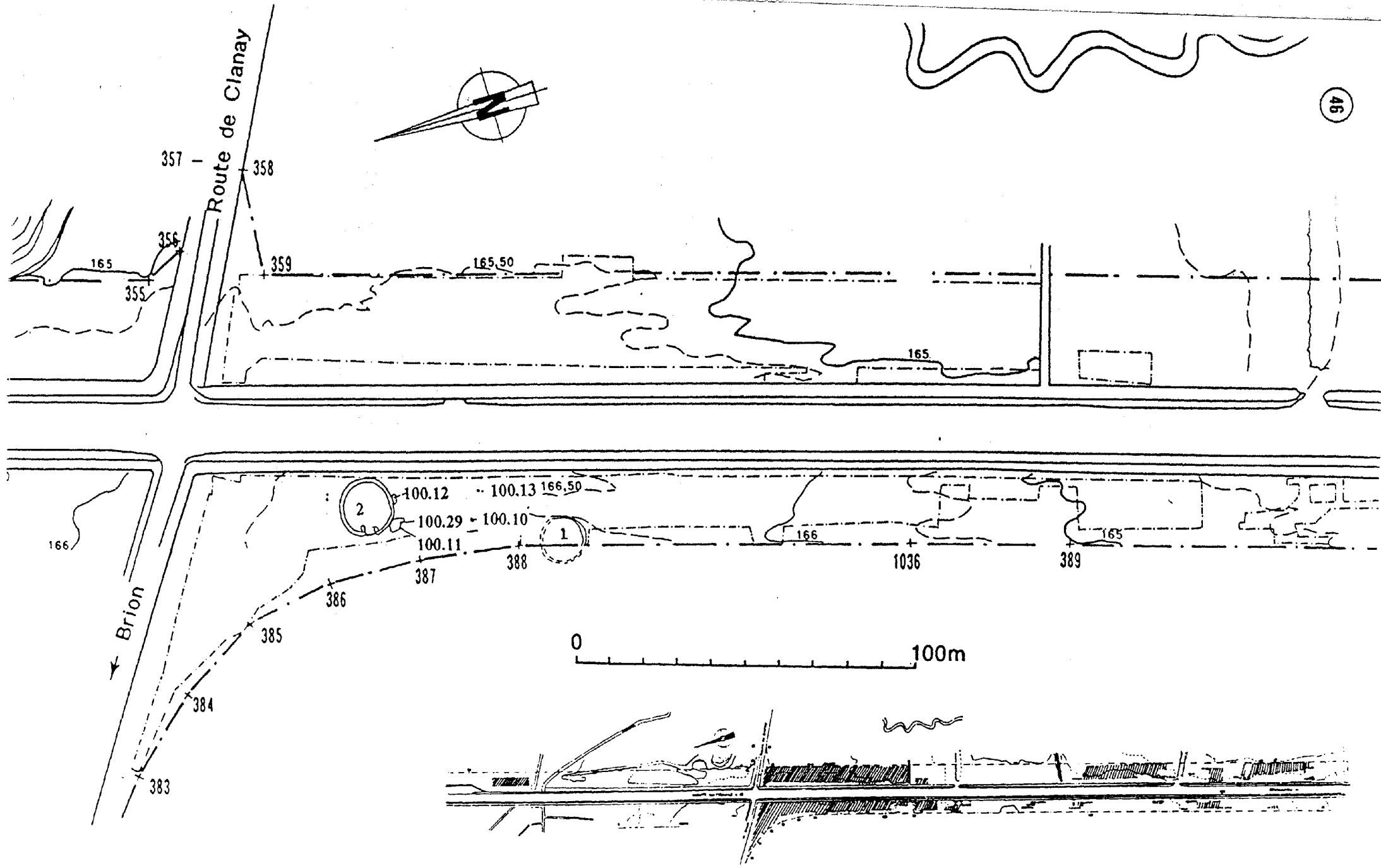
Bibliographie :

Büchschütz et Alii 1979: BÜCHSCHÜTZ (O.), WILLAUME (M.), GABELIN (P.) : Le site Bronze Final. Premier Age du Fer des Grandes Chapelles à Brion (Indre), Bulletin de la Société Préhistorique Française, tome 76, fascicule 10-12, p. 408-420.

Lambert, Lavier 1993: LAMBERT (G.), LAVIER (C.) : Analyses dendrochronologiques d'un lot de bois provenant de Brion (36) "Les Grandes Chapelles" (Indre), rapport d'étude, 6 p.



Brion, "Pièce de la Grande Route", plan de situation des structures attribuées à l'Age du Fer et plan général de l'intervention, avec en grisé, les secteurs décapés.



Brion, "Pièce de la Grande Route", plan de situation des structures attribuées à l'Age du Fer et plan général de l'intervention avec en grisé les secteurs décapés.

Le Village celtique des Arènes à Leyroux. La fouille du terrain Charbonnier : 1992-1993

par Sophie Krausz

Le sauvetage urgent du terrain Charbonnier s'est déroulé entre les mois de décembre 1992 et mars 1993. Les parcelles concernées, situées au lieu-dit "Les Arènes" étaient menacées par la construction d'un supermarché détruisant près d'un hectare et demi à l'intérieur du village gaulois.

Le terrain Charbonnier se situe à l'ouest des secteurs fouillés entre 1976 et 1988, dans une zone peu explorée avant 1992.

Le décapage d'une surface de 13 370 m² a permis de mettre en évidence la continuité de l'occupation laténienne, très dense à l'est du chantier, la densité de structures diminuant progressivement vers l'ouest.

450 structures ont été fouillées, dont 133 fosses, 268 trous de poteaux, 8 sépultures, 9 tranchées de fondation, 4 fossés et 1 four.

Un grand fossé suivi sur une quarantaine de mètres et faisant angle droit (largeur 2 mètres à l'ouverture) pourrait symboliser une limite entre une zone de grande densité de structures à l'est et une zone de faible densité à l'ouest.

Dans le secteur ouest, sont apparus deux bâtiments de dimensions similaires (8 mètres sur 7) mais de type différent : orienté nord-sud, le bâtiment 1 est une construction sur poteaux à trois nefs. Orienté est-ouest, le bâtiment 2 est assis sur quatre tranchées de fondation, dont les pignons (est et ouest) sont flanqués de deux séries de trous de poteaux assimilables à la fondation de deux porches ou escaliers.

58 000 objets ont été recueillis sur l'ensemble du site, concentrés principalement dans des fosses de très grandes dimensions situées à l'extrême est du chantier (C120, 8m sur 4m). La céramique et les ossements animaux représentent la majorité de l'ensemble des mobiliers. Les mobiliers métalliques sont nombreux : outillage en fer, parure en bronze et en fer, monnaies, quelques fragments d'armes (javelot, épée...). On peut ajouter quelques objets en pâte de verre (bracelets et perles), en lignite (bracelets), des pesons et des fusaioles.

Les sépultures appartiennent à deux adultes et à six enfants, tous inhumés en pleine terre. Les deux sépultures d'adultes n'ont livrés aucun mobilier, ce qui pose un problème pour leur datation.

Parmi les six enfants, l'inhumation sans mobilier d'un enfant d'environ 4 ans, se situe dans la proximité du bâtiment 1.

Cinq sépultures à inhumations sont rassemblées dans une nécropole aménagée dans le fossé laténien. Quatre d'entre elles appartiennent à des nourrissons âgés de moins de six mois, inhumés dans des cercueils en bois (dont subsistent les clous) et richement accompagnés de dépôts céramique. Ces sépultures sont attribuables au II^e siècle après J.C. La particularité de cette nécropole est liée à son aménagement à l'intérieur du fossé laténien, celui-ci ayant été élargi des deux côtés volontairement, près de trois siècles après son abandon.

Sur le plan de la chronologie, l'occupation de cette partie du village des Arènes semble homogène avec celle des terrains précédemment fouillés. On peut la situer entre La Tène C2 et D1 ; 90% des structures sont attribuables à cette période.

On observe toutefois deux fosses attribuables à la période du Bronze Final ou de l'époque de Hallstatt.

Près de la nécropole de nourrissons, deux silos gallo-romains ont été fouillés. L'un contenait plusieurs squelettes d'animaux complets, l'autre plusieurs dizaines de fragments de pilettes d'hypocauste et de tegulae.

Un fossé situé au nord du chantier contenait quelques tessons de céramique tardive attribuable à la fin de l'époque gallo-romaine ou au début du Moyen-Age.

La fouille du terrain Charbonnier a représenté la plus importante surface fouillée à l'intérieur du village des Arènes depuis 20 ans. Elle nous apporte des éléments fondamentaux pour la connaissance de l'occupation du site et de son extension vers l'ouest. Elle permet de mettre en évidence pour la première fois une raréfaction des structures laténiennes qui semble être liée à la limite de l'important quartier artisanal, ou à une limite du village.

L'OPPIDIUM DE BIBRACTE SUR LE MONT BEUVRAY (Nièvre/Saône-et-Loire)
Compte rendu de la campagne 1993 par J.-L.Flouest.

Introduction: projet "Grands travaux culturels de province" :

En 1993, les différentes réalisations prévues dans le cadre du projet du Centre européen d'archéologie sont presque toutes sorties de terre: le musée de Bibracte et de la civilisation celtique est le plus avancé et son inauguration aura lieu en novembre 1994 ; le Centre de recherches, à Glux-en-Glenne, sera achevé dans l'été 1994. Si l'année 1993 a été marquée par l'effervescence des constructions, l'année 1994 sera celle des mutations non seulement géographiques, mais aussi du point de vue du fonctionnement, puisque la SAEMN du Mont Beuvray aura terminé la plus grande partie de sa mission de construction.

Projet triennal de recherche :

Comme convenu lors du Conseil scientifique de septembre 1992, la recherche archéologique sur le Mont Beuvray a été inscrite dans un cadre de programmation triennale (1993/1995) avec pour principaux thèmes, centrés sur l'urbanisation et le fonctionnement d'un oppidum, la poursuite des travaux sur les fortifications, la recherche de la voirie, qui structure l'habitat, et des aménagements liés à la gestion de l'eau, la délimitation des îlots d'habitation, la compréhension des unités d'habitation du type gaulois au type romanisé, la mise en phases typo-chronologiques des différents chantiers, grâce aux résultats des études spécialisées sur le mobilier et la prospection *extra-muros*.

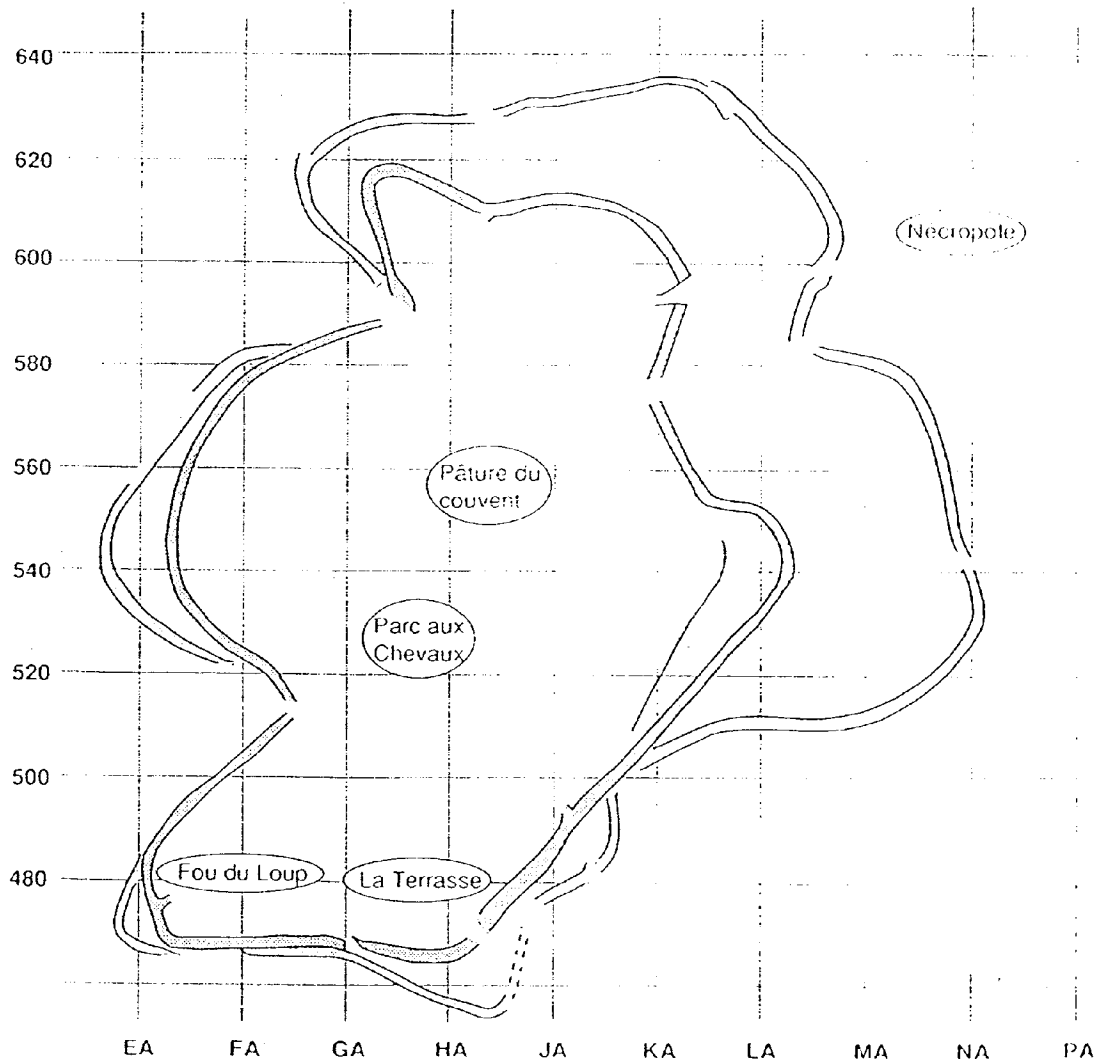


Fig.1

50 Les fortifications :

Presque toutes les thématiques ont pu être développées, avec plus ou moins de succès. Les découvertes des équipes de prospection ont apporté de nombreuses informations (fig.1): définition précise du rempart extérieur à l'est et au sud, identification des types de portes et, pour certaines, de leur condamnation ; découverte en plusieurs points de fiches de type "murus gallicus" sur le rempart extérieur (porte nord et porte est du ruisseau de la Côte Chaudron) et proposition de datation de ce rempart comme étant plus ancien par observation de la micro-topographie sur 4 points de jonction avec le rempart intérieur dit "Bulliot" ; enfin découverte d'un rempart d'un autre type, simple levée de terre, sans fossé associé visible, sur le flanc sud-est du Porrey.

La voirie :

La recherche *intra muros* sur la rue principale nord-est/sud-ouest a été développée au nord de la maison dite Parc aux Chevaux n°.1, sur près de 200 m de long, entre P.C.9 et P.C.11. Un autre tronçon de cette rue a été dégagé entre P.C.1 et P.C.2, qui présente, côté P.C.1, un trottoir aménagé avec des structures en bois. Au centre de l'oppidum (fig.2), plusieurs rues (ou cour) ont été explorées. Il s'agit, à l'est du bassin monumental, d'une part de la rue qui sépare l'îlot dit "aux grandes caves", au nord-est, de celui dit "du grand atelier de Forges", au sud-est, qui a été reconnue à 55 m de sa jonction avec la grande voie, et d'autre part, d'une chaussée et d'une cour (?) situées à l'ouest de la grande rue et qui délimiteraient les bâtiments explorés par les équipes allemandes, italiennes et hongroises.

Extra muros, au cours de la fouille de la nécropole (fig.3) , au nord-est de l'oppidum, une des trois routes qui convergent vers le Col du Rebout, a été suivie à présent sur une longueur de 80 m ; elle se divise en deux, une branche se dirige vers le haut du Mont Glandure tandis que l'autre descend vers le chemin actuel du hameau du Rebout. Du point

PATURE DU COUVENT

▭ Secteurs fouillés sous la direction de

- A Université libre de Bruxelles
- B Université de Madrid
- C Université de Bologne
- D Université de Kiel
- E Université de Budapest

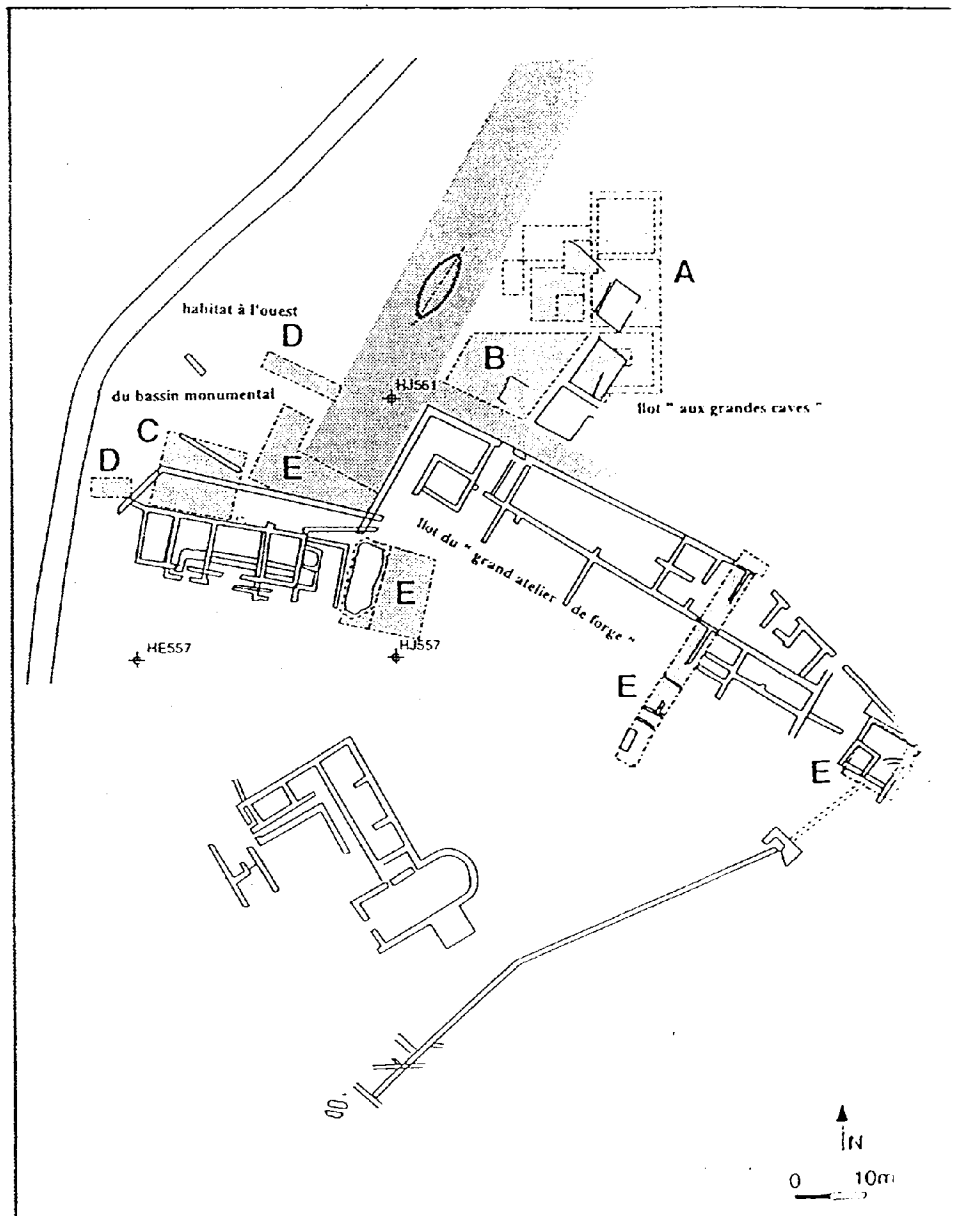


Fig.2

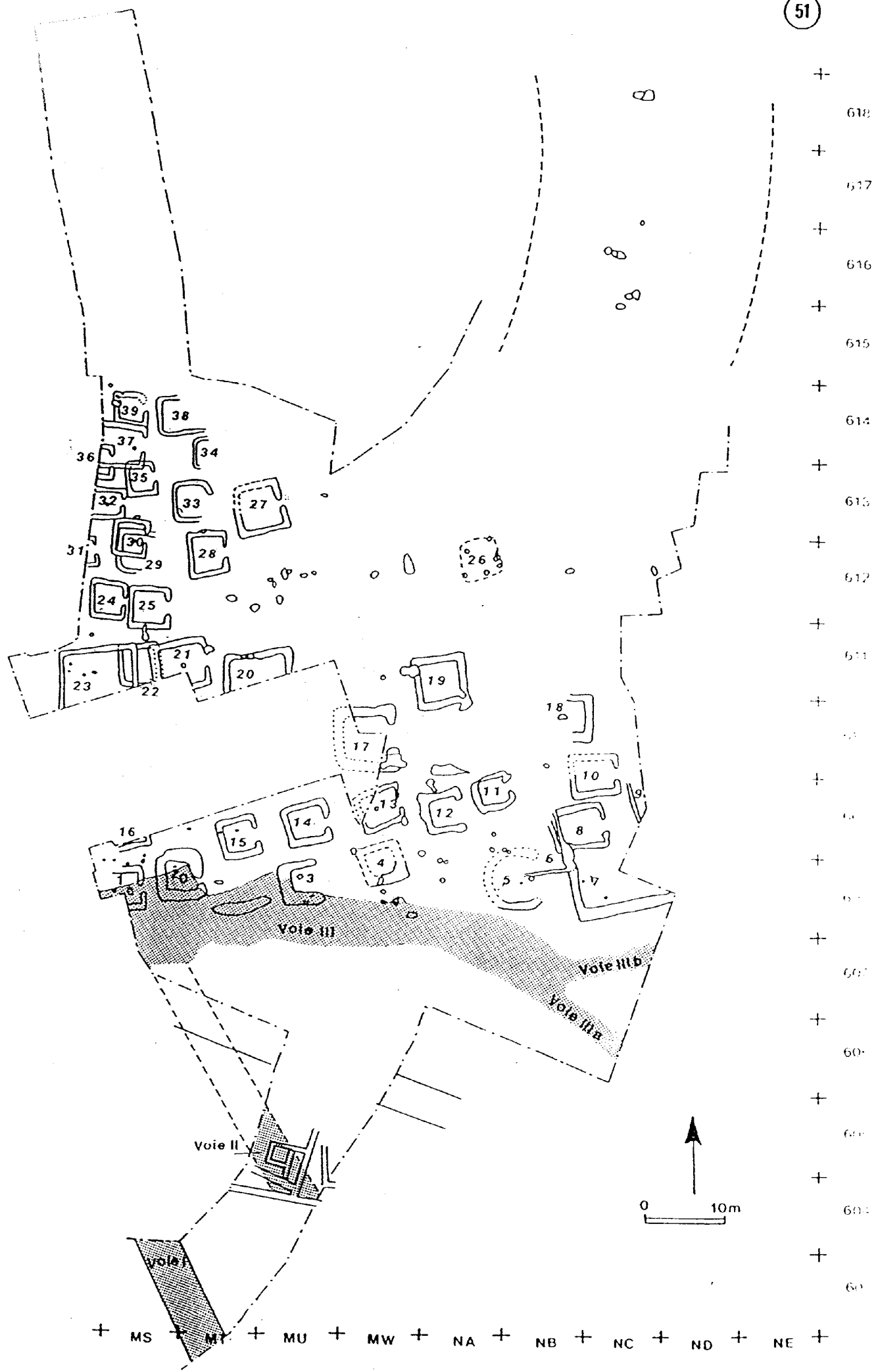


Fig.3

de vue technique, toutes ces chaussées présentent des caractéristiques assez proches : surface de roulement en graviers voire petits blocs émoussés, soigneusement compactés, couche de préparation plus ou moins riche en sable, caniveau ou canalisation d'eau en bordure de trottoir plus ou moins élaboré (fig.4, exemple de trottoir planchéié sur poutres).

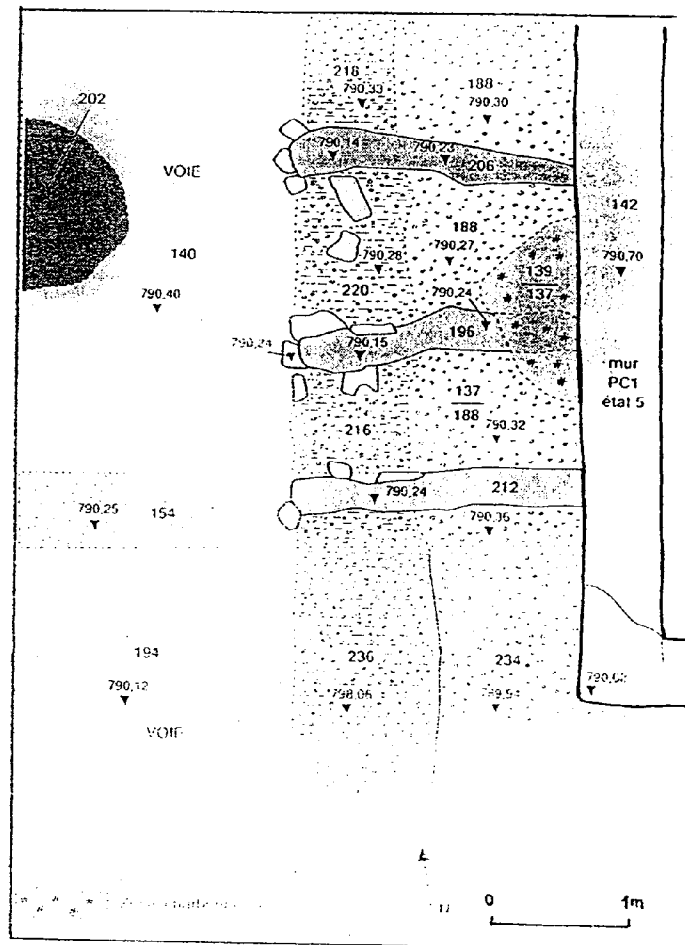


Fig.4

La gestion de l'eau :

Plusieurs aqueducs ont été identifiés : sous la maison PC.1, deux canalisations nouvelles par rapport au plan de Bulliot confirment l'importance de la gestion de l'eau en rapport avec l'urbanisme. Dans le "grand atelier de forges", un nouvel aqueduc vient s'ajouter au réseau que Bulliot avait décelé en suivant le tracé du grand aqueduc du Couvent. La sortie de ce dernier, en blocs monumentaux, a été rouverte dans la perspective de la reprise de la fouille de la source qui l'alimente. Une fouille de sauvetage, à la Fontaine de l'Ecluse, sur le flanc nord-ouest de l'oppidum, a amené la découverte de plusieurs canalisations destinées à maîtriser de nombreux filets d'eau à l'endroit où ils devaient franchir le rempart intérieur; un bassin dont l'armature en poutres de chêne est très bien conservé, complétait ce dispositif. Les prospections à la Fontaine Grenouillat, à l'est de l'oppidum, ont permis la découverte de mobilier archéologique, suggérant la possibilité d'un aménagement de cette source à la base du flanc nord du Porrey, pourtant considéré comme uniquement consacré aux exploitations de matières premières. Les prospections dans le thalweg abrupt de la Fontaine Saint Martin ont localisé des blocs architecturaux déplacés qui pourraient appartenir à un édifice non daté, lié à la source.

Urbanisme :

L'étude de l'organisation des habitats, de part et d'autre du bassin monumental (fig.2), a permis de distinguer plusieurs caractéristiques importantes. Les niveaux anciens datables de la fin du 2^es. et du début du 1^{er} s. av.J.-C. montrent plusieurs phases de bâtiments sur poteaux porteurs, avec des sols de graviers posés sur le substrat argileux jaune, avec des fosses, peut-être de stockage, de petites caves à armature de bois, des soles de foyers en argile et de nombreuses traces de métallurgie. A ce jour, c'est sous la grande maison PC.1 qu'a été découverte la structure excavée la plus vaste, appartenant à la première moitié du 1^{er} s. av. J.-C. Les bâtiments postérieurs, généralement à murs porteurs en pierre, reprennent partiellement les aménagements précédents en les amplifiant (cas des grandes caves PCO.2 et PCO.2 bis). Quelques observations stratigraphiques, ainsi que des orientations divergentes, montrent clairement que ces constructions maçonnées ont connu, elles aussi, plusieurs états avant leur abandon définitif vers la fin du premier quart du 1^{er} s. ap. J.-C. L'hypothèse émise à propos de la présence sous la *domus* état 5 de PC.1, d'une maison à atrium, état 4, a été confirmée par la découverte de son mur façade est, passant sous le seuil monumental de l'état 5. Le plan des pièces de l'état 3 (architecture de terre et bois) commence à montrer un agencement serré de pièces(fig.5).

Au nord-est de la Chapelle du Couvent, un sondage a localisé une construction de type monumental qui semble appartenir à cette phase d'habitat maçonné. Les nombreux blocs moulurés, trouvés épars dans le Couvent ou en remploi dans les murs, pourraient appartenir à une ou des constructions de ce type. Le caractère public d'une partie des bâtiments du coeur de l'oppidum (La Pâturage du Couvent) semble confirmé par la découverte, hors contexte, d'une tête sculptée aux yeux ouverts, destinée à être placée sur un pilier ou un linteau.

Sous le mur nord-ouest de la Chapelle, a été à nouveau identifié un mur antique qui confirme la présence d'un quadrillage de murs appartenant à un îlot d'habitations antiques sous-jacentes. De même, la fouille des bâtiments annexes du Couvent, au nord de ce dernier, a montré que les sols médiévaux étaient posés, à faible profondeur, sur des sols antiques jonchés d'amphores.

En revanche, les vastes décapages, effectués au sud-ouest de l'oppidum, au-dessus de la carrière des "Grandes Portes" n'ont pas révélé de quartiers d'habitations antiques, malgré la présence de mobilier archéologique ancien dans un fossé. L'équipe de prospection a signalé une zone riche en mobilier archéologique entre "Les Grandes Portes" et "La Roche aux Lézards".

Un des objectifs confiés à l'équipe de prospection était de tester les zones vides d'occupation d'après les recherches du XIX^e s, c'est à dire le sommet du Porrey et le nord et l'ouest du "Teureau de la Wivre" (ne pas confondre avec la roche de la Wivre au nord-ouest). Les résultats ont été positifs dans toutes ces zones, modestes sur le Porrey, importants tout autour du Teureau, avec de nombreuses traces d'activités métallurgiques.

Le quartier dit "sacré" de l'oppidum(fig.6) a été, à nouveau, l'objet d'investigations. L'angle intérieur sud-ouest de l'enceinte carrée n'a révélé aucun aménagement particulier. En revanche, les trois fossés parallèles, reconnus à l'extérieur de l'angle nord-ouest, ont été retrouvés vers l'angle sud-ouest et vraisemblablement dans la pente sud. De nombreux dépôts de mobiliers et de végétaux, au niveau de l'emplacement probable de ces fossés, ont modifié l'aspect qu'ils avaient sur le flanc ouest. Enfin le sondage implanté sur la levée de terre, peu importante du côté sud, a confirmé la présence d'un amas de poutres en bois calcinés dont la fouille des premiers niveaux n'a pas permis de clarifier leur agencement ni leur fonction.

La recherche et la prospection *extra muros* :

La fouille de sauvetage de la nécropole (fig.3) au nord-est de l'oppidum confirme la taille importante de ce cimetière d'oppidum, puisqu'une quarantaine d'enclos est à présent identifiée sur plus d'un hectare. Les limites sud et ouest sont à peu près établies, la limite nord peut être estimée à une centaine de mètres depuis la voie qui borde la nécropole. En revanche, la limite est reste inconnue puisque des trouvailles éloignées semblent indiquer un développement linéaire en direction du Hameau du Rebut.

De nombreuses découvertes ont été faites à l'extérieur de l'oppidum. Le lieu-dit le plus éloigné, "La Place aux laides", se trouve à 600 m au sud de l'oppidum. La zone la plus riche en mobilier métallique se trouve dans la pente nord-est, qui domine la nécropole de la Croix du Rebut.

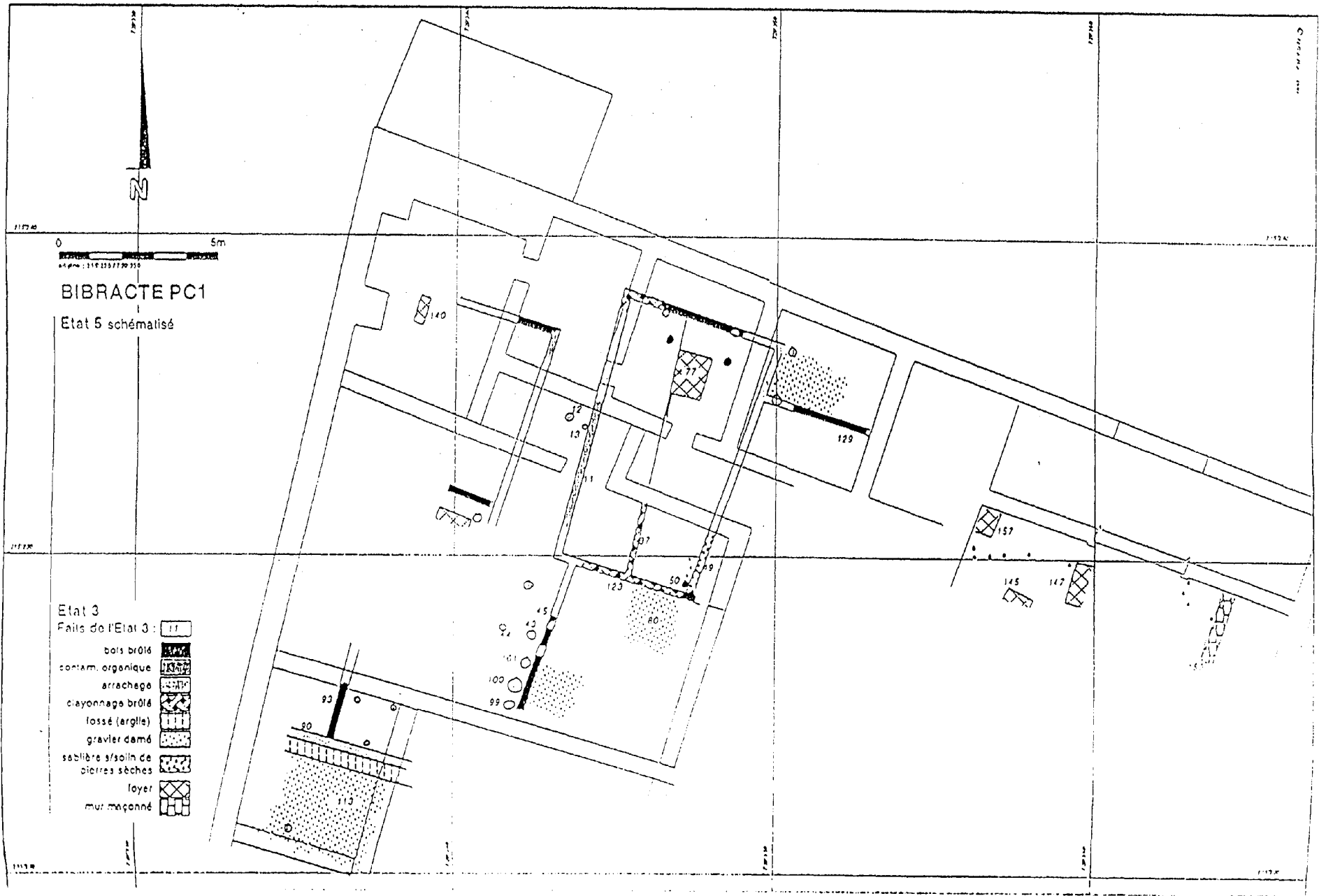


Fig.5

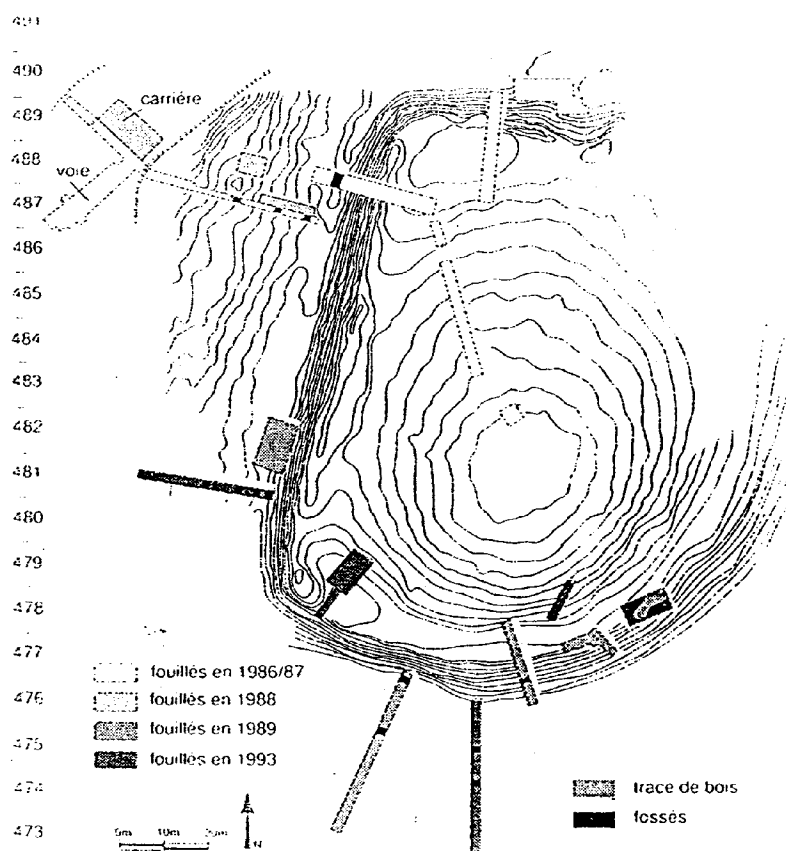


Fig.6

0 5 10 20 m

Etudes spécialisées :

Après un temps d'arrêt, l'étude des amphores a pu être reprise sur une grande échelle. Si la variété des types est bien attestée, les amphores italiques sont incontestablement omniprésentes (de 75 à 90% selon les secteurs et les phases). Les tonnes de tessons traités permettent d'établir des diagrammes statistiques qui sont peu à peu inclus dans les éléments caractéristiques des phases.

En numismatique, des faciès, parfois exclusifs, apparaissent sur plusieurs secteurs. Un programme d'analyse a été commencé dans le but d'essayer d'améliorer la sériation des grandes séries, par exemple la série des potins à la grosse tête, qui a déjà été éclatée en une dizaine de types.

L'analyse des matériaux géologiques de construction a été poursuivie. Des hypothèses à propos de certaines constantes dans les choix des matériaux en rapport, peut-être, avec le type et la période de construction, commencent à être vérifiées (granite rose pour les monuments liés à l'eau).

L'étude de la métallurgie des alliages à base de cuivre et du fer a été soit présentée dans le cadre d'un programme nouveau spécialisé dans la technologie du fer, soit dans la description de chaînes opératoires restituées à partir des observations de la fouille d'un atelier.

Les céramologues ont encore amélioré leur grille d'analyse, distinguant les groupes de productions bien identifiés (importations et régionales) et les productions locales. Son intégration dans la base de données, avec visualisation automatique des pourcentages relatifs par contextes, est en cours.

Les résultats des examens botaniques ont été particulièrement intéressants cette année. Ils ont tantôt confirmé des hypothèses sur la fonction d'édifices comme la zone de battage des céréales, en rapport avec un vaste grenier, au-dessus de La Fontaine Saint-Pierre, au sud

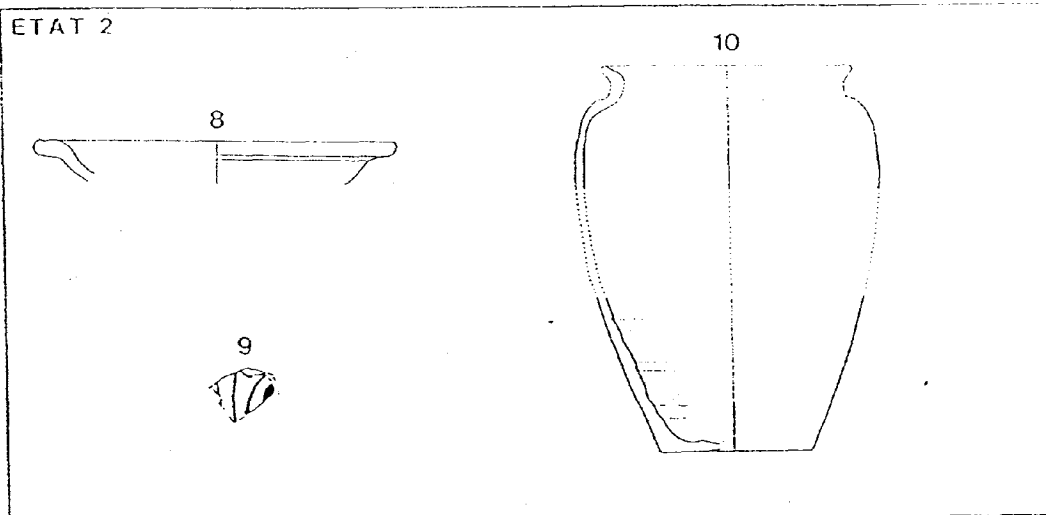
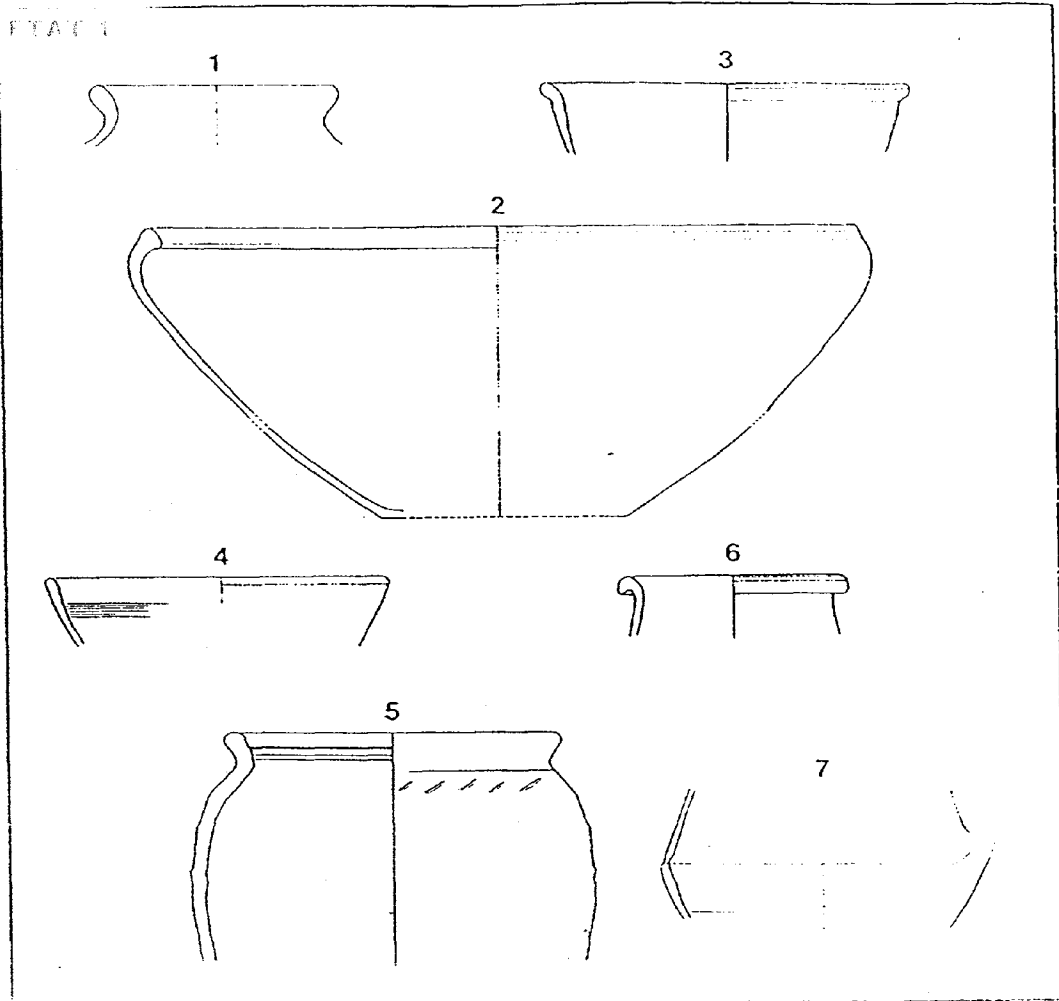
du Parc aux Chevaux, tantôt mis en relief la spécificité de l'alimentation en milieu urbain avec la présence de condiments importés (céleri, fenouil, olive).

Mise en phases typo-chronologiques des secteurs fouillés :

Plusieurs confrontations des différentes séquences stratigraphiques et chronologiques ont permis d'élaborer un premier calage typo-chronologique. Une occupation diffuse est attestée à la période néolithique, mais la première installation de grande envergure peut être située à la fin du 2^e s. ou au début du 1^{er} s. av. J.-C. Elle est caractérisée par une occupation extensive du site, une architecture à poteaux porteurs, des structures excavées et un mobilier qui comprend des amphores gréco-italiques, Dressel 1A, de la céramique peinte à décor zoomorphe ou en pastilles et des fibules de type Nauheim. Cette phase pourra être subdivisée lorsque l'étude du mobilier des niveaux plus récents (première moitié du 1^{er} s. av. J.-C) sera établie et pourra être mise en relation avec l'habitat sur poteaux et sur sablières basses. Apparaît ensuite la première phase d'habitat maçonné dont la datation absolue (vers le milieu du 1^{er} s. ou avant ?) est un des enjeux des prochaines réunions. La datation de l'urbanisme, très structuré le long des rues principales et secondaires, est liée à cette recherche. Par la suite et selon les sites, une à deux phases d'habitats maçonnés sont attestées et calées par une série d'importations aussi bien italiques qu'espagnoles, durant la deuxième moitié du 1^{er} s. av. J.-C. et le premier quart du 1^{er} s. ap. J.-C. (fig.7, 8, exemple de mise en phases des mobiliers provenant des fouilles de l'équipe de l'université de Lausanne: mobiliers des états 1 et 2 de la première moitié du 1^{er} s. av. J.-C., des états 3, 4, 5 de la deuxième moitié du 1^{er} s. jusqu'à début Tibère).

L'adoption en cours, à l'intérieur de la base de données informatisées, d'un descriptif d'appartenance des contextes de fouille aux différentes phases, permettra progressivement de dégager, à partir de grands ensembles statistiques, les différentes étapes historiques de l'occupation du site.

Plusieurs synthèses des résultats précédents ont été présentées au cours du XVII^e colloque de l'A.F.E.A.F. à Nevers. D'autre part, l'ouvrage de Ch. Goudineau et Ch. Peyre, "Bibracte et les Eduens", représente la synthèse des résultats des fouilles anciennes et récentes. Cette confrontation féconde a stimulé les travaux et les hypothèses en soulignant les enjeux des différentes problématiques développées sur le site par tous les chercheurs. Deux manuscrits ont d'autre part été présentés pour paraître dans la série DAF Beuvray : l'environnement naturel et archéologique du Beuvray sous la direction d'O. Buchsenschutz et la bibliographie et les plans anciens de Bibracte par J.-P. Guillaumet.



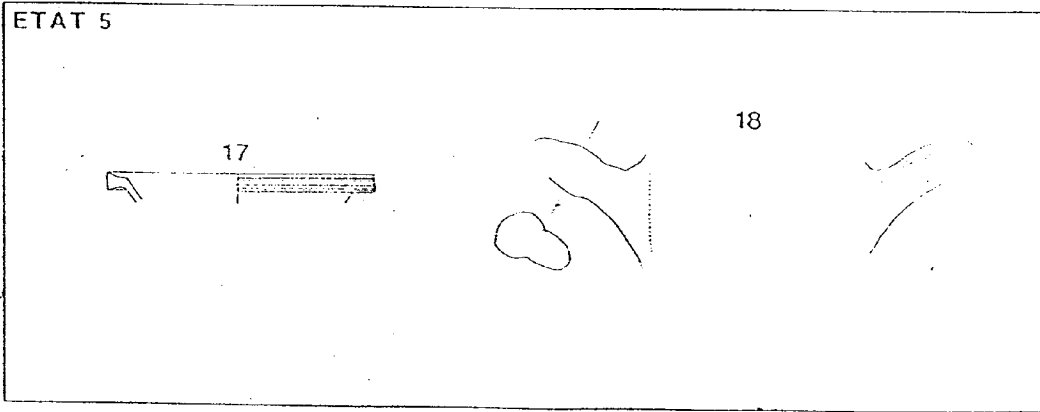
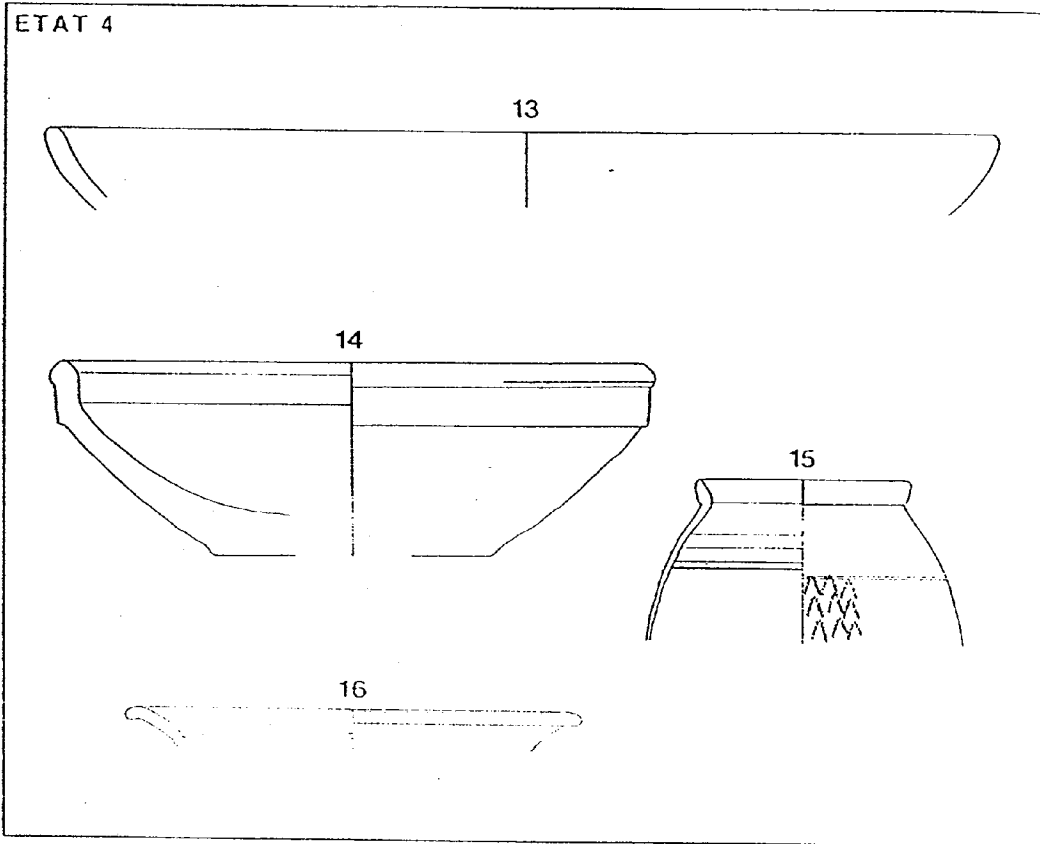
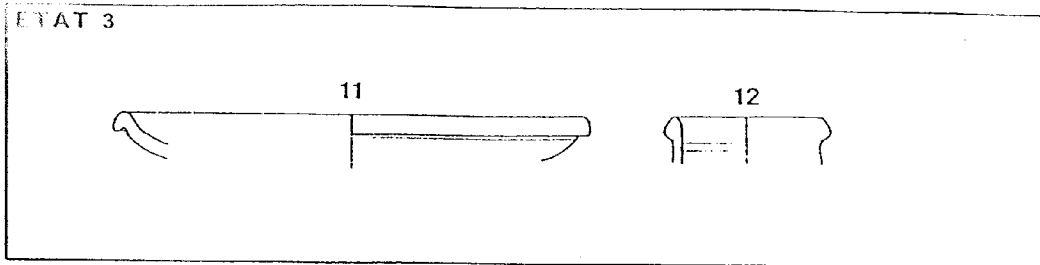
Etat 1

1	5283-12	PC GROS. Pot
2	5237-01	PS GROS. Jatte. (Recolle avec 5283-11)
3	5283-14	PG FIN LF. Bol
4	5283-13	PG FIN. LF Bol
5	5383-09	PS GROS. Pot
6	5283-15	PG FIN LF. Pot
7	5179-01	PG CAT. Pichet

Etat 2

8	5220-01	MICAC F. Assiette.
9	5246-02	PEINT A. Bouteille.
10	5250-01	PS GROS. Pot.

Fig.7



Etat 3

11	5211-01	EIR A. Plat à cuire
12	5309-01	PC CRU. Cruche

Etat 4

13	5251-01	EIR B. Plat à cuire
14	5280-02	PC MOR. Mortier
15	5280-01	PAR FIN B. Gobelet
16	5280-03	PG FIN. LF Assiette

Etat 5

17	5207-01	PC CRU. Cruche
18	5201-01	AMP. Amphore Dr. 2-4.

Fig.8

**LES CERAMIQUES D'IMPORTATION MEDITERRANENNE
SUR LE SITE DE BRAGNY SUR SAONE (71)**

Le site d'habitat de Bragny-sur-Saône, site qui n'est plus à présenter, a livré un certain nombre de céramiques d'importation méditerranéenne. Leur étude, entreprise pour un travail de maîtrise, permet de faire un bilan sur les types de céramiques présentes, de préciser la chronologie du site, et les types d'échanges ayant eu lieu à Bragny.

Les fouilles ont livré 1500 tessons de céramiques importées, dont 1350 tessons d'amphores massaliètes. Celles-ci facilement reconnaissables par leur pâte fortement micacée sont représentées par 1 bord de type 1 (PY), 4 bords de type 2, 13 bords de type 3, 1 bord de type 4, deux amphores au profil quasi-complet et 10 fonds en bobine creuse. Les formes d'amphores se rattachent au **type 1** et au **type 2 variante a** de G. Bertucchi (Bertucchi 1992), caractéristiques de la fin VIème et courant Vème s.a.n.ère. Outre ces amphores, on compte 3 fragments d'amphores étrusques (façonnés dans deux pâtes différentes), dont un bord de type 3 de M. Py, et deux groupes d'amphores dont l'origine reste inconnue.

Il existe un peu moins de 150 tessons de céramiques fines, regroupés dans les six groupes suivants :

- **la céramique attique**, modestement représentée, attestée par un fragment de lèvre d'une coupe de type C, (équivalent à la coupe de Vix, et de la Gorge du Loup), un fragment de coupe à yeux, un tesson à figures noires réincisé (figurant une palmette), et un fragment d'hydrie à vernis noir. Ces quatre individus peuvent-être datés du dernier quart Vème s.a.n.ère. On a inclus dans ce groupe un fond annulaire et un fragment de panse ni vernissé ni décoré, confectionnés dans une pâte orangée d'une grande finesse, qui pourraient correspondre à une céramique attique non vernissée ;
- **la céramique grise monochrome** représentée par 3 coupes (forme II et III de la typologie de Ch. PRADELLE-ARCELIN), 5 bases (2 pieds de coupe, 2 pieds de vase haut et un fond plat (olpé?)), un gobelet et un fragment de bord appartenant probablement à une coupe à bord haut, proche de celle de Montmorot. Ces deux dernières formes sont inconnues du répertoire provençal établi par Ch. PRADELLE-ARCELIN (PRADELLE-ARCELIN 1984) ;
- **les céramiques à pâte claire de Marseille** représentées par plusieurs fragments de panse, un fragment de pied à tige (coupe), ainsi qu'un fragment de goulot de lécythe. Cette forme est rarement importée. On connaît un exemplaire à Soyons et au Pègue ;
- **les céramiques pseudo-ioniennes** décelées par quelques traces de peinture (ocre, brune et rouge) sur une lèvre (de cratère ou d'amphorette) et des fragments de panse. Aucun décor n'a été identifié compte tenu du mauvais états des surfaces ;
- **la céramique italique** attestée par une dizaine de tessons, et deux gobelets au profil quasi complet : un gobelet de type D1 de De Marinis décoré d'ocelles, et un gobelet de type A2 publié par M. Feugère et A. Guillot comme vase marnien (FEUGERE et GUILLOT 1986), orné d'un petit cheval au galop, datés entre 480 et 410 a.n.ère, une partie supérieure de gobelet, plus délicate à interpréter, pourrait se rattacher soit au type E, soit au type F soit encore au type G de De Marinis, datés entre 440 et 380 a.n.ère et enfin par deux fragments de lèvre et une anse bifide appartenant vraisemblablement à une olpé ;

-_indépendamment de ces céramiques, il existe à Bragny toute une **série de tessons dont l'origine reste inconnue**. Certains d'entre eux tentent soit par leur pâte soit par leur forme d'imiter les productions méditerranéennes. Parmi ces tentatives, on peut signaler : une imitation de canthare, façonné dans une pâte proche des céramiques peintes de Bragny, deux coupes, dont la pâte très fine, semble vouloir imiter la céramique grise monochrome ; et enfin un gobelet confectionné dans une pâte fortement micacée vraisemblablement en rapport avec celles des amphores massaliètes. Ce type de gobelet, bien que rare, existe en Provence mais leur origine demeure mal connue.

On a comptabilisé au total 64 individus (dont 25 amphores massaliètes). Les formes appartiennent à la vaisselle à boire ou encore à la vaisselle de transport, excepté le lécythe utilisé pour contenir du parfum ou de l'huile.

En étudiant la répartition du matériel, on a constaté que les tessons étaient dispersés sur l'ensemble du site de façon résiduelle. Stratigraphiquement, à l'exception d'une dizaine de tessons (dont le fragment d'hydrie en céramique attique et quelques fragments d'amphores massaliètes), ces céramiques ont été retrouvées dans des couches de remblais de fosses dépotoirs, datées du courant Vème a.n.ère. Actuellement ces céramiques ne peuvent pas être rattachées à une activité spécifique (domestique ou artisanale). Parmi elles, seul un gobelet de golasecca, ayant été découvert dans une fosse avec 28 pesons, pourrait être lié à une activité précise (le tissage).

Enfin d'après l'étude conjointe du matériel céramique importé et de la stratigraphique plusieurs phases ont pu être distinguées dans les échanges :

- **une phase 1** (fin VIème/début Vème s.a.n.ère) : durant laquelle les contacts avec Massalia sont encore rares (attique et amphores massaliètes).
- **une phase 2** (première partie du Vème s.a.n. ère) : au cours de laquelle les échanges avec Massalia se diversifient et s'intensifient (amph. massa., amph.étrusque, céram. grise monochrome,...)
- **une phase 3** (milieu Vème s/ seconde moitié Vème s.a.n.ère) où les objets en provenance de Massalia vont peu à peu se raréfier et laisser entièrement la place aux importations de Golasecca (**phase 4** : fin Vème s.a.n.ère ?). Cependant durant une grande partie de cette période les deux courants d'échanges fonctionnent en parallèle.

Ainsi ce travail qui se voulait un travail de première approche et de sensibilisation, permet de situer l'occupation du site entre 520 et 400 a.n.ère. D'autre part les phases d'échanges mises en évidence à Bragny pourraient entrer dans le schéma élaboré par P.BRUN (BRUN 1992) sur le rôle d'intermédiaire tenu par les cultures du Tessin.

Ch. DUVAUCHELLE

BERTUCCHI G. - Les amphores et le vin de Marseille. Ed. CNRS. 1992.

BRUN P. - L'influence grecque sur la société celtique non méditerranéenne. In "Marseille et la Gaule". Actes du colloque de Marseille (novembre 1990), coll. Etudes massaliètes n°3, ADAM Editions, 1992, pp.389-400.

PRADELLE-ARCELIN Ch. - La céramique grise monochrome en Provence. Supp. n°10 Revue archéologique de la Narbonnaise. Paris 1984.

Sembert-le-Haut, oppidum de Clamecy.

Dominant de 175 m la boucle de l'Yonne en rive droite, la Chaume de la Justice est un site particulièrement favorable à l'installation d'un oppidum, avec des pentes de 30 à 50% entre deux profonds thalwegs. L'arbre de la Liberté y a remplacé en 1991 le gibet médiéval, implanté là précisément parce qu'il se voyait de toute la ville.

Après une découverte fortuite, Vaux d'Yonne Archéologie a entrepris un relevé de l'oppidum de deux hectares et une fouille pluriannuelle qui a déjà fourni plusieurs éléments importants : selon la céramique, l'occupation du site date de 600 av. J.-C. et correspond à la transition du Bronze final local aux premières manifestations du Fer ; la population locale, qui ne semble pas avoir occupé le site pendant plus d'une génération, pratiquait l'élevage d'ovins, bovins et porcins, la chasse, le tissage, l'exploitation du fer et la poterie. Les céramiques retrouvées dans une zone incendiée de l'oppidum (500 à 1 000 tessons au mètre carré) appartiennent à une période de transition entre Bronze final et Fer ancien qui serait ailleurs datable du milieu du VIII^e siècle, mais descend facilement à la fin du VII^e dans un contexte culturellement attardé. Les liens entre cet habitat et les nécropoles connues aux marges du Morvan et en Vaux d'Yonne restent à préciser, notamment par l'analyse des meules de granite et des dégraissants céramiques.

L'oppidum de Clamecy, même si son occupation a été brève, est un jalon de l'acculturation hallstattienne entre la Franche-Comté et Bourges. L'analyse précise de ses rapports territoriaux et culturels avec les nécropoles tumulaires des deux rives de l'Yonne constitue un terrain à défricher ; une dizaine d'années de fouilles alternées sur l'oppidum et les nécropoles voisines constitue le minimum admissible pour une connaissance sérieuse du contexte.

Richard Adam
Vaux d'Yonne Archéologie
UMR 126/4 ; UMR 9934

Recherches sur l'âge du fer en Basse-Auvergne résultats de la campagne 1993

John Collis, Jon Dunkley, Vincent Guichard, Christine Mennessier-Jouannet

Ce rapport est destiné à rendre compte des principales recherches effectuées en 1993 dans le cadre du programme collectif de recherche intitulé « Le peuplement des Limagnes d'Auvergne à l'âge du Fer ». Cette année marque un tournant important pour notre équipe, dû à une augmentation très forte du soutien financier du ministère de la Culture. Le budget engagé permet de conduire de front plusieurs interventions sur le terrain au cours de la même campagne. Le nombre de journées de travail effectuées dans le cadre du programme est supérieur à 4000 cette année.

Les différentes opérations menées conjointement participent d'une stratégie concertée de reconnaissance du peuplement des Limagnes à l'âge du fer. Elles comprennent donc des fouilles sur des sites significatifs (ou du moins considérés comme tels) qui recouvrent l'ensemble de la durée étudiée, des prospections sur des zones-tests et enfin diverses études thématiques qui prennent en compte différents aspects de la documentation livrée par les opérations de terrain.

Ne sont évoqués ici que les résultats acquis sur les chantiers, qui concernent tous des sites dont l'exploration avait été engagée en 1992 ou précédemment (cf. *Bulletin intérieur de l'AFEAF*, 11, 1993 : 102-104).

La connaissance de la géographie du peuplement a enfin été complétée par plusieurs prospections et par une exploitation systématique des archives effectuée par l'une d'entre nous (Chr. M.-J.) parallèlement à l'élaboration de la *Carte archéologique du Puy-de-Dôme*. Trois zones ont été plus particulièrement prospectées, dont deux en Grande Limagne : au nord le bassin de la Morge, au sud la région de Clermont (bassin de l'Artière). La troisième est le bassin de Lezoux, à l'est de l'Allier (opération d'évaluation archéologique sous la direction d'Armand Desbat, Alain Ferdière et Philippe Bet, qui ont l'amabilité de mettre à notre disposition leurs données relatives à la Protohistoire). Une dernière prospection a enfin été engagée dans le bassin d'Issoire, au sud du département (Claire Watson). Pour toute la durée de l'âge du fer, on constate une concentration exceptionnelle du peuplement dans la dépression des Limagnes, comme le montre par exemple la carte établie pour La Tène moyenne et finale (fig. 1) : c'est un domaine qui offre sur une vaste superficie des sols fertiles que l'on ne retrouve dans les autres régions que dans d'étroites vallées alluviales. Tous les types de terroirs offerts par les Limagnes paraissent investis — pourtours de marais, piémont des buttes marneuses, basses terrasses de rivières... —. Même si la période moyenne — VI^e / IV^e siècles - est encore moins connue, toute la durée du dernier millénaire avant le changement d'ère est représentée. Dans la zone centrale (bassin de l'Artière), on discerne de plus en plus précisément la mise en place progressive en plaine d'un réseau de sites d'habitat d'importance variée dont la densité et l'extension culminent au II^e s. avant J.-C., avant que ce réseau se désagrège au moment de l'apparition des *oppida*, dont l'emplacement répond sans doute à une nouvelle exigence : le contrôle du principal cheminement qui traverse la Basse-Auvergne. Dans les zones périphériques, le peuplement du second âge du fer semble plus diffus et surtout plus dispersé.

Artonne "La Mothe" (Christine Mennessier-Jouannet)

Le village d'Artonne est situé à la limite nord-ouest des Limagnes. Le site de La Mothe occupe la base du versant d'une combe qui s'étend à l'est du village, en limite immédiate des bas-fonds marécageux. Il a été repéré en 1986 par Gérard Vernet dans un fossé de drainage nouvellement creusé. En 1992, des sondages de 2 x 2 m disposés le long des parois du drain avaient mis en évidence une occupation stratigraphiée s'échelonnant de la période moyenne de l'âge du fer (La Tène ancienne ?) à la période gallo-romaine. L'existence d'une séquence chronologique couvrant tout le second âge du fer, la possibilité d'une étude sédimentologique et palynologique du site, la très bonne conservation de la faune ainsi que de la micro-faune, la présence de nombreux charbons de bois ont été autant d'arguments qui nous ont décidé à poursuivre la fouille.

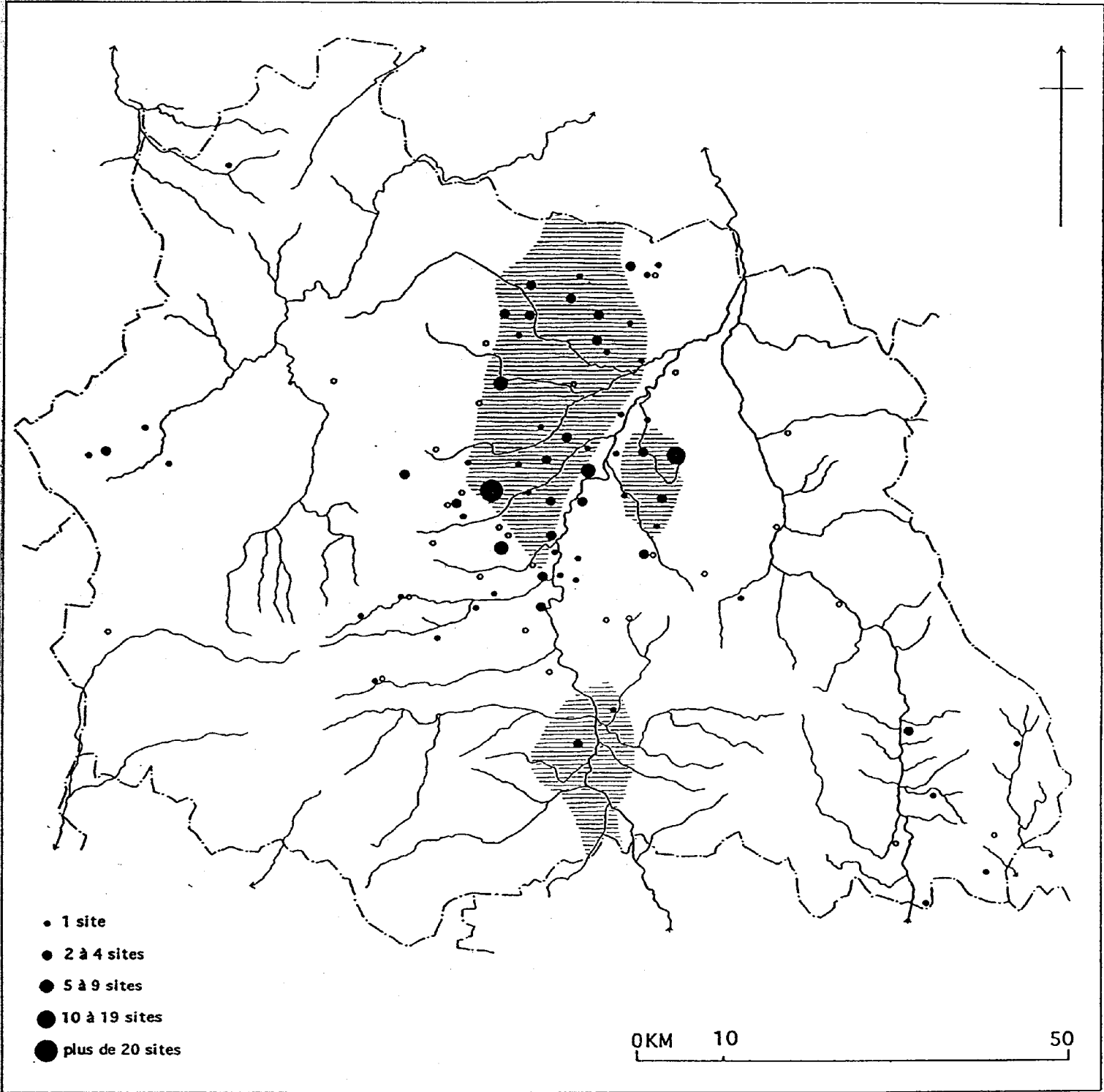


Fig. 1 : Recensement par commune des sites de La Tène moyenne et finale du Puy-de-Dôme.

La campagne de 1993 a concerné une bande de terrain de 2 x 16 m le long du fossé de drainage, soit une superficie de 32 m². Elle a eu deux résultats principaux. On a d'abord montré que la stratigraphie du site couvrait une durée plus longue que celle supposée jusque là, avec une occupation initiale située à la charnière du premier et du second âges du fer. Cette occupation ancienne se signale notamment par la présence de fibules qui sont des documents précieux pour affiner la typo-chronologie de cette période encore très mal caractérisée en Basse-Auvergne. Il s'avère également que l'on a affaire à des niveaux d'occupation structurés (trous de poteaux, rigole artificielle ayant servi de captage de source) qui livrent une documentation exceptionnelle du point de vue environnemental, à cause de leur situation en limite d'une zone palustre. La fouille sera poursuivie en 1994, afin de compléter l'échantillonnage de mobilier pour chaque séquence, en particulier pour la période des VI^e-IV^e s. et de préciser la nature de l'occupation.

Clermont-Ferrand "Le Pâtural" (Jon Dunkley)

L'exploration du site du Pâtural (cmne de Clermont-Ferrand), engagée dans les années précédentes, est devenue la principale opération de terrain de l'équipe. D'abord repéré en prospection par Nigel Mills en 1981, puis lors de travaux de drainage ayant précédé la construction de l'autoroute A71, ce site est localisé à l'extrémité nord-est de la commune de Clermont-Ferrand, dans la partie méridionale de la plaine de Grande Limagne. Les premières campagnes, limitées par de très insuffisants crédits de terrassement, ont du moins permis de confirmer l'intérêt du site et de rôder une équipe d'encadrement à la fouille des sols très particuliers de "terre noire" qui caractérisent les Limagnes. L'année 1993 marque l'engagement d'un projet plus ambitieux qui se déroulera sur trois ou quatre campagnes, dans le cadre d'une fouille programmée pluri-annuelle. L'objectif est un dégagement extensif du site d'habitat — du moins dans les limites des terrains disponibles —. L'étendue de 1.500 m² explorée à la fin de la campagne de 1992 doit s'accroître de 2.000 à 2.500 m² par an et atteindre 8.000 à 10.000 m² à la fin de l'intervention.

Le doublement de la surface explorée lors de la campagne de 1993 a permis de préciser et de réviser considérablement l'interprétation des structures qui avaient été repérées antérieurement. On s'est en particulier efforcé de repérer de façon aussi exhaustive que possible les micro-anomalies perceptibles à la base de la terre noire. Cette démarche a été très fructueuse puisqu'elle a rendu possible l'identification d'un grand nombre de parois et de clôtures qui, souvent, sont seulement signalées par des alignements de trous de piquets de quelques centimètres de diamètre. Les données accumulées permettent finalement d'étudier les aménagements d'un espace rural depuis le V^e s. avant J.-C. et les modalités de l'implantation d'un habitat au II^e s. avant J.-C. Il a également fourni l'opportunité d'étudier de manière extensive le cimetière d'une petite communauté rurale gallo-romaine.

La campagne de 1993 a d'abord permis de mettre en évidence une première occupation jusqu'alors ignorée, datée de la fin du premier âge du fer. Cette occupation est attestée par quelques fosses et peut-être des traces de clôtures légères. L'absence de dispositif artificiel de drainage associé plaide en faveur d'une installation temporaire ou saisonnière.

La connaissance de l'organisation spatiale de l'habitat de la période laténienne s'est considérablement accrue (fig. 2). La période d'occupation correspondante semble assez réduite et entièrement inscrite dans La Tène D1 ou, plus précisément, la seconde moitié du II^e s. Cela n'empêche pas de discerner en son sein trois phases successives d'aménagement. L'organisation spatiale du site est basée sur des enclos fossoyés quadrangulaires de quelques centaines de mètres carrés. La diversité des structures qui ont été repérées montre que ces enclos étaient le siège d'activités variées, y compris artisanales. Parmi les découvertes importantes de cette campagne, on doit noter un bâtiment rectangulaire (4,0 x 5,5 m) à une nef, aux parois matérialisées par deux rangées parallèles de poteaux plantés, ainsi qu'une tombe à inhumation dotée d'un riche mobilier typique de La Tène D1 (deux bracelets et quatre céramiques).

La désaffectation de cet habitat autour de 100 avant J.-C. est clairement démontrée par l'étude des mobiliers. Elle corrobore une constatation effectuée sur tous les sites de plaine contemporains de la région. Un regain d'activité au Haut-Empire se traduit enfin par l'installation d'un petit cimetière rural inscrit dans un système parcellaire qui conserve les alignements du II^e s. avant J.-C. (fig. 3). La persistance de ce parcellaire pose le problème de l'occupation des sols au I^{er} s. avant J.-C. La fouille montre du moins la continuité de l'entretien du paysage pendant cette période. Il faut peut-être en conclure que la rupture observée au tournant des II^e et I^{er} s. dans l'organisation de l'habitat n'affecte que de façon limitée les modalités de l'exploitation agricole des Limagnes.

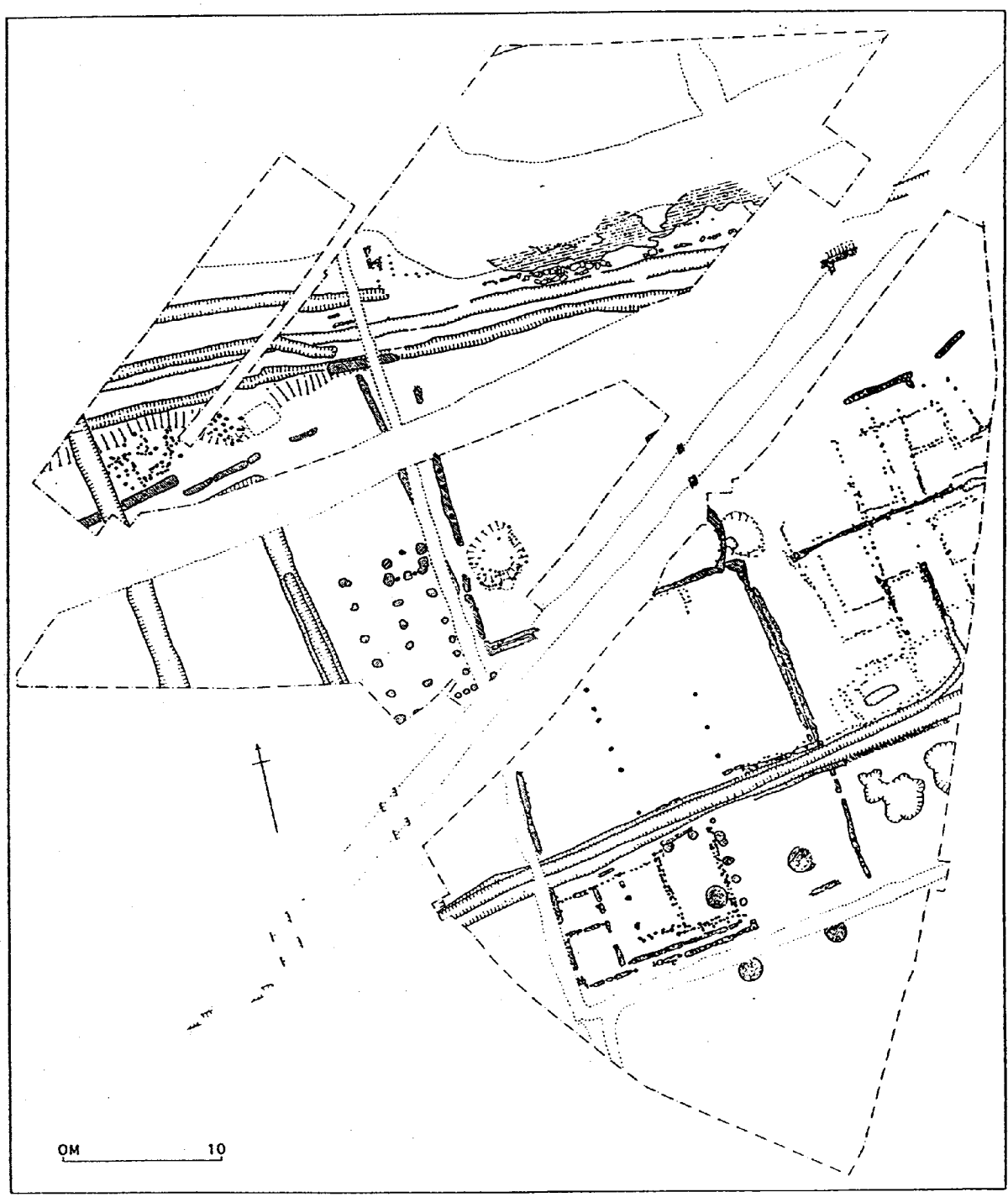


Fig. 2 : Clermont-Ferrand "Le Pâtural" (Puy-de-Dôme)
Relevé des structures attribuées à la période 2 (II^e s. avant J.-C.)

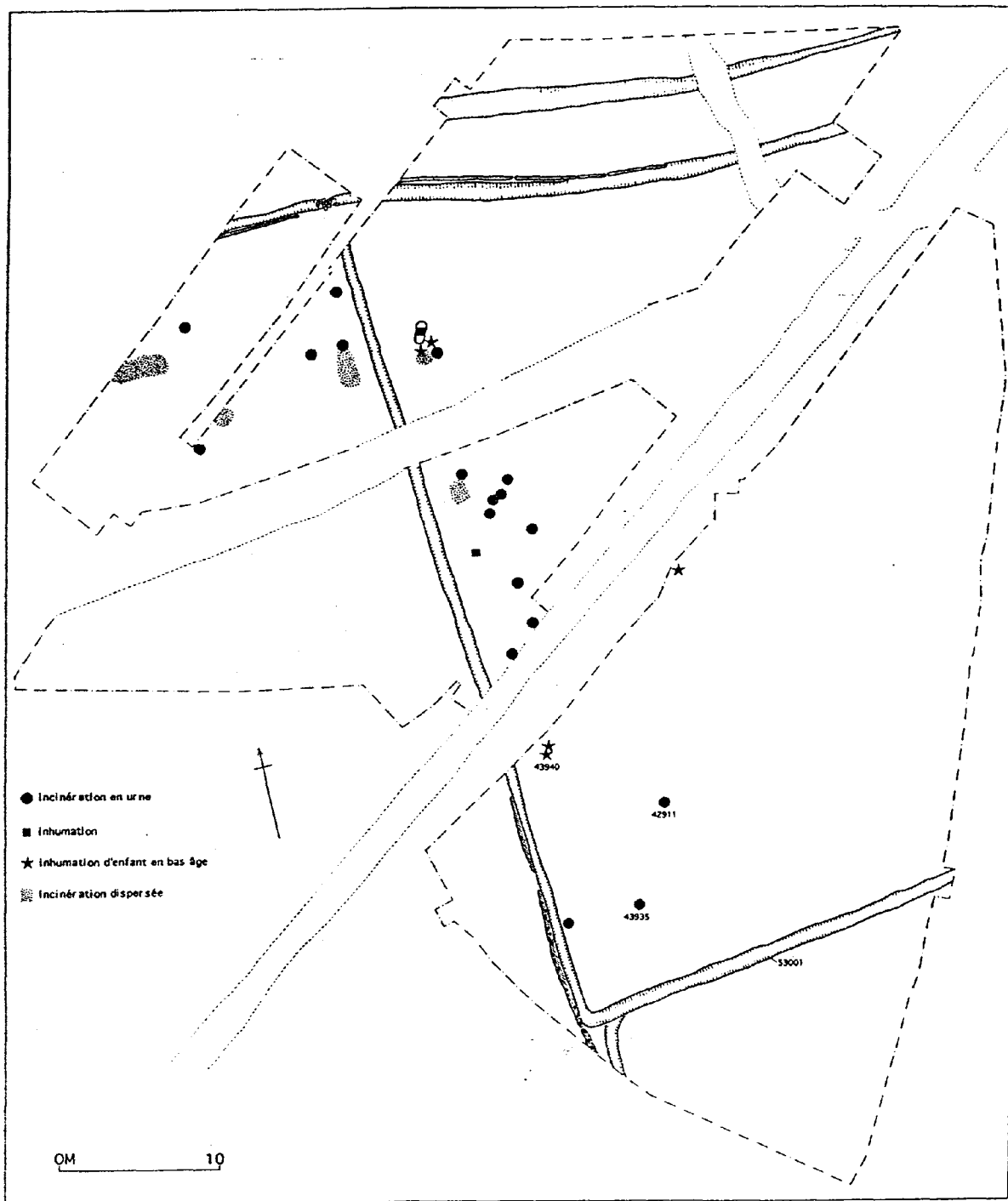


Fig. 3 : Clermont-Ferrand "Le Pâtural" (Puy-de-Dôme)
 Relevé des structures attribuées à la période 3 (I^{er}- II^e s. après J.-C.)

Oppidum de Corent (Vincent Guichard)

Le plateau de Corent est une vaste table basaltique de 70 ha, située à 16 km au sud de Clermont-Ferrand. Les découvertes très nombreuses qui y ont été enregistrées depuis sa mise en culture dans la première moitié du XIX^e s. montrent qu'il a connu une occupation humaine très importante, surtout au Néolithique, à l'âge du bronze et à l'extrême fin de l'âge du fer. Il ne fait aucun doute qu'il ait été le lieu d'un important *oppidum* au I^{er} s. avant J.-C. Malgré ce très fort potentiel archéologique, le site n'a jamais fait l'objet d'investigations systématiques. La présente opération, engagée en 1991, a pour objet de cerner plus précisément la chronologie de l'occupation de la fin de l'âge du fer et d'évaluer l'état de conservation des niveaux archéologiques. Il s'avère en effet que ceux-ci ne cessent de subir une érosion active due aux labours, pour le plus grand bonheur des collectionneurs de tout poil, qui sont présents sur le site pratiquement tous les jours de l'année.

Au cours de la première campagne, on s'est limité au creusement d'une vingtaine de sondages manuels de 2 x 2 m. Ils ont montré que les labours avaient causé la destruction au moins partielle des niveaux archéologiques sur une bonne partie du plateau, mais qu'il existait néanmoins des emplacements où ceux-ci étaient encore bien conservés. En 1992, on a décidé d'entreprendre l'étude systématique d'un secteur susceptible de livrer une bonne stratigraphie. Il s'agit de la parcelle ZI 59 (commune de Veyre-Monton) située au centre du plateau. De plan pratiquement carré et encore entourée sur trois côtés par des murs en pierre sèche, c'est quasiment le seul vestige subsistant du parcellaire ancien (en place avant 1820) qui ait échappé au remembrement des années 1960. L'érosion par les labours y est donc moins forte qu'ailleurs. Les prospections de surface montraient également une très forte densité de vestiges de construction d'époque romaine (tuiles, mortier) circonscrite à ce champ et, en revanche, une absence quasiment totale de vestiges plus anciens. On devait donc avoir affaire à un ensemble de bâtiments romains qui avaient recouvert et protégé les niveaux d'occupation protohistoriques.

Les sondages ouverts en 1992 (140 m²) dans la parcelle elle-même et à proximité ont montré que les murs en pierre sèche qui la limitent reprenaient approximativement le tracé d'un ensemble de constructions romaines et ont livré des niveaux d'occupation structurés de l'âge du fer (sol en tessons d'amphores pilés, radier de blocs de basalte, calages de poteaux).

Pendant l'été 1993, deux larges tranchées perpendiculaires ont été ouvertes dans la parcelle 59, l'une dans le prolongement d'un sondage de 1992, l'autre dans l'axe de la parcelle (fig. 4). La surface fouillée (au moins partiellement) est de 320 m². La fouille a permis de répondre au premier objectif qui lui avait été fixé, à savoir la récolte d'un échantillon supplémentaire de mobilier laténien bien placé en stratigraphie. Ce mobilier, allié à celui déjà rassemblé en 1992, permet de préciser la datation et les caractéristiques du faciès culturel du site à cette époque. On peut déjà affirmer, sans attendre une étude systématique de ces découvertes, que le site a connu une occupation massive seulement sur une courte durée (pas plus d'une génération), que l'on doit probablement placer au début du I^{er} s. avant J.-C. Celle-ci s'intercale donc entre l'occupation des sites de plaine comme celui de Clermont-Ferrand "Le Pâtural", en cours de fouille, et celle de l'*oppidum* de Gergovie (cf. Guichard *et al.*, à paraître dans *RACF*, 32, 1993).

L'opération a aussi permis de combler une lacune de la fouille de l'année précédente, grâce à une exploration étendue des niveaux d'occupation plus anciens. Outre la collecte d'un abondant mobilier, qui paraît se rapporter en grande partie à la fin du Bronze final, on a mis en évidence des aménagements très distincts et étendus (vestiges d'un parcellaire ?) que l'on attribue provisoirement au Néolithique moyen ou final.

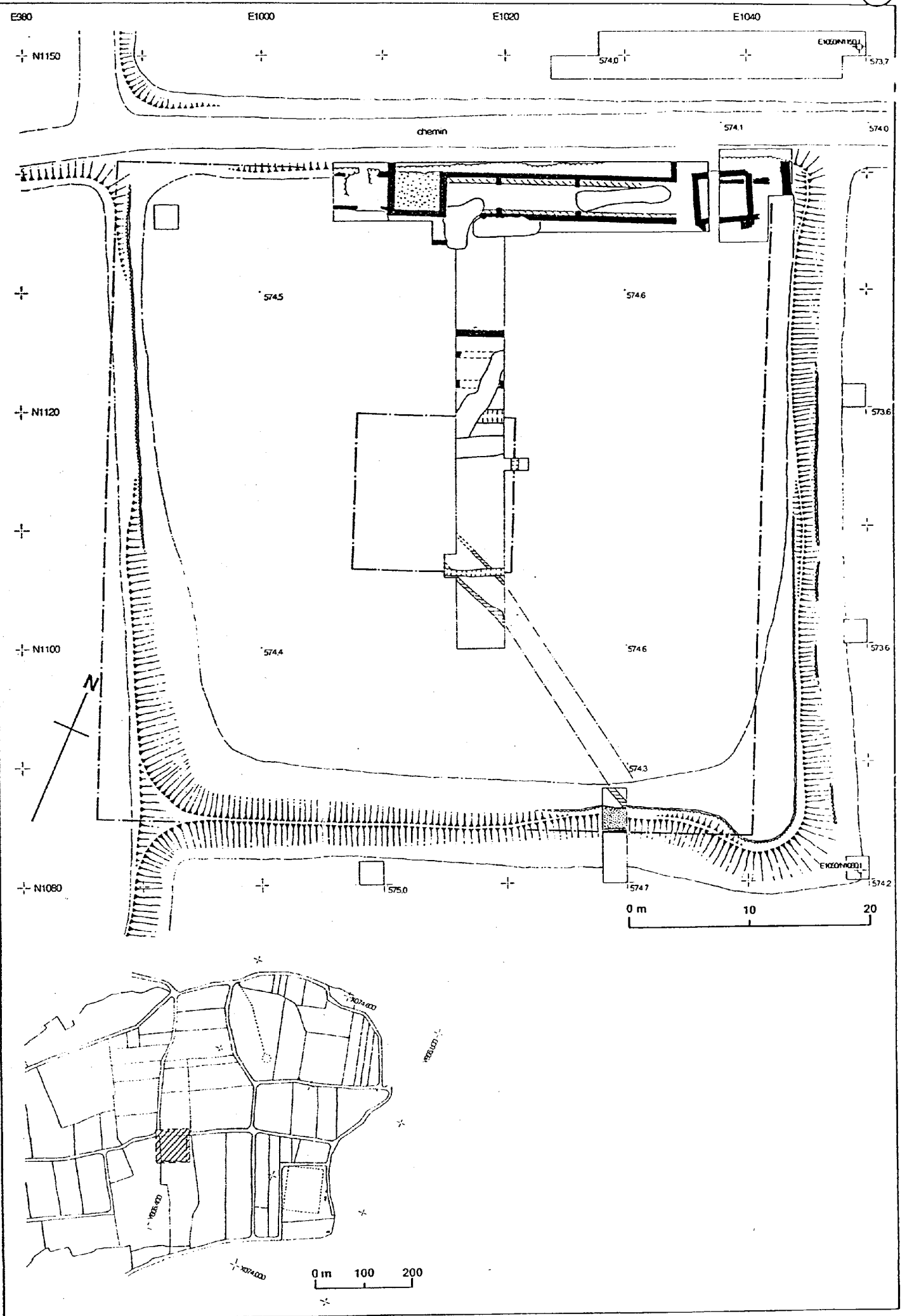
La seconde question posée était double. Il s'agissait de tenter d'identifier un complexe architectural d'époque romaine repéré en 1992 et d'étudier ses relations avec l'occupation plus ancienne située au même emplacement. On ne peut toujours pas proposer d'identification définitive pour ces bâtiments, puisque le plan de la partie dégagée n'est pas suffisamment caractéristique. L'interprétation des résultats de la fouille a en effet été limitée par son extension trop réduite et surtout par de très importantes destructions dues à la mise en culture du plateau à l'époque moderne. On sait du moins que cet ensemble a été profondément remanié à plusieurs reprises et que son état initial paraît correspondre à un enclos (carré ?) circonscrit par une galerie couverte. La partie centrale de cet enclos est trop érodée pour qu'on puisse déterminer de quelle façon elle était aménagée à l'époque romaine. La fouille incomplète des niveaux d'occupation antique interdit également de proposer une date pour l'installation de cet enclos romain. Les quelques données disponibles semblent du moins ne pas s'opposer à une installation précoce.

Les structures en relation avec l'occupation de la première moitié du I^{er} s. avant J.-C. permettent toutefois de proposer, de façon indirecte, des éléments de réponse. On a en effet mis en évidence un enclos fossoyé, qui a probablement la forme d'un carré de 13,5 m de côté, assez précisément orienté et centré comme l'enclos maçonné d'époque romaine qui lui fait suite. Cet enclos laténien est délimité par un modeste fossé au comblement tout-à-fait "anormal" : accumulations d'os sélectionnés (crânes et maxillaires inférieurs) appartenant à des espèces sélectionnées (caprinés). La concomittance de ces accumulations d'ossements et du fossé dont le plan carré a été conservé par des constructions gallo-romaines répond à un scénario désormais bien connu en Gaule chevelue, celui d'un aménagement de sanctuaire qui a reçu un nouvel habillage à l'époque romaine.

La fouille de 1992-93 se solde par de nouvelles interrogations sur la nature de l'occupation laténienne et gallo-romaine du site et surtout par la démonstration du potentiel archéologique exceptionnel qu'il présente : c'est une expérience rare que d'avoir l'opportunité de fouiller simultanément sur une surface réduite des niveaux d'occupation structurés échelonnés sur plus de trois millénaires ! Ce potentiel justifie amplement la poursuite de l'exploration du site, d'autant que les labours continuent à détruire inexorablement les vestiges enfouis. Compte-tenu de l'ampleur et de la complexité des structures révélées par la fouille réduite des années 1992-93, il nous paraît cependant inutile de prolonger l'opération sans un changement d'échelle de l'intervention, afin de permettre l'étude dans de bonnes conditions d'une surface d'au moins 2500 m² (soit la surface totale de la parcelle partiellement explorée en 1993). On préfère donc ne pas prolonger la fouille en 1994 et entreprendre en échange des interventions légères du même type sur d'autres sites (en particulier les autres *oppida* certains ou potentiels de Basse-Auvergne). Dans le même temps, on espère mettre en place la logistique nécessaire pour une nouvelle intervention beaucoup plus ambitieuse à Corent.

Fig. 4 : *Oppidum* de Corent (Puy-de-Dôme)

Localisation de la parcelle sondée et relevé des structures dégagées en 1992-93 : tranchées de palissades néolithiques, enclos fossoyé du I^{er} s. avant J.-C., constructions romaines (en noir).



Bull. A.F.E.A.F. 1994

LA CAMPAGNE DE RECHERCHE DE 1993 SUR L'OPPIDUM DE L'ERMITAGE À AGEN (LOT-ET-GARONNE).

Richard BOUDET C.R. C.N.R.S.

La campagne de 1993 sur l'*oppidum* de l'Ermitage à Agen a touché deux secteurs principaux : le rempart avec une prospection électrique et la zone d'occupation (Z21) située au milieu du site dont la fouille a débuté en 1992 ainsi que le puits gaulois st.41.

Le rempart septentrional a été testé en 1990 et 1992 avec l'ouverture d'une coupe d'une soixante de mètres de longueur et sept mètres de hauteur. Le fossé taillé dans le rocher (14,50m de largeur sur 4,50m de hauteur) présentant des traces de reprise à l'époque moderne, a fait l'objet d'une prospection électrique réalisée par M. Martinaud (L.E.R.G.G.A., Univ. Bordeaux I) afin d'identifier son parcours. Cette recherche a permis de le visualiser sur près de 65 m de longueur et de montrer qu'il suit l'inflexion de la levée du rempart présente au niveau de la porte d'entrée (très certainement un système rentrant). Un nouveau sondage en 1994 devrait permettre de confirmer son origine protohistorique.

En 1992, une surface d'environ 1500m² située sur le sommet de l'*oppidum* a fait l'objet d'une première année de fouilles programmées après une prospection électrique conduite par M. Martinaud. En 1993, une surface à peu près égale à celle de l'année précédente et l'accostant a été ouverte. Près des deux tiers des anomalies magnétiques repérées se sont avérées être des structures archéologiques.

Le puits mis en évidence près de l'hypothétique sanctuaire en 1992 a été en partie fouillé par St. Laurent. Son ouverture au sommet et d'environ 2mX2m. Il traverse sur ce module la couche d'argile sous-jacente sur 3,80m avant d'atteindre le plateau calcaire où il se réduit à 1mX1m. La roche est traversée sur près de 3m et laisse la place à des marnes verdâtres très indurées. La fouille 1993 a été arrêtée à 7,50m de profondeur, le niveau de nappe phréatique ayant été rencontré à sept mètres. Sur environ 4,70m depuis le sommet, le sédiment est composé d'un humus argileux très plastique (contenant des nodules stériles de marnes verdâtres) de couleur sombre (gris foncé) livrant au milieu d'un abondant mobilier archéologique de très nombreuses inclusions céramiques et de charbons de bois de petite taille. A partir de 4,70m et jusqu'à la base actuelle de la fouille, le sédiment, pauvre en mobilier archéologique, est exclusivement constitué de marnes verdâtres identiques à celles situées sous le banc calcaire. Il paraît assez clair que le puits à partir au moins de la profondeur actuelle de la fouille jusqu'aux environs de la surface du plateau calcaire a été comblé avec le remblais marneux issu du creusement.

La partie sommitale du puits a été obturée par une chape d'argile concave très indurée et brûlée sur laquelle avait été entretenu un foyer autour duquel (dessus et dessous) plusieurs monnaies d'argent et de bronze ont été

retrouvées. Sous ce foyer et jusqu'au calcaire plusieurs dizaines d'amphores vinaires italiques (plus d'une cinquantaine) ont été précipitées (les cols sont souvent cassés en place et la pointe repose vers le haut) en compagnie d'un sédiment riche en cendres contenant de nombreux vestiges de faune, de vaisselle indigène ou importée (à paroi fine et à vernis noir en particulier), de métal (nombreux clous en fer, mais aussi une pointe de javeline ou une serpette et en bronze dont des anneaux et perles, un bracelet, des fibules de type Nauheim...), en verre (perles), en os... Il convient de noter la présence d'une quinzaine d'amphores portant des inscriptions peintes en rouge sur le col (dont trois marques consulaires datable entre 120 et 104 avant notre ère) et de plusieurs opercules en mortier dotés de marques épigraphes ou anépigraphes (en particulier une tête de face à collier perlé, le nom C.MAEVI...).

Ph. Marinval (C.N.R.S., Toulouse) a isolé dans ce comblement de nombreuses paléo-semences, des noyaux de prunes (très convoitées aujourd'hui à Agen...), des coquilles d'oeuf... Au moment où il se réduit le puits n'a plus livré dans un comblement mameux que quelques rares vestiges archéologiques épars parmi lesquels il faut mettre en évidence une anse complète de cruche de type Kelheim et trois clavettes de char (volontairement brisées?) identiques à tige de fer et tête en bronze décorée dotée de deux anneaux.

Un dépôt d'objets a été rencontré à 7,50m de profondeur. Il était recouvert de plusieurs planches en bois à plat et de champ (dont certaines moulurées d'après B. Szepertyski du Laboratoire d'Analyses et d'Expertises en Archéologie et Oeuvres d'Art de Bordeaux qui va se charger de leur étude et en particulier de leur datation par dendrochronologie). Ce dépôt est constitué de trois vases indigènes (deux décorés sur l'épaule) dont un reposant le fond vers le haut, d'un crochet en fer et d'un casque en bronze de type Mannheim intact la calotte inversée, reposant sur un quatrième vase préalablement brisé. Le comblement de ce dernier contenait des éléments de cordelettes pouvant relever du système de rembourrage interne.

La fouille de ce puits sera achevée en 1994. D'ores et déjà, il semble bien que son rôle comme celui fouillé en 1990/1991 (Z1) soit d'inspiration religieuse. Le comblement paraît ici nettement plus organisé que dans le premier cas (divers indices laissent penser à la présence d'un plancher sous le foyer). Son étude détaillée devrait apporter des éclaircissements nouveaux au problème délicat des puits "funéraires" du Toulousain. Sa datation est à rechercher dans le dernier quart du II^e s. avant notre ère.

La fouille de 1993 a permis la mise en évidence d'une partie d'un bâtiment antique très arasé au Moyen Age. Sa fouille n'est pas achevée. Il ne semble pas s'agir du sanctuaire gallo-romain dont la présence est fortement pressentie dans le secteur. Il recoupe partiellement un chapelet de fosses gauloises contenant un riche mobilier céramique accostant une large fosse comblée d'un agencement de pierres sèches encore mal interprété mais surtout d'un abondant cortège de vestiges de vaisselle fine et de petit module en terre cuite (sigillée, plombifère de l'Allier, parois fines, "commune"... mais aussi statuettes) du milieu du I^{er} s. après notre ère. La surface de fouille a également livrée plusieurs fossés mal daté (dont un semi-circulaire) et de grandes fosses médiévales appartenant au XII^e s.

LES TUMULUS DES "BARRACS"
A PIERREFICHE-D'OLT
(AVEYRON)

par Philippe GRUAT et Georges MARTY

Le site des "Barracs" est situé à un kilomètre environ au sud-est de l'église du petit village de Pierrefiche-d'Olt, dans la partie orientale du département de l'Aveyron, sur un avant-causse bordé au nord par la vallée du Lot et au sud par la vallée de la Serre.

Avant tous travaux, le monument funéraire se présentait sous la forme d'un tertre unique d'environ 14 m de diamètre et 1,30 m de dénivellation maximale, au sommet relativement plat. Il était le dernier "rescapé" d'une petite nécropole tumulaire de quelques unités, s'étendant un petit peu plus à l'ouest et qui fut arasée à l'occasion d'un remembrement. Lors de la création d'un chemin desservant une toute nouvelle zone artisanale, la partie occidentale de ce tertre fut partiellement détruite. Une opération de sauvetage urgent fut alors immédiatement mise en oeuvre durant le printemps et l'été 1993. Les trois mois de travaux de terrain nécessaires pour la fouille de ce complexe ensemble funéraire furent réalisés par les membres de l'association pour la sauvegarde du patrimoine archéologique aveyronnais (A.S.P.A.A.), à partir du centre archéologique départemental de Montrozier où fut assurée l'exploitation des données collectées. L'étude anthropologique en cours est dirigée par E. Crubézy (UA 376 du CNRS, Université de Bordeaux I).

Les quelques 140 m² environ dégagés ont permis de mettre en évidence trois tumulus accolés, insoupçonnables avant décapage et présentant une incontestable chronologie relative. Ce type d'association était jusqu'alors inédit sur le plan départemental, tout comme, semble-t-il, en Languedoc. Il est, en revanche, bien connu dans la nécropole du Frau-de-Cazals dans le Tarn-et-Garonne. Les monuments, comme c'est très souvent le cas sur les Causses, sont aménagés sur un affleurement rocheux proéminent, donnant ainsi, avant fouille, une fausse impression de hauteur. L'examen attentif du substrat lapiazé laisse même entrevoir la possibilité d'un délitage préalable de ce dernier, afin de rendre encore plus imposante la périphérie est et sud du tumulus 1. Les matériaux employés pour l'édification sont des blocs calcaires de calibre varié (2/3 du volume environ) et de la terre, le tout d'origine locale.

Le tumulus 1, le plus ancien, était circonscrit par un muret parfaitement circulaire de 6 m de diamètre pour une hauteur centrale d'environ 0,35 m. Il livra le produit une incinération vraisemblablement collective (environ 2, 45 kg d'os brûlés) et non effectuée sur place, dispersée quasiment sur l'ensemble la superficie et de la masse du monument. Elle était accompagnée également:

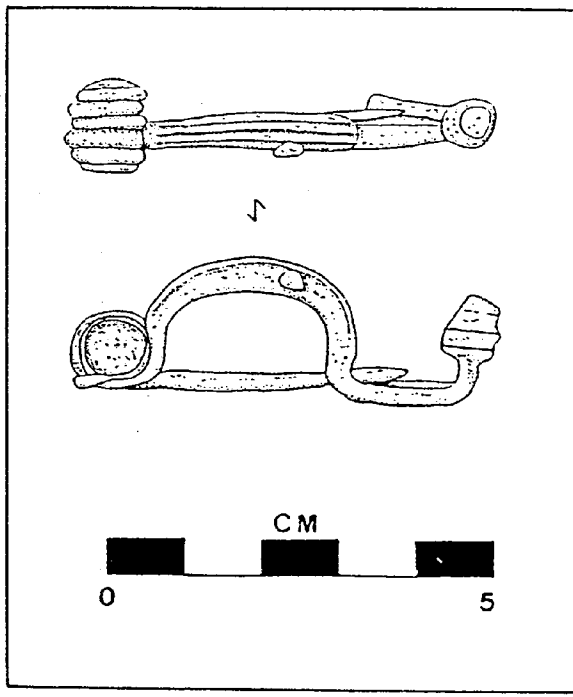
- de quelques charbons de bois et d'éléments de faune et micro-faune.
- de près de 500 tessons protohistoriques, de faible encombrement, appartenant à des céramiques modelées, toutes très incomplètes (dont une partie d'un vase attesté aussi autour et dans les autres tumulus !).
- d'un matériel métallique relativement abondant : bracelets à extrémités épaissies, anneau, agrafe, rasoir et fibule à pied coudé, tous en fer et très incomplets, peut-être en raison de leur passage sur le bûcher; une pointe de flèche, un anneau et une fibule de schéma la Tène I (à pied coudé dont l'extrémité est décoré) en bronze.

Le tumulus 2, le seul partiellement détruit par l'aménagement du chemin, venait s'appuyer sur le tertre précédent. Aucune structure particulière n'a été relevée si

ce n'est des blocs nettement plus volumineux marquant la limite méridionale du monument. Il mesurait environ 7,40 m de longueur (nord-sud) sur 3 m de largeur maximale conservée (est-ouest) et pouvait, par endroit, atteindre une hauteur de 0,60 m. Il contenait une incinération (près d'un kilogramme d'os brûlés, sans charbois de bois) présentant trois zones de concentration plus dense. Le matériel d'accompagnement comprend, entre autre, six fragments d'armilles en bronze qui se sont parfois collées les unes aux autres lors de la crémation, une fibule en fer de schéma la Tène I (très comparable à l'exemplaire en bronze du monument précédent), un peu plus de 200 tessons de céramiques modelées indigènes (essentiellement des urnes à cols divergents) et sept fragments (dont certains brûlés) d'une coupe carénée d'importation en "pseudo-ionienne peinte" dont de nombreux éléments furent découverts dans le tertre suivant.

Le tumulus 3, accolé aux deux monuments précédents, était le plus récent. De forme irrégulière il avait au plus 5,80 m de long sur 3,20 m de large environ. Il ne présentait aucun aménagement spécial. La seule différence avec les autres tumulus résidait dans le fait que le rocher fut ici préalablement décapé et servit de paléosol à un autre dépôt incinéré (environ 250 g d'os brûlés, sans charbons de bois). Ce dernier était notamment accompagné du viatique suivant, dispersé dans l'ensemble de la masse tumulaire: un lot d'armilles en bronze, parfois décorées d'incisions parallèles, souvent soudées entre-elles ou déformées lors de leur passage sur le bûcher, des fragments d'au moins un bracelet ouvert en fer, un crochet et une pendeloque en fer, quelques tessons protohistoriques non tournés et les éléments de deux céramiques d'importation d'origine méditerranéenne: une coupe carénée en "pseudo-ionienne peinte" et un vase en "grise monochrome d'occident".

Ces sépultures tumulaires, malgré une chronologie relative indiscutable, sont, au vu des éléments les mieux datés (fibules et importations) et des recollages "inter-tumulus", très proches dans le temps, voire synchrones (deuxième moitié du Ve s. av. J.-C.). Les diverses études en cours nous diront peut-être si ce type de monuments accolés correspond à regroupement particulier (familial ou social, par exemple). D'ores est déjà, l'étude des dents conservées montrent qu'il s'agit, semble-t-il, exclusivement d'enfants...



Fibule en fer du tumulus 2 des "Barracs" à Pierrefiche d'Olt (Aveyron).

Découverte d'un casque celtique à décor de corail sur l'oppidum de Montlaurès (Narbonne, Aude)

par C.-A. De Chazelles*
M. Feugère*
et M. Ferré**

Introduction

A 5km au Nord-Ouest de Narbonne, l'oppidum de Montlaurès est l'un des gisements de hauteur les plus connus du Languedoc occidental. Les fouilles qui s'y sont succédées sans interruption depuis 1899¹, sont effectuées depuis 1989 sous la direction de C.-A. De Chazelles². C'est à l'occasion d'un décapage de surface préalable à la fouille de 1990 que les débris d'un casque très détérioré (fig. 1-3) ont été mis au jour, dans un secteur où les niveaux postérieurs au milieu du Ve s. av. notre ère ne sont pas conservés en place.

Le site de Montlaurès est occupé à partir de la deuxième moitié du VIe s. av. notre ère, date à laquelle une agglomération se met en place à proximité d'un bras de l'Aude aujourd'hui asséché. Ce premier village, suivant un urbanisme «spontané», est doté d'un fossé dans le courant du -Ve s. Du milieu du -Ve au début du -IIIe s., l'occupation est mal documentée et pourrait correspondre à une période de récession de l'habitat. Le village récent (début -IIIe au milieu Ier s. av. n. è.) n'est plus limité par le fossé; les constructions suivent un plan régulateur et des maisons taillées dans le rocher couvrent les pentes de la colline. Il se peut que le site ait vu la frappe, à cette époque, d'un monnayage bien attesté sur les sites du littoral, les bronzes à légende Neroncen.

D'une manière générale, les niveaux postérieurs au -Ve s. sont très érodés à Montlaurès, ce qui est le cas dans le secteur où le casque a été découvert. Seules des structures en creux attestent, aux alentours, que le quartier a été occupé jusqu'à la fin du -IIIe, voire au -IIe s. Le contexte stratigraphique n'apporte donc malheureusement aucun élément de datation, si ce n'est que le casque provient d'un niveau postérieur au -Ve s. L'objet se trouvait en position renversée et seules les parties rendues solidaires par le solide bouton sommital ont pu être facilement prélevées. Le reste consiste en une cinquantaine de fragments de bronze, de fer et de corail qui ont été transmis pour nettoyage et consolidation au laboratoire du Service Archéologique de Gérone.

Une première campagne de recollages a permis de confirmer la très grande qualité de cet objet, mais également de constater sa fragmentation. Un travail important reste à effectuer pour que les débris séparés, nettoyés individuellement, puissent éventuellement retrouver leur place; de plus, les oxydes de fer ont migré à travers le décor, imprégnant la face externe des éléments de corail et gênant considérablement, dans l'état actuel de l'objet, la lisibilité des ornements restés en place. Cette note ne saurait donc être considérée que comme une première information, beaucoup de points restant en suspens avant le nettoyage et le traitement définitifs de cette pièce exceptionnelle.

* UPR 290 du CNRS, 390 Av. de Pérols, 34970 Lattes.

** Servei d'Investigacions Arqueològiques, Girona.

¹ Rouzaud 1907; Pottier 1909; Hélène 1937; Rouzaud 1969; 1970; 1971; Solier 1979; 1980; 1981; 1982; Gayraud 1981; Solier et Giry 1973.

² Chazelles (de) 1992.

Le casque

Le sommet, mieux conservé, est la partie la plus facile à décrire (fig. 1) : il se compose d'une superposition d'éléments enfilés sur une robuste tige de fer, à la massivité de laquelle on doit la conservation relativement satisfaisante de ce secteur. Le bouton sommital est constitué d'un disque en fer d'environ 62 mm de diamètre, coiffé par un disque plus petit (\varnothing env. 38mm); le sommet de la tige axiale est masqué par un simple bouton aplati en bronze, souligné par une bordure de corail; le grand disque montre une décoration plus complexe, composée d'éléments rayonnants limités par une moulure analogue à la précédente.

Ces disques, dont la présence est inhabituelle au sommet des casques de cette série, coiffent directement le sommet du timbre, qui devait être de profil ogival. Toute la surface conservée du casque proprement dit, moins de 10 cm probablement, est couverte d'éléments de corail juxtaposés; il est donc impossible de dire si le décor s'organisait en deux registres séparés par une bande lisse, comme c'est par exemple le cas à Canosa, ou s'il couvrait la totalité du timbre, ce qui semble plus vraisemblable.

L'intérieur permet d'observer la présence d'un timbre en bronze, comme sur le casque d'Amfreville³, qui représentait jusqu'ici une exception parmi les casques celtiques. C'est sur ce timbre que certains éléments du décor de corail ont été rivetés, mais la plupart d'entre eux ne devaient être fixés que par une sorte de résine adhésive, ainsi que par un réseau de fines baguettes en fer soulignant certains motifs. Cette construction fragile n'a évidemment pas favorisé la conservation du décor. On peut cependant observer, avant tout nettoyage, les éléments suivants :

- une première couronne, au contact du disque sommital est constituée par une rangée de petites têtes de style celtique; sur les 12 d'origine, 10 sont conservées dont 9 en place (fig. 3);
- en-dessous se développe, sur une largeur d'environ 25mm, une frise correspondant probablement à des palmettes inversées, mais comportant aussi des rosettes de bronze; l'organisation précise de cette zone ne pourra être analysée en détail qu'après la restauration;
- sous cette zone (séparée de la précédente par une moulure) se trouve une bande large de 19mm et composée de simples plaquettes rectangulaires de corail, juxtaposées horizontalement sur trois niveaux (fig. 2); entre les plaquettes apparaissent de minces filets de fer qui assurent sans doute la fixation du corail tout en dessinant des croix de Saint-André imbriquées avec des motifs en I;
- cette bande est limitée par une ligne de peltes, pointes en bas.

L'existence d'autres zones décorées de corail, mais non conservées, est attestée par quelques éléments non attestés dans les frises supérieures. Sur le casque d'Agris, qui constitue un bon parallèle malgré la différence des matériaux (or rehaussé de corail), on retrouve les palmettes inversées et également la ligne de peltes qui encadre, dans ce cas, un registre médian⁴; l'utilisation des motifs est différente à Montlaurès, mais on se trouve de toute évidence devant un casque prestigieux, à rapprocher comme on l'a vu des trouvailles d'Agris (Charente) et d'Amfreville-sous-les-Monts (Eure). On rattache généralement à cette série un casque fragmentaire de St-Jean-Trolimon (Finistère)⁵ et, pour son seul aspect décoratif, le casque de Canosa dans les Pouilles⁶, mais ces objets présentent entre eux de notables différences : le casque d'Agris est entièrement recouvert d'or, mais utilise également le corail; le décor de celui d'Amfreville comporte un registre médian en or encadré par deux registres à motifs de verre rouge (substitut du corail) rehaussé d'or; comme d'autres casques moins prestigieux, les exemplaires de St-Jean-Trolimon et Canosa ne sont ornés que d'une seule feuille de bronze.

³ Duval *et al.* 1986.

⁴ Gomez 1986.

⁵ Schaaff 1974, 175.

⁶ *Ibid.*, 182.

L'utilisation massive du corail, à Montlaurès, pose à nouveau le problème de l'atelier ayant pu fabriquer une telle œuvre d'art. Bien que la plupart des casques prestigieux à décor celtique proviennent des confins de l'aire traditionnelle d'expansion des Celtes, on rattache généralement ces objets, avec U. Schaaff, au groupe des casques plus ordinaires de LT B et C, à couvre-nuque rapporté, qui sont notamment bien attestés en Europe continentale, dans l'arc alpin oriental⁷.

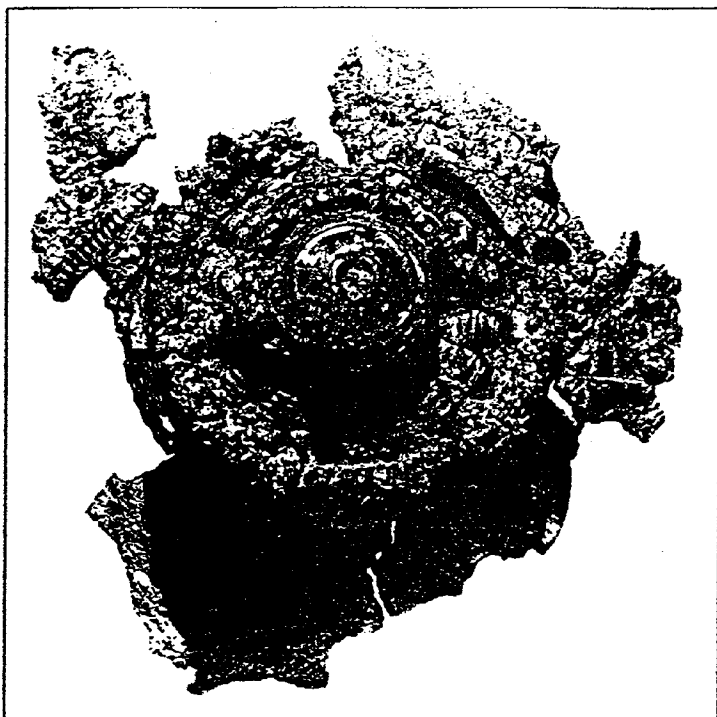
La découverte de Montlaurès vient ainsi enrichir un dossier complexe, en illustrant une nouvelle fois la remarquable qualité des casques attestés en Gaule à cette époque. Comme ses parallèles, la nouvelle découverte de Montlaurès est probablement datable du -IV^e ou du -III^e s. Malgré son état de dégradation avancé, ce casque prend place parmi les plus belles réalisations de l'art celtique en occident. Sa découverte sur un oppidum du littoral languedocien vient à nouveau nous interroger sur les rapports de cette région avec le monde celtique, question âprement débattue au cours des dernières décennies et que l'examen des armes et des parures vient, régulièrement, remettre sur le devant de la scène protohistorique régionale⁸.

Bibliographie

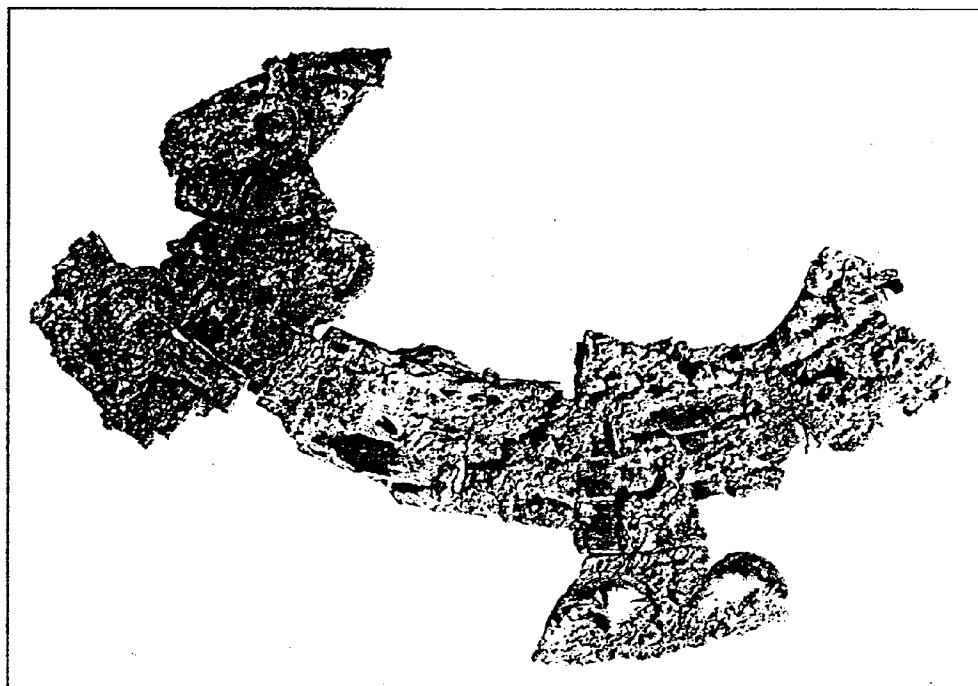
- CHAZELLES (de) 1992 : C. - A. de CHAZELLES, Montlaurès, Narbonne (Aude), rapport de fouilles triennal (1990-1992), 1992, inédit.
- DUVAL *et al.* 1986 : A. DUVAL, L. LEHÓCZKY, U. SCHAAFF, Zum keltischen Helm von Amfreville, dans *Arch. Korrespondenzblatt* 16, 1986, 83-84.
- FEUGERE *et al.* à paraître : M. FEUGERE, B. DEDET, S. LECONTE et G. RANCOULE, Les parures du Ve au II^e s. av. J.-C. en Gaule méridionale : composantes indigènes, ibériques et celtiques, à paraître dans les Actes du colloque AFEAF d'Agen, 1992.
- GAYRAUD 1981 : M. GAYRAUD, *Narbonne antique des origines à la fin du III^e s.* (8^e suppl. à la Revue Archéologique de Narbonnaise), Paris 1981.
- GIRY 1960, 1961, 1962 : J. GIRY, Les fouilles de Montlaurès, dans *Bulletin de la Commission Archéologique de Narbonne*, 24, 1959-1960, p. 49-60 ; 25, 1961, p. 159-173 ; 26, 1962, p. 76-88.
- GOMEZ 1986 : J. GOMEZ de SOTO, Le casque du IV^e siècle avant notre ère de la Grotte des Perrats à Agris, France, dans *Arch. Korrespondenzblatt* 16, 1986, 179-183.
- HELENA 1937 : P. HELENA, *Les origines de Narbonne*, Paris, 1937.
- POTTIER 1909 : E. POTTIER, Les fouilles de Montlaurès, dans *Comptes-Rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 1909, p. 981-995.
- ROUZAUD 1907 : H. ROUZAUD, Sur la signification historique de Montlaurès, avec aperçu sur les origines de Narbonne, dans *Bulletin de la Commission Archéologique de Narbonne*, 9, 1907, p. 471-481.
- ROUZAUD 1969, 1970, 1971 : H. ROUZAUD, Cahiers, dans *Bulletin de la Commission Archéologique de Narbonne*, 33, 1969, p. 1-31 ; 34, 1970, p. 21-43 ; 1971, p. -21.
- SCHAAFF 1974 : U. Schaaff, Keltische Helme aus vorrömischer Zeit, dans *Jahrb. RGZM* 21, 1974, 149-204.
- SOLIER 1979, 1980, 1981, 1982 : Y. SOLIER, Rapports de fouilles, inédits.
- SOLIER et GIRY 1973 : Y. SOLIER et J. GIRY, Les recherches archéologiques à Montlaurès : état des questions, in *Montlaurès et les origines de Narbonne, XLVe congrès de la Fédération Historique du Languedoc Méditerranéen, Narbonne, 1972, 1973*, p. 77-111.

⁷ Schaaff 1974, 2171, carte de répartition fig. 22 (casques en fer à couvre-nuque rapporté).

⁸ Voir les communications de A. Rapin (armes) et M. Feugère, B. Dedet, S. Leconte et G. Rancoule (parures) au Colloque AFEAF d'Agen en 1992 (sur cette dernière, Feugère *et al.* à par., avec bibliographie).



Casque de Montlaurès. Vue générale de la partie sommlitale (avant restauration).



Casque de Montlaurès.
Registres inférieurs du
décor de corail (avant
restauration).

Casque de Montlaurès.
Détail de l'une des têtes en
corail (avant restauration);
ht. 12,5 mm.



TABLE DES MATIERES

PICARDIE:

- Les torques à torsade de La Tène ancienne dans l'Aisne: étude technique par C.BRETON p.1
- Les fourreaux d'épées du sanctuaire gaulois de Gournay-sur-Aronde (Oise) par Th.LEJARS p.3
- Etude anthropologique des individus de la nécropole de Longueil-Sainte-Marie(Oise) par E.Pinard p.6
- Apport du programme archéologique du SIVOM de Compiègne au 2°Age du Fer dans la moyenne vallée de l'Oise par M.TALON,G.BILLAND, F.MALRAIN,A.RAPIN p.11
- Un silo de l'Age du Fer à Roye (Somme) par J.-J.SASSIER p.18

CHAMPAGNE-ARDENNE:

- Des nécropoles de La Tène finale à Acy-Romance(Ardenne):fouilles 1992-1993 par M.Friboulet p.22

BRETAGNE:

- Un cimetière à incinérations à La Forêt-Fouesnant(Finistère) par E.LE GOFF p.23
- La nécropole à incinérations de Melgven(Finistère) par A.VILLARD, J.-P.BARDEL, I.VILLEMEUR, E.LE GOFF, F.LABAUNE p.26
- Les ateliers de bouilleurs de sel d'Ilur(Golfe du Morbihan) par M.Y.DAIRE p.28
- Une approche des enclos fossoyés du nord de la Bretagne par T.ARBOUSSE-BASTIDE p.32
- Une voie de relations entre la Gaule centrale et l'Armorique au 1°Age du Fer par P.-Y.MILCENT p.36

PAYS DE LA LOIRE:

- Un ensemble funéraire du 2°Age du Fer en Vendée(Autoroute A 83) par N.MORON,S.LOURDAUX p.39

CENTRE:

- Brion (Indre) à l'Age du Fer par T.HAMON p.42
- Le village celtique des Arènes à Levroux(Indre): le terrain Charbonnier:1992-1993 par S.KRAUSZ p.47

BOURGOGNE:

- L'oppidum de Bibracte sur le Mont-Beuvray(Nièvre/Saône-et-Loire), campagne 1993 par J.-L.FLOUEST p.49
- Les céramiques d'importation méditerranéenne à Bragny-sur-Saône (Saône-et-Loire) par C.DUVAUCHELLE p.59
- Sembert-le-Haut, oppidum de Clamecy(Yonne) par R.Adam p.61

AUVERGNE:

- Recherches sur l'Age du Fer en BasseAuvergne(Puy-de-Dôme) par J.COLLIS, J.DUNKLEY, V.GUICHARD, Ch.MENNESSIER-JOUANNET p.62

AQUITAINE:

- La campagne 1993 sur l'oppidum de l'Ermitage à Agen(Lot-et-Garonne) par R.BOUDET p.70

MIDI-PYRENEES:

- Les tumulus à Pierrefiche-d'Olt(Aveyron) par Ph.GRUAT,G.MARTY p.72

LANGUEDOC-ROUSSILLON:

- Découverte d'un casque celtique à décor de corail sur l'oppidum de Montlaurès,Narbonne(Aude) par C.-A.de CHAZELLES,M.FEUGERE,M.FERRE p.74